

A la recherche des familles sans abri. L'extension du domaine de la survie (Paris, hiver 2019-2020)

Odile Macchi, avril 2020



observatoire
du **samusocial** de Paris

Sommaire

Sommaire	2
Liste des sigles	4
Introduction	5
La saturation de l'hébergement d'urgence en hôtel	8
Face au surplus, une procédure de sélection plus stricte ?	10
Un temps d'attente avant l'hébergement encore plus long si l'on prend en compte les moments de rue hors radar 115	12
Chez des tiers, à la frontière de l'expérience de la rue	15
Dans les rues de Paris, des familles sans abri invisibles	21
"On ne rencontre plus de familles avec enfants dans les rues de Paris" : une maraude sans objet ?	22
Dans quelle situation se trouvent les familles signalées au 115 de Paris ?	24
Dormir dans la rue	30
Des couchages de fortune, sans installation possible	30
Les gares, nouveaux lieux de repli	33
La rue, comme espace de référence dans l'attente d'un hébergement stable	34
Les espaces de repos des famille, entre la rue et le foyer	37
Des rassemblements et des campements militants organisés dans l'espace public	37
Les urgences	40
L'hôpital, halte et répit dans un épisode sans abri	40
Une solution provisoire : d'un hôpital à l'autre	42
Bricolages institutionnels	45
Naviguer entre haltes de nuit et accueils de jour	49
D'abris de fortune en hébergements précaires : le labeur de la survie	55
Les ratés des premiers hébergements 115	56
Trouver refuge, où que ce soit	59
Mobilité forcée et épuisement capacitaire	62
Conclusion	68
Annexe - Inventaire des sources et générique de l'enquête	69
Bibliographie	73

Liste des sigles

APHP : Assistance Publique Hôpitaux de Paris

CADA : Centre d'accueil pour demandeurs d'asile

CASP : Centre d'action sociale protestant

DDASS : Direction départementale des affaires sanitaires et sociales

DNP : Demande non pourvue

ESI : Espace solidarité insertion

LIMA : Lieux de mise à l'abri

OPP : Ordonnance provisoire de placement

OSE : Oeuvre de secours aux enfants

PHRH : Pôle d'hébergement et de réservation hôtelière

RATP : Régie autonome des transports parisiens

SIAO : Service intégré de l'accueil et de l'orientation

SNCF : Société nationale des chemins de fer français

UASA : Unité d'assistance aux sans-abri

Introduction

Dans la nuit du 18 au 19 octobre 1999, les équipes de maraude du Samusocial de Paris secourent une quarantaine de parents et d'enfants affamés dans les rues de la capitale. La Direction départementale des affaires sanitaires et sociales est aussitôt avertie. L'administration chargée localement de la mise en oeuvre des politiques d'hébergement et des politiques migratoires convoque dès le lendemain, outre le Samusocial, des représentants du Centre d'action sociale de la Ville de Paris et des associations d'aide aux sans-domicile ou aux étrangers. A l'issue de cette réunion, l'administration relevant du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité donne une instruction claire aux acteurs de terrain : *“aucune famille ne doit rester à la rue”*¹. Pendant une dizaine d'années, cet objectif est atteint. Peu importe la situation administrative, quasiment aucune famille² sollicitant le Samusocial ne se retrouve sans solution d'hébergement. Les hôtels d'urgence, d'anciens meublés et des établissements de tourisme en perte de vitesse, permettent de contenir en Ile-de-France une population qui ne cesse pourtant de croître³.

Devenu le point principal d'entrée des familles étrangères dans l'assistance, le 115 peine par moments à répondre, mais d'autres services le relaient et les lits ne sont jamais *“épuisés”* très longtemps, du moins avant le début des années 2010 (Guyavarch, Garcin, 2014). Depuis progressent les *“demandes non pourvues”* – faute de places s'entend. Les intervenants de première ligne doivent dire non et trier, de façon de plus en plus drastique, entre les candidats à un hébergement. Ce phénomène a été étudié du côté des appelants (Ibid., Le Méner, 2012 ; Eloy, 2018 ; Dion, 2019), mais ses effets sur les premiers concernés sont moins bien appréhendés. Pour le dire autrement, que deviennent les familles qui joignent le centre d'appels pour obtenir un hébergement et qui repartent bredouilles ?

La situation des urgences est depuis l'été 2019 fortement médiatisée, et circulent les images de salles d'attente remplies par des familles ne trouvant d'autre endroit où dormir, de locaux vacants vite encombrés par des couchages de fortune, ou encore de soignants débordés et rudoyant. Les familles recalées de l'hébergement d'urgence se retrouveraient littéralement à la rue, et sommées d'attendre leur tour, bon an mal an. L'enquête présentée dans ce rapport s'inscrit dans ce contexte de tension extrême pesant sur l'hébergement d'urgence des familles. A la demande de la direction générale du Samusocial de Paris, nous avons enquêté sur les familles à la rue, sur des lieux où se manifeste et traite ce phénomène, au contact d'intervenants sociaux, et surtout de familles.

¹ DASS de Paris, *Relevé de décisions de la réunion du 19 octobre 1999 organisée par la DASS de Paris au sujet des familles de demandeurs d'asile qui font appel au 115*, 21 octobre 1999, 2 p. Voir Le Méner, 2020.

² Ici et dans la suite du rapport, une famille désigne, au sens de l'assistance, un ménage composé de parent(s) et d'enfant(s), ou une femme enceinte de plus de trois (présentant un certificat de grossesse).

³ Les références à l'histoire de l'hébergement d'urgence des familles (étrangères) à Paris, proviennent de la thèse (en cours) d'Erwan Le Méner : *Au nom du fils. Enquêtes sur l'hébergement d'urgence des familles étrangères*, Paris, EHESS.

Entre janvier et mi-mars, nous avons mené des entretiens avec 16 familles ayant connu de nombreux épisodes de rue au cours de l'hiver. Ces entretiens portaient sur le parcours de la famille depuis qu'elle s'est retrouvée sans hébergement, du point de vue des lieux fréquentés, de l'emploi du temps et des stratégies de survie. Nous avons également rencontré des professionnels au contact, dans divers lieux et diverses instances, des familles sans solution d'hébergement : dans les haltes et CHU, dans les accueils de jour, au pôle SIAO Familles, à la gare du Nord, dans des hôpitaux, et dans des maraudes. Nous avons recueilli la façon dont chacun, depuis sa zone d'intervention, identifie la problématique des familles à la rue, et dont il s'attache à y faire face. En lien avec ces 13 entretiens, nous avons mené des observations dans l'ensemble de ces lieux, assorties de discussions avec plusieurs des personnes présentes, pour comprendre quelles ressources les familles y trouvaient, comment les intervenants sociaux parvenaient à leur venir en aide, comment les interactions s'y déroulaient, et quels en étaient les enjeux. Nous avons également analysé 25 fiches individuelles de familles présentes dans la base de données du 115. Ces fiches sont écrites au fil des appels par les écoutants et coordinateurs qui prennent l'appel, et qui y ajoutent des éléments extérieurs aux échanges téléphoniques, comme les mails reçus par des travailleurs sociaux de diverses institutions ou associations, décrivant les situations des familles et demandant la prise en charge rapide des familles. L'analyse de ces fiches permet de recueillir des informations sur l'ensemble de la période hivernale, donc des informations postérieures aux entretiens et qui permettent, sur les éléments factuels (dates et lieux de présence) de reconstituer la chronologie des divers hébergements proposés par le 115 sur l'ensemble de la période hivernale. Elle permet aussi de comprendre les étapes du parcours de la famille depuis le premier appel jusqu'aux premières prises en charge, et de mettre en relation les différentes photographies de l'état de la famille au moment de chaque appel, avec l'expression des logiques de survie à l'oeuvre telles qu'elles se dégagent des entretiens. L'annexe décrit plus précisément ces opérations d'enquête et les matériaux produits et les documents considérés.

Ce rapport commence par documenter la situation au 115 de Paris, qui peine depuis plusieurs années à héberger les nouvelles familles parvenant à le contacter. Le numéro d'urgence est à la fois débordé d'appels et déficitaire d'hébergements pour des familles. Celles-ci doivent, de plus en plus souvent et de plus en plus longtemps, attendre (c'est-à-dire rappeler) pour finalement obtenir une place. Dans cet intervalle inquiétant, elles logent chez des tiers et des parents en particulier, tout en sachant qu'elles ne peuvent y demeurer et qu'elles doivent en partir rapidement. Cette situation peut être invivable, provoquer des ruptures d'hébergement et laisser finalement les familles sans abri : à la porte de leur hôte et dans l'attente incertaine d'une chambre d'hôtel fournie par un centre d'appel quasi inaccessible.

Le rapport se poursuit aussi par une filature, disons-le tout de suite infructueuse, aux côtés d'une équipe de maraude spécialisée dans l'aide aux familles sans abri. A la recherche de parents et d'enfants nichés dans les rues de Paris, nous avons fait chou blanc ou presque... un résultat plus inattendu pour l'ethnographe que pour les intervenants habitués depuis quelques années à ne plus rencontrer de familles manifestement en danger dans l'espace

public parisien. Certes, ces maraudeurs sont loin de couvrir toutes les rues de la capitale, mais l'invisibilité des familles dans la rue apparaît si l'on peut dire dans d'autres sources : d'un recensement à l'autre des sans abri, les familles ne constituent qu'une frange marginale de la population à la rue. Mais où sont donc les familles à la rue si elles ne se trouvent pas... dans la rue ? L'enquête a permis d'identifier et de décrire plusieurs espaces accueillant des familles, diversement organisés et faisant appel à des répertoires d'action différents.

Des familles privées de logement, recalées de l'hébergement, sont regroupées dans l'espace public par des associations puis disséminées dans un réseau d'hébergeurs bénévoles par des associations. Ce travail de rassemblement fonctionne comme un sorte de halo protecteur face aux dangers de la vie à la rue ; hors moment de publicisation organisée par les associations, les familles à la rue ainsi regroupées se retrouvent paradoxalement peu visibles dans l'espace public, d'autant que les militants associatifs cherchent précisément à les sortir de ces camps, en les plaçant dans un réseau de particuliers hébergeurs et en les mettant sur le chemin des évacuations de camp pour qu'ils bénéficient d'une mise à l'abri.

L'enquête s'est également penchée sur les urgences hospitalières. Des familles y trouvent un abri de fortune, très temporaire, pour une durée incertaine. Mais elles y rencontrent aussi des professionnels de la santé et du social. Ceux-ci s'organisent localement et parfois par devers leur hiérarchie, pour connecter ces familles à des services sociaux. Ils essaient de tisser ce que l'on pourrait désigner comme des "*partenariats de survie*", comme le disait au début des années 2000 une responsable du 115 débordé par l'afflux ininterrompu et croissant de familles, et parvenant, autour de l'hébergement, à mettre en relation les familles avec des services de distribution alimentaire, de dons de produits de première nécessité ou encore d'aide juridique.

Cette inscription des familles dans un réseau d'assistance se fait aussi dans des accueils d'urgence spécialisés. L'hiver venu, l'offre d'hébergement est complétée par des services montés de toutes pièces, notamment dans des locaux publics vacants, où les sans-abri peuvent se reposer, se restaurer, et rencontrer des travailleurs sociaux et parfois des soignants. Cette forme minimale de mise à l'abri caractéristique de la frénésie hivernale qui s'empare de l'urgence sociale s'applique dorénavant aux familles (et non plus seulement aux individus dits "isolés"). Quel répit trouvent les familles dans ces services d'hébergement ? L'aide qu'elles y reçoivent marque-t-elle une inflexion nette dans leur trajectoire sans abri et un changement dans leurs pratiques de survie ?

La réponse pourrait être circonstanciée : certaines familles vont transiter vers une chambre d'hôtel à durée indéterminée, assortie d'un accompagnement social, d'autres non, cela dépend. Mais en tant que telles, en tant qu'elles n'apportent en principe aucune solution d'hébergement stabilisé, ces formes de mise à l'abri très provisoires s'inscrivent plutôt du côté de la survie. Par survie, on désigne ces pratiques quotidiennes, ie. répétées jour après jour, de façon relativement durable, visant la subsistance et la protection contre des dangers imminents. Du point de vue de la survie, un hébergement dans une halte n'est guère différent d'une nuit aux urgences ou chez un particulier hébergeur, et s'il y a bien sûr des différences

d'appréciation, d'une famille à l'autre, d'un hôte à l'autre, tous remplissent une même fonction de repos à court terme, sans autre garantie. De fait, les familles circulent entre ces formes de mise à l'abri jusqu'à l'obtention d'une place en hôtel ou une autre sortie de l'épisode sans abri. Les observations rassemblées dans ce rapport n'indiquent donc pas une recrudescence des familles à la rue au sens strict, découlant de l'écrémage effectué en première ligne et au 115 en particulier. En revanche, et ce n'est sans doute pas moins inquiétant, elles mettent en lumière une extension du domaine de la survie : de façon plus manifeste et massive qu'auparavant, des familles appauvries jonglent entre des ressources diverses qui ne suffisent pas à garantir une amélioration – et une stabilisation – de leur condition, mais simplement à assurer leur subsistance jour après jour.

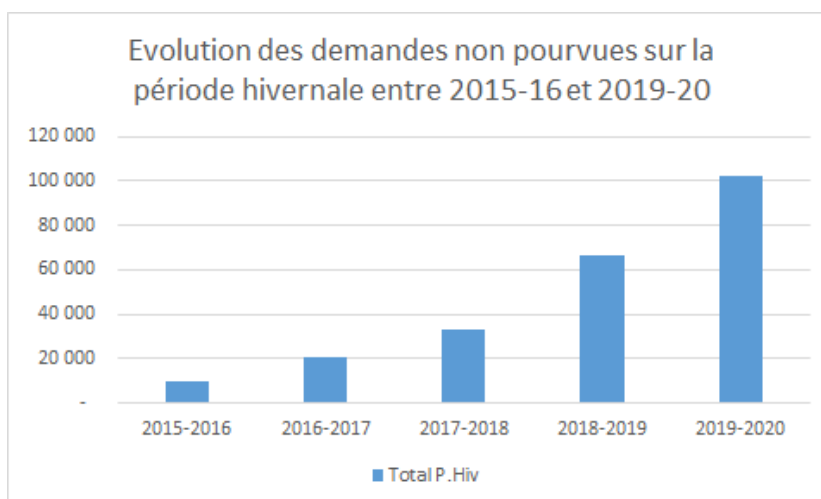
La saturation de l'hébergement d'urgence en hôtel

Entre 1999 et le début des années 2010, toute famille sans logement ou presque parvenant à joindre le 115 obtient un hébergement sans délais, et la population hébergée croît sans discontinuer. En 2011, le Ministère du Logement cherche à juguler l'augmentation des crédits alloués à l'hébergement hôtelier, c'est-à-dire de familles étrangères, en situations administratives précaires, sans-papiers notamment, et prévoit de limiter d'un quart cette ligne budgétaire. La direction du Samusocial instaure à l'époque des "*quotas dynamiques*" - pour qu'un nouvel individu entre en hôtel, il faut que deux personnes en sortent. Un énorme embouteillage se forme aux portes de l'hébergement d'urgence. Une mobilisation sectorielle inédite en Ile-de-France des acteurs de l'hébergement social, militants inclus, défendant la cause des familles sans-abri, voit le jour au printemps et dure tout l'été – jusqu'à la suspension des coupes budgétaires du ministre Appar. La visibilité soudaine des familles sans abri dans l'espace public, qui campent en particulier square Boucicaut, fait bien voir la situation inquiétante de familles étrangères bloquées aux portes de l'assistance. Mais elle découle d'une conjoncture politique bien identifiée. A partir de 2012, les choses sont différentes.

Les organisations chargées pour le compte de l'Etat ou des collectivités de mettre à l'abri ces familles peinent à trouver des chambres d'hôtel supplémentaires (Guyavarch, Garcin, 2014), en dépit de la prospection réalisée par des voyagistes et autres intermédiaires de marché – les "*prestataires*" – qui fournissent une part considérable d'hôtels, notamment à la centrale de réservation du Samusocial (le Pôle d'hébergement et de réservation hôtelière, ou PHRH). Les difficultés pour trouver des hébergements aux familles ne sont pas nouvelles – dès 1999, le 115 fait état de la "*pénurie*" de chambre d'hôtels. Mais elles ont dorénavant une intensité particulière : même en quête jusqu'aux limites de l'Ile-de-France, même en passant par des intermédiaires spécialisés dans le secteur hôtelier, les places se font rares. Pour mettre à l'abri autant que se peut, le gamme d'hébergement se développe à ses extrémités. En haut de gamme, des investisseurs produisent des hébergements quasi à façon,

prévus pour des familles, conçus avec des professionnels du social. Mais en bas de gamme, des établissements de tourisme, type Formule 1 ou Egg Hotel, louent de plus en plus des chambres sans sanitaires privés, pour quelques nuits, dans les creux de leurs réservations habituelles (les jours ouvrés plus que le week-end, ou entre deux congrès)- là encore, le phénomène n'est pas nouveau, mais clairement plus répandu. Néanmoins, malgré cette extension du parc hôtelier, les places manquent, et de plus en plus.

Expressions de cette saturation, les "DNP", ou demandes non pourvues : En 2015, le Samusocial enregistre 47 000 DNP, en 2016 56 000, en 2017 119 000, et en 2018, 139 000.⁴ En quatre ans, ces refus d'hébergement faute de place ont ainsi triplé. Une autre signe de la tension pesant sur l'hébergement des familles est l'incapacité croissante, l'hiver venu, de mettre à l'abri les familles. L'hiver venu : c'est-à-dire quand les moyens de l'urgence sociale et de l'hébergement augmentent, avec l'ouverture saisonnière de nouvelles places au motif des dangers encourus dans la rue avec la baisse des températures (Gardella, 2014).



Si le nombre de familles en demande d'hébergement pendant l'hiver 2019-2020 est en léger recul par rapport à l'hiver 2018-2019, le nombre de demandes qui ne reçoivent pas de réponse positive⁵ est quant à lui en forte augmentation : **102 560** demandes non pourvues cet hiver, contre 66 783 l'hiver précédent⁶.

Les places étant en quantité insuffisante, comment les permanenciers les attribuent-ils ? Qui sélectionnent-ils ? A quel genre de situation remédient-ils en mettant à l'abri une portion congrue des appelants ?

⁴ Ces statistiques ont été produites par Charlotte Dion.

⁵ Le caractère systématique de l'hébergement des familles n'est plus assuré depuis 2012. E. Guyavarch, E. Garcin, 2014, "Publics hébergés par le 115 de Paris : une forte progression des familles", *Informations sociales*, CNAF, n°182, p. 142-149.

⁶ Les chiffres cités dans le texte et utilisés pour le graphique ont été produits par Elsa Garcin et Charlotte Dion.

Face au surplus, une procédure de sélection plus stricte ?

Les familles qui appellent le 115 et parviennent à joindre un écoutant sont placées dans un tableau qui regroupe l'ensemble des familles en demandes d'hébergement, dans l'attente qu'une place en hôtel se libère⁷. Ce tableau comporte cinq "rangs" : les rangs 1, 2 et 3 regroupent les familles prioritaires, dont la demande d'hébergement est quotidiennement renouvelée, sans qu'elles aient à rappeler le 115 ; le rang 4 correspond aux demandes du jour, aux familles qui ne présentent pas de "vulnérabilités" particulières, c'est-à-dire qui n'ont pas de problèmes de santé majeurs, ne comportent pas d'enfants en bas âge, ne présentent pas d'épuisement lié au temps de rue, etc. Le rang 5 comprend les ménages qui ont au moment présent quelques ressources, et auxquelles on peut demander de prendre à leur charge quelques nuits d'hôtel. L'inscription dans les rangs dits prioritaires fait l'objet d'un "débat permanent" au sein de l'équipe du SIAO Urgence⁸, entre écoutants 115, coordinateurs 115 et coordinateurs SIAO Familles. Elle nécessite selon les cas un certain temps passé à la rue, un état de santé fragile, un certain âge des enfants, l'imminence d'une grossesse, etc., mais ces "critères" ne donnent pas lieu automatiquement à une priorisation : ils sont pris en compte par les permanenciers pour évaluer les situations les plus difficiles, au cas par cas. Un autre tableau, réservé aux orientations en centre d'hébergement d'urgence (hors hôtels), est alimenté par les familles qui suscitent des "inquiétudes" à leurs interlocuteurs, par téléphone auprès des écoutants ou d'après les informations reçues par les partenaires du SIAO, parce qu'elles semblent trop peu autonomes pour vivre à l'hôtel, où l'accompagnement est le plus souvent absent, ou parce qu'on soupçonne des violences conjugales par exemple.

Néanmoins, les familles qui ont obtenu un hébergement le plus rapidement ne sont pas nécessairement celles qui ont été indiquées comme prioritaires dans les notes des écoutants. Le couple Diop, dont la femme est enceinte de trois mois et demi, obtient un premier hébergement à l'hôtel Nuit France 2 au bout de deux semaines, alors que deux familles, indiquées comme prioritaires de rang 1 dans le tableau du pôle familles, en raison des lourdes pathologies dont leurs enfants sont atteints, n'ont accès à un premier hébergement qu'au bout de trois mois. Sans que cette observation puisse être considérée comme généralisable à l'ensemble des familles en demande, elle est symptomatique d'une impossibilité, dans le contexte de saturation du dispositif d'hébergement d'urgence, de mettre en oeuvre un ordre de priorité dans les accès aux places disponibles, malgré le travail quotidien d'évaluation des

⁷ Les explications qui suivent sont issues de l'entretien mené le 20 janvier 2020 avec Charkiaa Issihaka, coordinatrice SIAO Urgence, et de l'échange téléphonique du 24 avril 2020 avec Amandine Werich, coordinatrice 115 SIAO Urgence.

⁸ Service intégré de l'accueil et de l'orientation. C'est un service départemental, une sorte d'agence de placement pour les professionnels de l'hébergement, qui comporte deux volets correspondant aux hébergements dits d'urgence et d'insertion.

situations de vulnérabilité par les écoutants et les coordinateurs. Plusieurs facteurs nuisent à la fluidité du système de priorisation.

D'une part, des événements ponctuels mais récurrents entraînent une priorisation de certaines familles, indépendamment des critères de vulnérabilité : c'est le cas au moment des "décrues" des centres d'hébergement d'urgence, c'est-à-dire des fermetures de places de CHU, ou des démantèlements de camps qui supposent que des places soient réservées pour accueillir les familles sortantes de ces hébergements.

D'autre part, les familles jugées les plus vulnérables ne sont pas forcément celles pour lesquelles des places se libèrent. La nécessité de faire correspondre la composition familiale à la typologie de chambre disponible met en partie en échec la volonté de venir avant tout au secours des plus vulnérables. "On a plutôt l'impression de faire du Tetris avec les familles", constate une coordinatrice du pôle SIAO Familles, confrontée quotidiennement à l'absence de fluidité des dispositifs. Lorsqu'une place se libère, son accès est restreint à une certaine taille de familles par le nombre de couchages et la surface, mais aussi à une certaine typologie de familles, en raison de la multiplicité des critères, y compris parmi les lieux ouverts en urgence pour cet hiver. Certains lieux n'accueillent que les femmes et les enfants, alors qu'il y a de nombreux couples avec enfants, ou les femmes enceintes (CHU Necker). D'autres, comme le Palais de la Femme, accueillent les femmes avec enfant, pour autant que la fille ait moins de huit ans et le garçon moins de douze ans. D'autres encore, comme le CHU Domaine des Trois Châteaux, à Coye-La-Forêt (Oise), n'accueillent que les familles avec enfants de moins de trois ans pour éviter la scolarisation des enfants dans la commune. "Avec tous ces critères, on est loin de l'inconditionnalité de l'accueil", explique la coordinatrice⁹. "Souvent, on n'a pas le choix de la structure, on est contraint par les modalités d'accueil".

La variété des critères d'accès à l'hébergement, hors hôtel, n'est pas nouvelle (photo 1). Mais en contexte de pénurie de places, elle oblige, non pas tant à cibler la place en fonction du ménage qu'à sélectionner à l'extrême parmi les familles susceptibles d'accéder à telle ou telle place.

Durant l'été 1999, les intervenants sociaux collectifs, et l'orientat photo est un extrait connaissance des ser partie de ces établis

CASPOTEL	7 rue Cretet	75017	Anvers	01 53 20 45 67	F/H/C/FE/HE/CE
CIM	27 rue du C. de la Barre	75018	Château Rouge	01 46 06 24 35	FE/HE/CE
Centre Pauline Roland	35 rue Fessard	75019	Jourdain	01 42 03 26 28	F/FE (enf - 6ans)
CHRS Flandre	4 Passage de Flandre	75019	Riquet	01 42 09 40 26	FE/HE/CE
ARFOG	42 rue O. Métra	75020	Place des Fêtes	01 43 66 09 07	FE (enf +3 ans, Max 3 enf)
APTM	239 rue de Bercy	75012	Quai de la Rapée	01 44 74 39 10	Place en fonct' des départs en CADA
CASP	5 rue Buffon	75005	Gare d'Austerlitz	01 43 36 25 28	Place en fonct' des départs en CADA
Cité St Martin	4 rue de l' Arsenal	75004	Bastille	01 44 69 89 88	Resp Mr D'Auteuil, selon place dispo
But's	20 av Laumière	75019	Laumière	01 42 39 31 84	Selon disponibilité
Crimée	166 rue de Crimée	75019	Crimée	01 40 36 17 60	Mme Galy, Selon disponibilité
SAO le Nid	21 rue du Château d'eau	75010	République	01 42 02 38 98	Selon disponibilité
Misalonnaires de la charité	62 rue de la Folle Méricourt	75011	Oberkampf	01 43 55 79 01	Fe selon Disp, enf garçon - 5ans
COJASOR	6 rue Rembrandt	75008		01 43 59 03 63	Selon disponibilité
Asso Haltes des Fem battues	14 rue Mendelssohn	75020	Pte de Montreuil	01 43 48 20 40	F/FE
Associat* La Fayette Accueil	14 rue du Clos	75020	Maraichers	01 44 93 81 71	FE/HE/CE (enf de + 3 ans)

Paris, Le Bottin de l'Urgence Sociale. A l'usage des intervenants du champ médico-psycho-social parisien, septembre 1999 [Archives de l'Observatoire du Samusocial de Paris].

⁹ Sur la mise à mal du principe d'inconditionnalité de l'hébergement d'urgence, cf. F, le magazine de la FAS, n°19, printemps 2019, 28 p.

La difficulté à mettre en application les critères de priorité est d'autant plus forte qu'en raison de la saturation et des typologies des chambres qui se libèrent, la liste des familles prioritaires s'allonge. Les hébergements de courte durée, notamment les trois hôtels "SAS", prévus pour héberger des familles pendant 14 jours, le temps de permettre une évaluation sociale et de trouver une orientation plus durable, sont occupés pour des périodes beaucoup plus longues, faute de débouchés pour les familles. En l'absence de sorties, il est devenu très rare de disposer d'une place dans de tels établissements, et l'absence de roulement se reporte sur la liste des personnes prioritaires. Les CHU se trouvent dans cette même situation d'engorgement. D'autres lieux comme les LIMA (Lieux de mise à l'abri), ouverts progressivement par la Mairie de Paris depuis 2016 pour les familles en situation de mendicité dans le cadre de la Protection de l'enfance mais avec un volet de places pour les familles en demande d'hébergement auprès du 115, ne sont de fait plus pourvoyeurs de lits disponibles. Le LIMA 10 n'organise plus de rotations de places, et le LIMA 14 est désormais strictement réservé aux familles orientées par l'UASA (une maraude spécialisée, voir *infra*), relevant de la protection de l'enfance.

Dans ce contexte de saturation, les coordinatrices et coordinateurs 115 et SIAO se trouvent confrontés à des "choix tragiques" (Calabresi et Bobitt, 1959 ; Le Méner, 2012), devant sélectionner parmi des familles entrant toutes dans le même niveau de priorité, et encourant toutes un grave danger en l'absence de mise à l'abri. Ils doivent donc établir des critères *ad hoc* pour décider qui, d'une famille dont le père est atteint d'une pathologie cardiaque grave et dont l'enfant est handicapé, ou d'une famille dont la fille est atteinte d'une déficience du système immunitaire, accédera à la seule chambre disponible pour une telle typologie de famille. "*Parfois on ajoute le temps passé à la rue, pour trancher...*", déplore une coordinatrice.

Un temps d'attente avant l'hébergement encore plus long si l'on prend en compte les moments de rue hors radar 115

Quel est l'envers de ces "demandes non pourvues" émises par les permanenciers ? Comment les familles se débrouillent-elles, notamment pour se loger, quand elle écopent d'une DNP ? La multiplication des DNP lors de l'hiver 2019-2020 change-t-elle quelque chose à cette expérience de "rue", pour reprendre cette qualification couramment employée par les permanenciers dans leur bloc-note collectif ?

Les familles rencontrées dans le cadre de l'enquête sont toutes concernées par une longue durée d'attente avant une première réponse positive du 115, quelle que soit la composition familiale et la situation de précarité dans laquelle elles se trouvent. Elles ont attendu entre deux semaines et cinq mois entre leur premier appel au 115 et un premier hébergement

proposé, et dans la majorité des cas cette durée est supérieure à cinq semaines. On n’attend cependant pas comme dans un file, où chacun passerait à son tour.

D’après les familles reçues en entretien, ce temps passé à la rue est généralement plus long que celui qui sépare le premier appel et le premier hébergement tel qu’il est reporté dans la base de données du 115. De même que le nombre de “demandes non pourvues” ne fournit qu’une estimation basse du nombre des familles à la rue, puisqu’il ne tient pas compte des familles qui n’ont pas ou plus recours au 115, la durée entre le premier appel et le premier hébergement sous-estime la durée effective sans solution d’hébergement, tout au moins sans solution institutionnelle¹⁰.

Entretien avec Akissi Koffi, 38 ans, mère d’un bébé d’un mois à la Halte Familles Banque de France, le 23 janvier 2020, à 17h50, Paris 6^e.

“Il y a un arbre derrière, où on m’a mis, c’est là-bas je dormais sous l’arbre, oui je dormais là-bas pendant combien de mois, j’appelle 115 [du 93] mais ça... c’est à Petit Pierrefitte, sous l’arbre, tout le monde me connaît là-bas. Y’a d’autres qui me donnent à manger souvent, je dors souvent, je mange même pas. Y’a d’autres qui me dit, y’a d’autres même qui dit “non, il faut appeler 115”, j’ai appelé 115, fatiguée, j’ai fait, mais ça n’a pas donné quelque chose. Samusocial a envoyé, je sais pas, y’a une dame qui est venue, je sais pas, elle est venue me voir ce jour-là, mes pieds sont enflés partout...”

Lorsqu’Akissi doit quitter le CADA dans lequel elle se trouve à Pierrefitte-sur-Seine (93) depuis le 26 avril 2018, elle est enceinte de 3 mois et demi. Sa demande d’asile ayant été rejetée, elle passe deux mois et demi à l’abri d’un arbre, à proximité de l’hébergement dans lequel elle a passé plus d’un an. Comme beaucoup de personnes se retrouvant sans abri, elle se sent plus en sécurité dans le quartier où elle a ses repères et où tout le monde la connaît et peut lui venir en aide. Ce n’est qu’au bout de quelque temps qu’elle finit par contacter le 115, se contentant dans un premier temps de l’aide du voisinage, trop déroutée et épuisée pour parvenir à effectuer quelque démarche que ce soit. Si les premiers appels datent du mois d’août, vers le 115 du 93, Akissi n’est enregistrée comme demandeuse d’hébergement par le 115 de Paris que début septembre, après avoir été récupérée par une maraude et accompagnée jusqu’à l’hôpital Robert Debré, comme le consigne la note, et comme elle le précise lors de l’entretien. Elle attend ensuite deux mois avant d’être hébergée au CHU Necker, après avoir passé cinq mois sans hébergement et être donc restée sept mois à la rue.

Outre les familles qui ne recourent pas au 115, beaucoup de familles, comme Akissi, n’y recourent qu’après un temps passé à la rue. Pour les personnes qui viennent d’arriver en France, ce temps dépend généralement des opportunités de rencontrer des interlocuteurs à même de bien les orienter. Si certains appellent depuis l’aéroport, après une première nuit

¹⁰ Les familles, au cours de leur période d’errance, trouvent de temps à autre des solutions qui s’apparentent à des formes d’hébergement, que nous détaillerons dans la suite du rapport.

passée sur les sièges des salles d'embarquement et la rencontre d'un voyageur leur ayant donné le numéro du 115¹¹, d'autres se retrouvent plongés dans l'expérience de la rue, et passent plusieurs jours voire semaines avant d'avoir connaissance et d'être en capacité d'appeler le 115, accaparés par la survie au quotidien. Lorsque le couple Taourga arrive de Kabylie pour faire soigner deux de ses trois filles, toutes deux atteintes d'une maladie neurodégénérative¹², il est d'abord accueilli pendant une semaine dans l'appartement d'un couple de compatriotes. Malgré l'ancienneté de l'implantation d'immigrés kabyles en région parisienne (Khellil, 1994) et l'importance de la solidarité communautaire, la famille de cinq personnes ne trouve pas de connaissances susceptibles d'accueillir ses cinq membres, dont deux en fauteuil roulant, dans un périmètre qui leur soit accessible, et se réfugie dans la salle d'attente de l'hôpital Robert Debré, pendant les deux semaines d'hospitalisation d'une de leurs filles et au-delà. Ce n'est que le 4 octobre que le père de famille contacte le 115. La difficulté de la famille à se déplacer avec les bagages, le père étant lui-même atteint d'une pathologie rendant sa marche très difficile, et l'une des filles non hospitalisées étant en fauteuil roulant, explique que dans l'obligation de se rendre à l'hôpital tous les jours, la famille ait envisagé le fait de rester sur place la nuit comme la moins mauvaise des solutions.

La famille aura donc passé quatre mois à la rue avant d'être hébergée à la Halte Familles de l'hôpital Trousseau, dont trois en demande d'hébergement au 115. A la seule lecture des notes des écoutants, cette durée semble être de huit mois, la famille Taourga ayant déclaré au premier appel être présente en France depuis le mois de mai alors qu'elle n'est arrivée qu'en septembre, selon le parcours migratoire restitué dans l'entretien du 21 janvier 2020. Cette déclaration de date, qui vise probablement à éviter l'attente des trois mois minimum indispensable avant toute prise en charge, est bien identifiée comme stratégie d'accélération du parcours d'hébergement¹³, et invite à manier avec prudence les données du 115, en ayant toujours à l'esprit que le récit des familles s'y co-écrit, par les écoutants et par les appelants, dans l'objectif d'un hébergement rapide.

En tout état de cause, le premier appel au 115 n'est que l'une des étapes d'un parcours de rue qui peut durer plusieurs mois, et prendre diverses formes, notamment l'hébergement chez des connaissances, dont les conditions, comme les allers retours entre le toit et la rue, l'incertitude du lendemain, l'obligation de quitter l'appartement en journée, sont parfois proches de l'expérience de la rue.

¹¹ Aucune des familles rencontrées au cours de l'enquête n'était dans cette situation, mais le fait est rapporté par plusieurs familles dans d'autres enquêtes. O. Macchi, N. Oppenheim, *Adolescents sans logement. Grandir dans une chambre d'hôtel avec sa famille*, Défenseur des droits, 2019.

¹² Syndrome de Hallervorden Spatz

¹³ Les discussions avec les gestionnaires de la base de données du 115 et du SIAO Urgence, Elsa Garcin et Christian Hauvespre, ont été à cet égard très éclairantes et nous ont permis de formuler des hypothèses au sujet de écarts entre nos relevés à partir des entretiens et les relevés des écoutants.

Chez des tiers, à la frontière de l'expérience de la rue

Le recours à l'hébergement chez un tiers, qu'il soit membre de la famille, ami, connaissance, ou compatriote inconnu avant l'arrivée à Paris, est fréquent chez les familles rencontrées, tout comme il l'est pour l'ensemble des familles sans domicile. D'après l'enquête ENFAMS, réalisée en 2013, 47% des ménages enquêtés vivaient chez un tiers avant de se retrouver sans domicile¹⁴ (Guyavarch et al., 2014). Les récits des expériences chez des tiers révèlent que, au moins durant la fin du séjour, les familles traversent une période floue, caractérisée par l'incertitude du lendemain, des négociations avec l'hôte, des allers retours entre l'hébergement et la rue, et des journées passées à la rue. Certaines d'entre elles passent plus de temps à la rue que sous un toit, obligées de quitter l'appartement en journée ou choisissant de le faire pour peser le moins possible sur le quotidien de leurs hôtes pour s'assurer d'une durée suffisante d'hébergement, stratégie observée par ailleurs chez les personnes les plus précaires (Baronnet et al., 2012).

Extrait d'entretien avec Suzanne, 29 ans, mère d'une fille de 3 semaines, à la Halte Familles de l'hôpital Trousseau, le 22 janvier 2020, 10h, Paris 12^e.

"J'ai rencontré une amie en Grèce, une fille camerounaise. Elle m'a dit qu'elle avait sa maman ici en France [...] On est allés d'abord chez sa maman. Elle a dit non, elle n'a pas le droit de me garder, c'est pas légal, et ça va lui amener des problèmes. Elle est dans [un hébergement] social, tout ça c'est pas bien [...] Elle m'a gardé juste une semaine chez elle. Et après maintenant j'ai rencontré encore une autre fille camerounaise, c'est elle qui m'a un peu gardé pour longtemps. J'ai suivi, je suis allée là-bas, elle n'avait pas une grande maison, je dormais au sol avec juste une chambre comme ça, cuisine, et toilettes dedans [...] Avec un enfant, en plus elle était enceinte. Après elle m'a dit, comme elle est enceinte, il faut qu'elle accouche, la pièce est trop petite. Donc il va falloir que j'essaie de chercher. Et c'est arrivé que je sois enceinte, c'est là où elle a dit "Vraiment je peux plus rien pour toi [...] en plus c'est dangereux si l'assistante sociale ici à la maison vient me rendre visite, ça va être dangereux pour moi. Donc tu vas te chercher [un autre endroit]". Au début elle m'a dit "faut essayer de chercher, mais je te laisse encore le temps où tu cherches où tu vas aller rester", et après elle a accouché, c'est là où elle m'a dit "non je peux plus supporter, là tu vas vraiment aller chercher dehors"."

Avant de se retrouver dehors, Suzanne est hébergée par deux personnes différentes, originaires du même pays qu'elle. Dans les deux cas, ce sont des personnes qu'elle vient tout juste de rencontrer, et dont le soutien est précaire, en raison de ce lien faible et de conditions matérielles leur laissant peu de marge de manoeuvre - hébergement social interdisant d'abriter une tierce personne, surpopulation du logement oblige. Après la semaine passée chez la mère de l'amie rencontrée en Grèce, pays par lequel elle est arrivée en Europe, Suzanne passe huit mois chez une nouvelle connaissance, contre la garde de son enfant et du ménage. Plusieurs événements poussent Suzanne vers la sortie : successivement la grossesse

¹⁴ E. Guyavarch, E. Le Méner, S. Vandentorren (dir.), 2014, *Enfants et familles sans logement personnel en Ile-de-France*, p. 119-120.

de son hôte, sa propre grossesse, et l'accouchement de son hébergeuse. Plus le temps passe, plus l'expérience de la rue se rapproche, sans qu'une date ait été fixée et sans que Suzanne, faisant des aller-retour entre l'école et la maison et prenant une part de plus en plus grande dans les tâches ménagères à mesure que la grossesse de son amie l'empêche de gérer le quotidien, puisse chercher des solutions alternatives.

Parmi les familles rencontrées pendant l'enquête, toutes les femmes arrivant seules¹⁵ de leur pays d'origine ou se retrouvant seules à la rue après un passage en CADA ont, comme Suzanne, connu un ou plusieurs épisodes d'hébergement chez des tiers, solution facilitée par l'importance de l'hospitalité communautaire (Timéra, 2000). Akissi ne trouve pas un tel hébergement à sa sortie du CADA de Pierrefitte, mais a connu deux hébergements successifs avant d'être prise en charge dans le cadre de la demande d'asile en 2018. Venues de Côte d'Ivoire, du Cameroun ou du Sénégal, elles ont dans un premier temps bénéficié de l'accueil chez un compatriote qu'un membre de leur entourage leur avait indiqué comme susceptible de l'héberger. Cette expérience, relatée dans d'autres enquêtes¹⁶, est souvent source de déconvenues.

¹⁵ Notre enquête portant sur les familles, les femmes seules rencontrées étaient toutes enceintes, mais le fait d'être seule en situation de rue favorise l'hébergement chez un tiers.

¹⁶ Mireille Eberhard, Elsa Garcin et al., 2018, *Les femmes seules dans le dispositif de veille sociale*, Observatoire du Samusocial de Paris, p. 35-41.

Entretien avec Solange, 37 ans, mère d'une fille d'un mois, à la Halte Familles de l'hôpital Trousseau, le 22 janvier 2020, 8h, Paris 12^e.

“Y’a une amie, elle m’a dit que si je pouvais venir ici, que ici la situation au moins même si c’est pas un grand boulot on peut quand même trouver quelque chose [...] J’ai adhéré à son idée, mais après je lui ai dit que je connais vraiment personne ici, si elle pouvait m’héberger parce que j’avais les informations qu’il ici c’était le problème d’hébergement qui était compliqué. Elle m’a dit “Ok, y’a pas de problème!”, c’est une amie d’enfance. Donc du coup j’ai eu confiance en ce qu’elle a dit [...] Quand je suis arrivée elle m’a accueillie à l’aéroport, j’ai passé juste deux mois avec elle. Et quand je suis arrivée elle était enceinte. Donc du coup je l’aidais dans ses tâches. Franchement elle a trouvé ma présence vraiment nécessaire. Elle avait deux autres enfants [...] Pendant longtemps je suis arrivée, je sortais pas, elle me montrait pas les choses, comment on monte dans le RER, rien. [...] J’ai commencé à contacter des personnes pour leur dire de me mettre en contact avec des personnes parce que je peux pas venir dans un pays où je reste seulement dans une maison [...] Elle s’est fâchée parce que des personnes me donnaient des informations. Parce qu’elle voulait que je reste à la maison, s’occuper de ses enfants, tout ça [...] Comme j’ai commencé à sortir, elle m’a demandé de partir. Je savais pas où partir j’ai appelé le 115 ce jour-là, ils n’ont rien trouvé pour moi. Donc je lui ai demandé de me laisser quelque temps, le temps de trouver des personnes pour m’orienter quelque part. Et là j’ai encore appelé Abidjan, et ils m’ont mis en contact avec un couple. Et je suis partie chez eux [...] Ils habitaient à Cormeilles-en-Parisis [...] Dès que je suis arrivée elle m’a dit “Bon, vous allez surveiller mon bébé, et moi je vais partir travailler”. Moi je lui ai dit “Je vais chercher à faire des petits boulots, parce qu’ici il y a le transport à payer, y’a plein de choses à payer”. Elle m’a dit qu’elle allait me payer, j’ai dit “Non, comme j’habite chez vous et que je paye rien, je peux déposer le bébé à la crèche, mais si j’ai un boulot moi je vais partir”. Elle a trouvé qu’elle n’allait pas pouvoir travailler parce que j’ai commencé à faire un remplacement, elle s’est fâchée, ils m’ont mis encore dehors”.

Contrairement aux autres femmes mises en contact avec des compatriotes déjà installés en France, Solange connaît personnellement la personne qui lui propose de l’héberger à son arrivée, mais cela ne l’empêche pas de se trouver dans la même situation qu’elle : les hébergeurs se révèlent très exigeants quant aux services qu’elles rendent en échange du gîte et parfois du couvert, et n’hésitent pas à les mettre dehors dès qu’elles cherchent à sortir de la sphère domestique et de la dépendance dans laquelle ils les tiennent. L’annonce de la grossesse vient souvent précipiter l’expulsion du domicile. Ainsi Carine est-elle mise à la porte de l’appartement dans lequel, après l’avoir incité à quitter le CADA de Limoges, un ami de sa famille à Abidjan la faisait travailler toute la journée et lui interdisait toute sortie.

Ce confinement au domicile des tiers hébergeurs contribue à retarder les démarches indispensables à leur intégration sociale et les maintient parfois dans une ignorance des dispositifs d’assistance, ignorance entretenue par exemple par l’hébergeuse de Suzanne, qui en huit mois ne lui indique pas l’existence du 115 alors qu’elle y a eu recours pour son propre hébergement. *“Si j’avais su que je pouvais appeler le 115 depuis!... Tu m’as pas fait appeler le*

115, tu m'as fait rester chez toi perdre du temps", lui reproche la jeune femme lorsqu'elle est orientée vers le numéro d'urgence par l'assistante sociale des urgences de Lariboisière.

Les récits de telles situations de dépendance font écho aux récits recueillis dans l'enquête sur les femmes seules menées à l'ESI Halte Femmes (Paris 12^e) et aboutissent soit à l'expulsion des femmes qui n'acceptent plus de se soumettre, soit au départ forcé de celles-ci pour fuir des situations d'exploitation. Selon cette enquête, 13% des femmes perdent leur hébergement parce qu'elles étaient exploitées par l'hébergeur, et l'on peut penser d'après les entretiens menés dans l'enquête que sur les 49% de femmes qui déclarent avoir été expulsées et avoir été enjointes à quitter le logement, une partie l'a été dans un contexte de montée de tensions autour des services rendus par l'hébergée¹⁷.

En dehors des femmes enceintes seules, d'autres familles sont également hébergées chez des tiers à leur arrivée en France, mais pour des durées plus courtes. Dans les familles où l'homme est d'abord arrivé en France seul, l'arrivée du reste de la famille peut fragiliser les arrangements résidentiels qu'il avait mis en place.

Entretien avec Abdou et Khadidiatou Diop, 28 et 20 ans, le 21 janvier 2020, 8h, Halte Familles de l'hôpital Trousseau, Paris 12^e.

"Nous sommes au nombre de cinq personnes dans la chambre, moi je dors par terre. La chambre c'est trente euros qu'on donne au propriétaire. C'est une chambre dans un foyer, la chambre [est attribuée] à quelqu'un, donc des fois il faut que cinq personnes... [il] peut prendre cinq personnes. Après nous, on donne l'argent [...] Moi je travaille pas beaucoup, je donne trente euros, mais les autres je connais pas combien ils donnent. Lui [le locataire officiel] il travaille, parce qu'il a les papiers, lui il travaille. La chambre est à son nom [...] Si tu as les papiers tu peux faire une demande d'une chambre. Voilà, maintenant après tu peux prendre les gens pour dormir ensemble [...]"

Avec l'arrivée de sa compagne, Abdou ne peut plus sous-louer comme il le faisait depuis des années une place au sol dans une chambre d'un foyer abritant des travailleurs africains. Devant renoncer à ce mode d'hébergement clandestin, développé depuis les années 1970 (Mbodj-Pouye, 2016 ; Bernardot, 2006) et auquel recourent les moins argentés des hommes immigrés venant d'Afrique de l'Ouest et/ou ceux qui ne sont pas régularisés, il parvient à temps à dormir en couple dans la chambre d'un autre compatriote, mais de façon espacée et de moins en moins, à mesure que la grossesse de Khadidiatou progresse. Comme lui, Vadjiguiba avait trouvé refuge peu après son arrivée de Côte d'Ivoire dans un foyer occupé par des travailleurs maliens à Montreuil, dormant quant à lui avec d'autres dans un des

¹⁷ Mireille Eberhard, Elsa Garcin, op. cit., p. 36-37. Précisons que les pourcentages pour chacun des motifs de départ du domicile dans l'enquête menée à l'ESI sont calculés sur l'ensemble des femmes sans domicile, y compris celles qui ont dû quitter un logement, et celles qui étaient hébergées dans un contexte familial. Les proportions de départ pour expulsion ou exploitation sont donc certainement supérieures pour les seules femmes hébergées chez des compatriotes peu ou non connues avant l'arrivée.

couloirs du foyer, près des toilettes, avant que celui-ci, surpeuplé et insalubre, ne ferme¹⁸. Lorsque sa femme Fanta le rejoint avec leur fils, le 6 mars 2019, il doit le jour même quitter l'hôtel dans lequel, avec d'autres résidents clandestins du foyer, il avait été relogé pour trois jours par la mairie de Montreuil. Dans les deux cas, l'hébergement dont bénéficiait l'homme seul ne se prolonge pas longtemps à l'arrivée de la femme, à plus forte raison si elle arrive avec des enfants ou si elle est enceinte.

Pour toutes ces personnes isolées, femmes ou hommes, hébergées par des tiers, et comme cela est observé dans d'autres enquêtes pour les femmes enceintes (Berrocal, Le Méner, 2014), le changement de taille du ménage met en péril la continuité de l'hébergement, parce qu'il entraîne, ou précipite dans le cas des femmes maintenues à domicile qui annoncent leur grossesse, la demande des hébergeurs de libérer le logement. Dans ENFAMS, la grossesse figure ainsi comme le troisième motif le plus fréquent de fin de cohabitation parmi les personnes hébergées chez des tiers¹⁹.

La possibilité d'être hébergée chez des tiers est donc plus réduite pour la famille que pour les personnes seules. Les familles nombreuses rencontrées n'ont pu recourir que peu, et peu de temps, à cette solution. Sur les quatre familles en couple avec trois enfants, les deux familles qui ont pu dormir chez des tiers sont des familles originaires de Kabylie, qui ont rejoint la France pour faire soigner leur(s) enfant(s) malades.

Extrait d'entretien avec Fayed et Ledha Taourga, 48 et 49 ans, parents de 3 filles de 15, 13 et 9 ans, le 21 janvier 2020, 14h, Halte Familles de l'hôpital Trousseau, Paris 12^e.

"On a été hébergé chez un ami pendant une semaine, mais comme vous voyez c'est une famille nombreuse, donc il pouvait pas nous garder [...] ça se comprend, quand même! Il n'avait pas beaucoup de place. Donc on a occupé une chambre, comme sa famille était en congé, donc ça posait pas de problème, mais avec le temps..."

A la différence de l'hébergement des personnes seules, les familles ont plus de difficulté à se maintenir chez des tiers. Elles peuvent bénéficier de l'intermittence des présences de la maisonnée, lorsqu'une partie des habitants est absente du domicile, pour des vacances ou toute autre raison.

¹⁸ Les conditions d'hébergement dans ce foyer et la décision de le fermer ont été relatées dans la presse. *La Croix*, 21 novembre 2018, Julien Duriez, "Quand un foyer de migrants tombe en ruines"; *La Croix*, 29 novembre 2018, Julien Duriez, "A Montreuil, les Maliens du foyer insalubre de la rue Bara enfin relogés".

¹⁹ E. Guyavarch, E. Le Méner, S. Vandentorren, 2014, *Enfants et familles sans logement personnel en Ile-de-France*, p. 123.

Entretien avec Mohand et Kahina Zenati, 46 et 42 ans, parents d'un fils le 21 janvier 2020, 12h, Halte Familles de l'hôpital Trousseau, Paris 12^e.

“Y’a des gens qui nous ont hébergés. Il y a un compatriote algérien qui est allé à l’Espagne pour un mois, pour son congé avec sa famille, il nous a laissé son appartement, en Essonne [...] Après, on a rencontré un compatriote qui nous a hébergé pendant une semaine à Bondy. On l’a rencontré dans le métro ici à Paris, il nous a donné une semaine chez lui [...] Après on est retourné à l’Essonne [...] A Bondy, il y a l’étudiant, il travaille dans la sécurité, à chaque fois qu’il travaille la nuit, il nous dit : “si vous voulez passer la nuit...”. Et il nous passe les clefs. Quand il venait le matin, on va sortir.”

Si pour l'ensemble des familles les ressources sociales qui favorisent l'hébergement chez un tiers sont liées à la solidarité communautaire, les opportunités qu'elles offrent sont plus réduites pour les familles nombreuses en raison de la suroccupation du logement que leur présence entraîne. Les personnes ne peuvent être hébergées que pour de courtes durées, et sont dépendantes des présences des membres de la maisonnée pour pouvoir s'installer. Dans ces conditions, le passage de l'hébergement chez un tiers à la rue ne se présente que rarement comme un moment de rupture entre deux états différents. Pendant une durée plus ou moins longue, les familles alternent les nuits à la rue et les nuits de retour à l'adresse de l'ancien hébergement en fonction des opportunités de place qui se présentent. Dans cette vie au jour le jour se mettent en place des stratégies de survie pour faire face à l'absence de toit, et les nuits sans toit se multiplient.

Deux familles seulement sur les seize rencontrées n'ont jamais bénéficié d'un hébergement chez un tiers depuis leur arrivée en France. Dans les deux cas, il s'agit de couples avec trois enfants, qui ont dû se débrouiller par leurs propres moyens à la fois à leur arrivée, et après que leur demande d'asile a été rejetée. En plus de la taille de la famille, qui constitue un frein à l'accueil chez un tiers, il est possible que l'origine géographique des familles, géorgienne et tchéchène, limite les opportunités de trouver un soutien communautaire. L'étude en cours de l'Observatoire sur les femmes enceintes montre qu'en 2017, aucune des 23 femmes originaires de Géorgie ne déclare comme motif d'errance l'expulsion de chez un tiers, alors que plus des $\frac{4}{5}$ d'entre elles déclarent le départ du pays d'origine, ce qui laisse supposer qu'elles ne bénéficient pas de contacts avec des ressortissants géorgiens en arrivant en France. Par ailleurs, l'enquête ENFAMS a montré que si 70% des personnes sans logement venus d'Afrique subsaharienne avaient bénéficié d'un hébergement chez un tiers avant le premier épisode sans domicile, ce n'était le cas que pour 10% des personnes originaires de la CEI ou d'autres états européens hors Union européenne²⁰. L'histoire plus récente de l'immigration en provenance de l'Europe de l'Est par rapport à celle venue du Maghreb ou de l'Afrique de l'Ouest pourrait expliquer le caractère plus ténu des liens intracommunautaires.

²⁰ E. Guyavarch, E. Le Méner, S. Vandentorren, 2014, *Enfants et familles sans logement personnel en Ile-de-France*, op. cit., p. 121.

Etant donné la saturation du parc hôtelier, le 115 répond de moins en moins bien aux familles - moins souvent, moins rapidement, rarement positivement. Pour des ménages accompagnés d'enfants, qui constituaient jusqu'alors un "avantage", certes "sous contrainte" (Marpsat, 1999) pour accéder à l'hébergement, pour y accéder promptement s'entend, et durablement au besoin (Marpsat, 1999 ; Brousse 2006), obtenir un hébergement d'urgence est devenu une épreuve d'endurance. Comme nous l'avons vu, les familles candidates à l'hébergement tâchent de patienter chez des tiers, des parents installés en France, qui les logent plus ou moins durablement. Mais l'hospitalité ne dure qu'un temps. Comme l'a montré Pierre Eloy (2019), dont les analyses ne portent pourtant pas jusqu'au dramatique hiver 2019-2020, une part croissante des familles hébergées par le 115 ont connu au préalable un épisode sans abri. Momentanément ou définitivement à la porte de chez leurs hôtes, et contraintes de patienter avant d'obtenir un hébergement institutionnel, comment ces ménages se débrouillent-ils pour s'abriter et plus largement assurer leur subsistance ? Nous avons enquêté dans différents espaces à la recherche de familles à la rue, afin de décrire leurs pratiques de survie, et nous avons commencé par les chercher dans l'espace public, en accompagnant une maraude spécialisée, l'Unité d'assistance aux personnes sans-abri (UASA).

Dans les rues de Paris, des familles sans abri invisibles

L'Unité d'assistance aux sans-abri (UASA) est créée en 2004 au sein de la Direction de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection de la Mairie de Paris. C'est une équipe municipale dont l'activité principale est d'aller à la rencontre des personnes sans abri à Paris, y compris dans les bois de Vincennes et Boulogne. Composée de 27 inspecteurs de sécurité, de deux travailleurs sociaux et de deux interprètes, elle organise des maraudes sur tout le territoire parisien. Face à l'augmentation des familles visibles sur la voie publique, une maraude spécialisée dans la rencontre des familles a été créée en 2014, et opère tous les mardis et jeudis de 18h à 22h, à la recherche de personnes accompagnées d'enfants dans les rues de la capitale.

C'est donc par cette maraude spécialisée, qui nous semblait le meilleur terrain d'observation des familles dormant dans la rue, que nous avons commencé notre exploration des rues parisiennes²¹, avant de nous tourner vers d'autres sources d'information sur les situations de rue des familles dans la capitale, provenant de notamment les fiches de signalement et des interventions des équipes mobiles d'aide du Samusocial de Paris.

²¹ L'UASA a également constitué un terrain d'enquête pour Pierre Eloy (2019, chap. 5).

“On ne rencontre plus de familles avec enfants dans les rues de Paris” : une maraude sans objet ?

Journal de terrain, maraude familles de l’UASA²², au départ de Paris 18^e, le 11 février, 22h.

22h24, le “fourgon” arrive sur l’avenue des Champs-Élysées depuis la place de l’Étoile. Gérard et Pascal, les deux inspecteurs de sécurité affectés ce soir à la maraude, regardent chacun d’un côté de la rue, à la recherche de familles installées sur les larges trottoirs de l’avenue. Avant de partir, le responsable leur a donné la liste des lieux où ils devaient se rendre, avec parfois des indications précises sur les familles recherchées. Sur les Champs-Élysées, ce sont les Memet que les inspecteurs cherchent du regard depuis le véhicule en marche. “*Il t’a dit qu’ils étaient vers le Zara, c’est ça?*”, demande Gérard à son collègue. “*Il y avait plus de chances de les choper le jeudi, là il n’y a pas grand monde...*”. Le fourgon quitte les Champs-Élysées sans avoir trouvé les Memet, Gérard conclut, dans un style qui anticipe sur le compte-rendu qu’il devra écrire à son retour au siège : “*Ils ne sont pas présents à l’heure où nous passons. Nous n’avons vu qu’une femme seule en situation de mendicité*”. En route vers Saint-Lazare, seconde destination de la liste, les agents prévoient un service calme : “*Ca va être calme, ce soir, je crois...*” “*J’ai l’impression, oui...*”. En effet, la suite de la maraude se déroule sans que nous rencontrions de familles. Pascal, depuis trois ans à l’UASA, explique à Gérard, nouvellement arrivé, le circuit précis à parcourir en fourgon pour chacun des secteurs mentionnés. A la fin de chaque secteur, Saint-Lazare puis la zone autour de la gare Montparnasse, le boulevard St-Germain, la rue du faubourg Montmartre, il conclut d’une formule : “*Pas de présence de famille avec ou sans enfant*”. Au volant du fourgon qui descend la rue de Rennes, Gérard note : “*T’entends aux infos qu’il y a 400 familles qui dorment chaque nuit dans les rues de Paris... Franchement on tourne toutes les semaines, on tourne, on les voit pas!*”

Ce soir-là, comme la plupart des soirs de maraude, d’après les agents, et le responsable de l’UASA²³, aucune famille ne se trouvait sur le trajet des inspecteurs, en tout cas pas à portée de regard depuis la chaussée. Michel Rey, chef de l’UASA, constate en effet depuis plus d’un an un “*très net recul des familles avec enfants en rue*”²⁴. Il évoque l’époque où “*surtout dans*

²² Unité d’Assistance aux Sans-Abri, créée en 2004 au sein de la Direction de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection de la Mairie de Paris.

²³ Entretien avec Michel Rey, au siège de l’UASA, Paris 18^e, le 3 février 2020, 16 h.

²⁴ Depuis 2018, plusieurs enquêtes de recensement des sans-abri ont eu lieu dans les rues de Paris. La nuit du 15 au 16 février 2018, 2% des sans abri étaient composés des parents accompagnés d’enfants (APUR, *Les personnes en situation de rue à Paris la nuit du 15-16 février 2018. Analyse des données issues du décompte de la Nuit de la Solidarité*, rapport, octobre 2018). Un an plus tard, cette proportion passe à 3% – mais la valeur ne tient vraisemblablement pas compte de 153 personnes recensées en “campements de famille” (APUR, *Les personnes en situation de rue à Paris la nuit du 7-8 février 2019. Analyse des données issues du décompte de la 2e édition de la nuit de la solidarité*, rapport, décembre 2019). A la fin de l’été 2018, l’Enquête de la Coordination des maraudes a compté *** personnes visiblement en famille, la journée, à Paris, principalement en train de mendier (Andriamanisa et al., 2020, à par.). Le chiffres de 2020 ne sont pas connus au moment de la rédaction de ce rapport.

les arrondissements attractifs, on en voyait à chaque coin de rue” et conclut au succès de la mission confiée à l’UASA depuis la création de la maraude familles, sous l’impulsion de Bertrand Delanoë, alors maire de Paris, désireux de mettre fin à la présence de mineurs, de femmes enceintes et de familles avec des enfants de moins de trois ans dans la rue.

Pourtant, les familles dont parle Michel Rey, et qui sont dans le viseur des maraudeurs de l’UASA, ne sont qu’en partie celles qui sont comptabilisées comme demandeuses d’hébergement à partir des chiffres du 115 de Paris. Pour les familles en recherche d’assistance, le parcours est *“plus gratifiant”*, pour elles comme pour l’équipe : elles sont orientées vers les travailleurs sociaux, qui leur proposent une mise à l’abri dans les LIMA²⁵ en attendant d’une solution plus pérenne avec le 115, les aident dans leur démarche, et oeuvrent en particulier à la scolarisation des enfants. Mais les familles que cherche l’UASA dans les rues de Paris sont souvent celles qui sont réticentes à un accompagnement institutionnel et dont la présence dans la rue s’explique principalement par l’activité de mendicité, qui leur procure la plus grande partie de leurs ressources. Leur refus d’assistance met en échec les tentatives des travailleurs sociaux, et dans la mesure où elles pratiquent la mendicité avec leurs enfants, elles s’exposent à des mesures répressives liées à la protection de l’enfance. D’où l’ambiguïté des maraudes *“familles”*, dans le cadre desquelles les maraudeurs poursuivent une mission de protection de l’enfance, associée à la constatation d’un délit (Eloy, 2018 : chap. 5). En cas de constats réitérés de la mendicité avec les enfants, et après des propositions répétées d’aide et des rappels à la loi, la famille fait l’objet d’une ordonnance de placement provisoire (OPP), et lors d’une opération conjointe avec la police, les enfants peuvent être enlevés à leurs parents et placés dans un foyer.

Dans ces conditions, le fait que les familles ne soient plus visibles dans les rues ne tient pas uniquement à la réussite du travail d’assistance aux familles à l’orientation de celles-ci vers des hébergements. Pour une partie d’entre elles, qui ne sont pas toutes en recherche d’hébergement, ou qui le sont mais refusent des orientations en dehors de Paris, trop éloignées de leur lieu de manche, l’invisibilité fait partie des stratégies d’évitement des maraudes, stratégie renforcée après la mise en oeuvre de mesures répressives : *“Quand il y a une OPP, le téléphone arabe fonctionne et ça se calme pendant un moment, on ne voit plus d’enfants en mendicité”*, précise Gérard au cours de notre maraude. S’il enregistre une quasi-disparition de ces familles dans les rues parisiennes, le responsable de l’UASA reconnaît qu’elles se sont plus déplacées qu’elles n’ont réellement cessé d’occuper la rue : *“Les familles écartées des rues parisiennes se retrouvent dans les communes limitrophes, à Saint-Ouen, à Bagnolet. On les voit parfois, juste après la limite de Paris.”*

Par ailleurs, beaucoup de lieux de mise à l’abri ayant ouvert depuis cet automne, certaines familles sont temporairement hébergées. Les travailleurs sociaux de l’UASA ont ainsi pu transmettre au SIAO un tableau des familles repérées au cours des maraudes, qui ont été, pour celles qui l’acceptaient, accueillies dans ces nouveaux centres, par exemple le site Go

²⁵ (quota de places réservées dans les LIMA pour l’UASA, qui est prioritaire, dispositif prévu pour la mission)

Sport dans le 16^e arrondissement²⁶. La période hivernale et la crainte de l'OPP contribuent ainsi, si ce n'est à faire disparaître, du moins à masquer le phénomène des familles à la rue. Mais si les maraudes familles nocturnes de l'UASA ne croisent la plupart du temps plus de familles depuis l'automne dernier²⁷, ce n'est pas uniquement parce que celles-ci se dérobent au regard des inspecteurs de sécurité.

Les familles recherchées en priorité par l'UASA sont celles dont les enfants doivent être protégés de la mendicité, ainsi que celles qui sont signalées, principalement par les divers services de la mairie, parce qu'elles sont installées devant les établissements municipaux, bibliothèques, mairies d'arrondissement, etc. Il n'est alors pas surprenant que les trajets parcourus par les fourgons du service d'assistance aux sans-abri soient en majorité de grands axes de circulation, où les espoirs de gain de manche sont les plus importants.

Même si toutes les familles à la rue ne sont pas nécessairement *dans* la rue, il est possible qu'une partie s'y trouve bel et bien, à l'abri des regards des maraudeurs. Elles peuvent même passer entre les mailles d'un repérage axé sur la présence d'enfants et des attitudes et accessoires évoquant la mendicité, de la part d'agents qui cherchent avant tout à "*voir un événement*"²⁸ - mendier avec des enfants - plutôt qu'à repérer des personnes présentes.

Dans quelle situation se trouvent les familles signalées au 115 de Paris ?

Malgré l'augmentation considérable du nombre de places d'hébergement pour les familles cet hiver, des familles sont signalées chaque nuit au 115 de Paris. Le nombre de ces signalements ne peut nous donner d'indication sur l'ampleur du phénomène dans la mesure où il n'en est qu'un enregistrement partiel, supposant que la famille ait été effectivement repérée, qu'elle accepte d'être signalée et que le particulier, le service social, la maraude, fasse la démarche auprès du 115. En revanche, leur localisation, les précisions données sur les personnes identifiées en situation de rue, nous renseignent sur les conditions dans lesquelles une famille peut aujourd'hui se retrouver sur la voie publique parisienne.

Entre le 1^{er} novembre 2019 et le 29 février 2020, 244 signalements de familles ont été effectués auprès du 115, émanant principalement de particuliers²⁹. Ce chiffre est nécessairement inférieur au nombre de familles effectivement présentes, car il exclut les

²⁶ Entretien avec Nicolas Iodice et Hélène Garrigues, le 17 février 2020, 13h, Observatoire du Samusocial, Paris 11^e

²⁷ Entretien avec Nicolas Iodice et Hélène Garrigues, le 17 février 2020, 13h, Observatoire du Samusocial, Paris 11^e

²⁸ Michel de Fornel, 1991, "*Voir un événement*", *Raisons Pratiques*, n°2, "*L'événement en perspective*", Paris, Ed. de l'EHESS.

²⁹ 222 si on exclut les signalements d'abord comptabilisés comme nouveau signalement dans la base, et se révélant être des répétitions d'appels pour une même famille dans la même journée / nuit.

familles non identifiées comme sans abri, celles qui s'installent dans des coins où elles ne sont pas aisément repérables, et celles qui ne sont pas identifiées comme des familles, notamment les femmes enceintes. Il exclut aussi celles qui sont visibles mais ne sont pas signalées, parce que les personnes qui les croisent ne le souhaitent pas, parce que les familles ne le souhaitent pas³⁰, ou parce qu'elles ne connaissent pas cette possibilité ou n'ont pas le temps d'attendre que leur appel au 115 aboutisse³¹.

En mettant en regard les quelques mille familles en demandes non pourvues par le 115 chaque jour et le nombre de signalements familles, qui équivalent à une moyenne de deux signalements par jour sur la période, il semble évident qu'une grande partie des familles trouve refuge à l'écart des zones les plus visibles de l'espace public. Pour autant, même si le chiffre dit peu sur l'ampleur du phénomène, il donne une première idée des lieux dans lesquelles les familles les plus démunies, celles qui n'ont pas trouvé d'autre solution pour la nuit, s'installent.

Carte avec chiffre par arrondissement (VF)

En dehors des 22 signalements transmis à d'autres maraudes ou services d'aide aux sans-abri, souvent parce qu'elles sont plus adaptées au profil de la famille d'après le signalement, et des 17 qu'elles n'ont pas été en mesure de traiter, les maraudes du Samusocial se sont déplacées vers les familles signalées. Un quart des familles n'est d'ailleurs pas trouvé par l'équipe mobile d'aide, pouvant s'être déplacée ou avoir trouvé un coin plus tranquille.

Lorsque les EMA ont trouvé les familles, elles ne sont malgré tout pas intervenues dans 75 cas, parce que le contact n'a pas pu s'établir, soit que la famille s'était déplacée, qu'elle dormait, etc. Sur les 108 interventions effectuées, 61 ont donné lieu à une orientation vers une structure d'hébergement, une vers l'hôpital³², et 30 n'ont pas pu apporter de solution à la famille³³. Les familles signalées, d'après les descriptions faites dans les fiches de signalement, se trouvent dans des situations diverses :

³⁰ Sur l'application dédiée au signalement des personnes en urgence sociale, il est précisé : *"Avant de signaler quelqu'un, il est nécessaire d'engager la conversation avec la personne et de lui demander son avis sur l'envoi d'une maraude"*.

³¹ Depuis décembre 2018, les signalements peuvent être effectués via l'application Signalement du Samusocial de Paris, pour faciliter la démarche et éviter les temps d'attente du 115, mais cette possibilité n'est pas connue de tous.

³² Le format de l'enquête n'a pas permis de trouver des explications à ce chiffre très bas. Une partie de l'explication peut être que les EMA ont tendance à orienter les personnes ayant un problème de santé vers le centre d'hébergement Romain Rolland, dans lequel elles peuvent bénéficier d'une consultation médicale le matin venu, plutôt que vers les urgences, où l'accueil n'est pas toujours très favorable.

³³ Autres cas : 8 ROPP, 4 déjà orientées ou en attente, 2 "places de jour transport" (?)

Extrait des descriptions lors des signalements, transcrites par l'écouter 115 ou rédigées par la personne faisant le signalement sur l'application dédiée. Novembre 2019 / février 2020

Passage commun AA12³⁴, entre le 135 et le 139 avenue Daumesnil, 75012. Nombre de personnes signalées : 3. Présence d'au moins un enfant. Informations supplémentaires sur l'adresse : le passage entre Go Sport et Leroy Merlin.

Une femme et sa fille au niveau de la FNAC.

Une famille à l'arrêt de bus 48, Cail Demarquay, 75010³⁵.

Un couple³⁶ à côté de Rosa Parks, au pied d'un escalier à droite de l'entrée de la station, dans le prolongement d'un mur.

Une famille de 5 avec au moins un enfant, à l'entrée d'un immeuble, (?) 75015

Femme et sa fille de 5 ans, 5 rue Caulaincourt, devant Castorama.

Une femme avec sa fille de 2 ans. Devant station métro station Rome. Blouson beige-vert et capuche. La petite fille a une écharpe rose.

43, avenue du Maine, 75014. Devant la pharmacie Bienvenue. Peut se trouver à l'abribus Gare Montparnasse, devant la pharmacie. parle peu le français, parle également l'italien. Femme avec un enfant de deux ans. Femme : Haut noir, pantalon kaki. Une poussette et un sac de voyage. Enfant : petit manteau vert.

1 femme et 1 enfant de 2 mois – 14 rue de Chabrol, 75010.

Un couple et deux enfants, 161 avenue Daumesnil, devant Intermarché.

Une femme et son nourrisson sous le pont du périph, 7 place de la porte de Pantin, 75019.

32 rue Regnault, 75013, devant un restaurant « O Délice ». Veste grise avec jean et bonnet noir.

3, rue Antoine Julien Hénard, 75012. Une famille derrière un échafaudage du magasin Intermarché. Une femme et un homme d'une trentaine d'années et deux petites filles de deux et trois ans.

Rue Pelleport, 75020, au niveau des urgences de Tenon, signalé par l'hôpital. Couple et 2 enfants, la femme de 23 ans est enceinte.

Femme et trois enfants sous la passerelle de l'avenue de Flandres, métro Corentin Cariou, 1 avenue Corentin Cariou, 75019. *“La dame se trouve sous la passerelle de l'avenue de Flandres (métro Corentin Cariou) avec trois enfants. Je lui ai dit que j'appelais le 115 mais elle ne parle pas français.”*

Mini campement de 2-3 tentes, avec 3-4 adultes et 2 enfants sur un terre-plein herbeux à l'entrée du périph porte de Gentilly. 31 avenue Pierre de Coubertin, 75013.

5 avenue de la sœur Rosalie, 75013. 4 personnes dont au moins un enfant.

3 rue Caulaincourt, 18è, une famille au pied du Castorama.

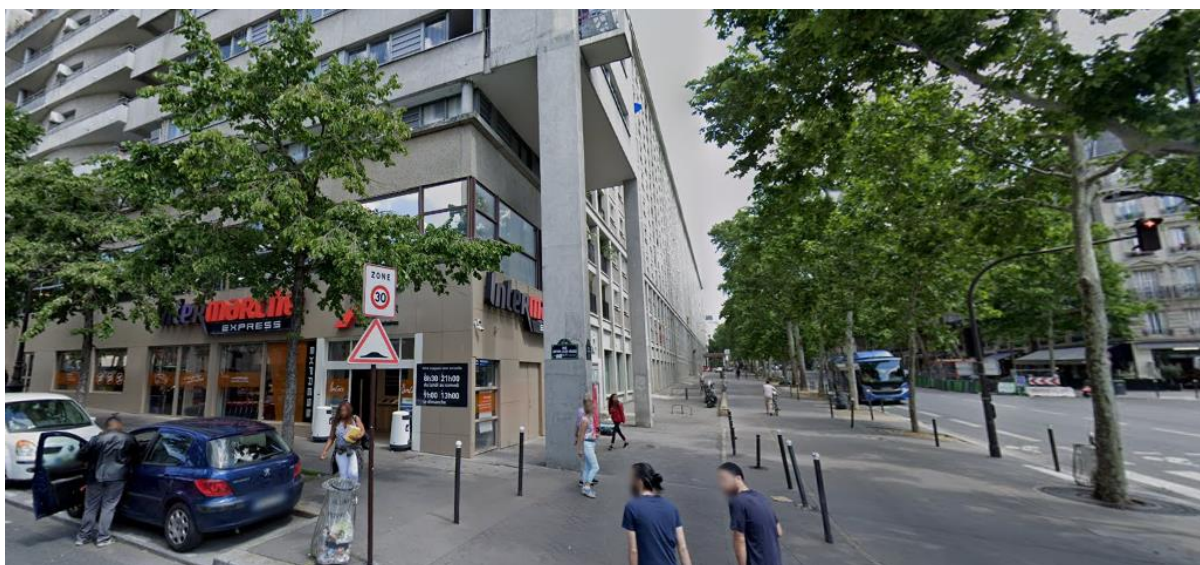
1 cour de Rome, 75008. 3 personnes dont au moins un enfant. Information supplémentaire sur l'adresse : abribus.

6 place d'Italie, 75013. Un père avec sa fille malvoyante.

11 place Gabriel Péri, 75008. 3 personnes dont au moins un enfant. Information supplémentaire sur l'adresse : abribus.

Femmes seules ou couples avec un ou plusieurs enfants, un père et sa fille, un regroupement de deux familles : nombreuses ou non, monoparentales ou biparentales, les familles signalées sont souvent accompagnées d'enfants en bas âge. Les femmes enceintes seules sont sous-représentées dans la liste des signalements car les personnes qui signalent n'ont pas toujours cette information. Ce n'est que dans le cas où la maraude parvient à rencontrer la femme et que celle-ci donne son identité qu'elle est identifiée comme une famille, si elle a déclaré une grossesse de plus de trois mois. Les abords des gares, les abribus et les espaces devant des grands magasins sont les emplacements le plus souvent trouvés dans les signalements, en partie parce que ce sont les emplacements les plus visibles. C'est également parce que les familles trouvent là des équipements pour s'asseoir, être abritées du vent, de la pluie, et être en retrait de la rue en se plaçant sur des esplanades plus larges que les trottoirs classiques, ou dans des passages piétons, en retrait du flux des passants et des voitures. Les lieux des signalements se révèlent souvent être les seuls points de repère des familles signalées, dont on peut faire l'hypothèse qu'elles figurent parmi les plus démunies en termes de ressources sociales et ne savent pas où se réfugier dans l'espace public.

On trouve aux abords des gares des familles tout récemment arrivées à Paris, et qui restent dans un premier temps autour de leur gare d'arrivée. Certaines ne sont qu'en transit ou en court séjour, comme la famille O., aperçu par un particulier au 30, rue Antoine Julien Hénard à la fin du mois de février, arrivée de Marseille par la gare de Lyon pour un rendez-vous à l'OFPRA. Ne connaissant pas Paris et les abris de fortune qu'elle pourrait y trouver, la famille, un couple et deux enfants de deux et trois ans, s'installe derrière un échafaudage, sous un



voie piétonne de 60 mètres de long entre le 155bis, avenue Daumesnil, et le 174bis, rue de Charenton.

³⁵ Le long des voies de la gare du Nord

³⁶ Le signalement est considéré comme un signalement familles car la famille ayant été rencontrée et identifiée, le rapprochement avec les données du 115 a fait apparaître que la femme était enceinte

auvent le long de la devanture, où elle est aperçue par un passant qui appelle le 115. Un peu plus tard dans la nuit, un autre passant signale à nouveau la famille, qui reste sur cette grande artère jusqu'à ce qu'une équipe mobile d'aide (EMA) du Samusocial de Paris la conduise à l'Hôtel Nuit France 2. Le père précise aux maraudeurs qu'il souhaite rentrer à Marseille après le rendez-vous à l'OFPRA.

Si des familles comme les O. sont de passage et ne rentrent que très ponctuellement dans les effectifs des familles en demande d'hébergement, on trouve aussi autour des gares des familles qui viennent d'arriver à destination et passent d'un lieu à l'autre au gré des conseils qu'elles reçoivent. Signalée le 28 février "devant les urgences de Tenon", la famille I a, d'après les notes de l'écouter 115 la veille du signalement, dormi la veille à la gare, après son arrivée d'Italie où elle avait passé cinq ans en foyer, et rencontré une femme qui leur a fourni une puce pour qu'elle puisse appeler le 115. Enceinte de 6 mois, la jeune femme de 23 ans, mère de deux filles de 1 et 5 ans, n'a pas consulté de médecin depuis le début de sa grossesse et est orientée par le 115 vers l'hôpital Tenon, où elle se rend dès réception du sms. C'est dans ces conditions de désorientation complète qu'elle est signalée par l'hôpital et conduite elle aussi à l'Hôtel Nuit France 2 pour la nuit. Le lendemain, elle et son mari se perdent de vue dans la gare, et la jeune femme passe les deux nuits suivantes avec ses deux filles dans la rue, sans pouvoir dire dans quel secteur elle se trouve. Elle appelle le 115 depuis le hall d'entrée d'un magasin Carrefour mais ne sait pas dire où elle se trouve. Elle reste ainsi jusqu'au 5 avant de retrouver son mari, et le couple commence à mieux s'orienter et pouvoir cibler des lieux et quartiers où se retrouvent les familles dans le besoin : le 10 mars, elle dit lors de son appel quotidien au 115 avoir passé la nuit à Château Rouge, dans le métro³⁷.

Ce sont donc en partie des personnes sans stratégie claire de survie pour affronter l'absence de toit qui passent quelques jours à même les trottoirs des rues parisiennes avant de pouvoir recourir à des solutions un peu moins rudes et accéder à des lieux un peu moins exposés. Comme la famille O, C et son fils de deux ans sont signalés près de la gare par laquelle elle vient d'arriver à Paris : "*Devant la pharmacie Bienvenue. Peut se trouver à l'abri bus "Gare montparnasse", devant la pharmacie*", précise le signalement. Espérant trouver plus d'assistance à Paris qu'à Rennes où elle vient de déposer une demande d'asile, la famille n'a aucun lieu de repli.

Parmi les personnes qui habitent en Ile-de-France depuis plusieurs années et se retrouvent à la rue du jour au lendemain, certaines n'ont pas non plus de réseau de connaissances les aidant à trouver un coin pour passer la nuit. Plus habituées au contexte parisien, elles peuvent toutefois solliciter de l'aide autour d'elles et s'orienter vers des façons moins hostiles d'occuper la rue. Mise à la porte par son compagnon après l'annonce de sa grossesse, Melissa, 37 ans, est d'abord hébergée chez la seule amie qu'elle ait à Paris, mais celle-ci la met aussi à la porte, à répétition, occasionnant des alternances entre hébergement et rue, phénomène décrit également par les familles rencontrées pendant l'enquête. Elle trouve refuge avec son

³⁷ cf.infra sur Château Rouge

bébé de deux mois, dans un restaurant africain près de la gare de l'Est, où elle passe la nuit. Au bout de trois nuits, le 28 février, le restaurateur appelle le 115, et une maraude vient chercher la famille au petit matin. Parce qu'elle a su solliciter de l'aide et faire jouer la solidarité communautaire, Melissa ne passe pas ses nuits dans la rue à proprement parler, mais peut s'abriter avec son fils dans un espace clos, après le départ des clients. Malgré tout, la maraude ne peut lui proposer d'hébergement, et ses tentatives de la mettre à l'abri dans deux hôpitaux différents échouent. Melissa doit jour après jour inventer de nouvelles solutions. L'assistance sociale de l'hôpital précise dans un mail au 115, quelques jours plus tard : *"Elle n'a aucun entourage familial ou amical susceptible de l'héberger et pas de ressource pour payer ne serait-ce qu'une nuit d'hôtel"*. Si elle peut se rendre moins visible, et moins exposée, dans l'espace public, elle n'en reste pas moins dans un dénuement extrême, sans possibilité d'extraire son nourrisson de la rudesse de la rue.

Avec sa fille de deux ans, Naïma se trouve dans une situation proche de celle de Melissa. Elle vit depuis 2017 en région parisienne, hébergée par sa tante dans le 17^e arrondissement. Mise à la porte depuis une semaine, elle tente de trouver au quotidien des solutions, en sollicitant à nouveau sa tante, qui parfois accepte de lui donner le gîte pour une nuit. Lorsqu'elle n'y parvient pas, elle s'installe dans un abribus du quartier pour y passer la nuit avec sa fille. C'est à cet endroit qu'elle est signalée le 2 janvier par les pompiers de Paris.

Autour des gares, des premiers points d'assistance donnés ou des adresses où elles étaient hébergées par des connaissances, les familles signalées ne représentent donc que la face visible d'un phénomène beaucoup plus étendu et difficile à appréhender. Le nombre de familles avec enfants effectivement rencontrées par les EMA entre le 1^{er} novembre 2019 et le 31 mars 2020, suite à un signalement ou en maraude pure, est approximativement de 165³⁸ familles, répartis sur l'ensemble du territoire parisien.

(CARTE et son commentaire, à venir)

En suivant le parcours des familles rencontrées pendant l'enquête, il est possible d'avoir une idée des lieux fréquentés la nuit, au gré des conseils reçus, du bouche à oreille, de la mise en place progressive de stratégies de survie.

³⁸ La base de données des EMA ne précisant pas s'il s'agit d'une famille, nous n'avons conservé des 15192 interventions réalisées sur la période, que celles où la mention d'au moins un enfant mineur était présente, auxquelles nous avons ajouté celles du même fichier des EMA pour lesquelles un signalement avait été fait et identifié comme "famille". Le chiffre sous-estime donc largement les femmes enceintes, que les signalement ne permettent pas toujours d'identifier, et dont les fiches EMA ne peuvent faire état que si la personne a été effectivement rencontré et a déclaré sa grossesse. Il conviendrait, dans une étape prochaine, de compléter la carte avec l'ensemble des familles signalées, mais prises en charge par d'autres services ou non trouvées par les EMA.

Dormir dans la rue

Dans le métro, dans le bus de nuit, à Rosa Parks, sous les ponts, près d'une église, sous un abribus, dehors devant les magasins, sous un pont à Bondy, dans la salle d'attente de l'hôpital Trousseau, de l'hôpital Robert Debré, de l'hôpital Lariboisière, de Necker, d'un hôpital près de Bondy, de l'hôpital d'Antony, dans la cage d'escalier d'un bâtiment, dans la chambre vide de l'hôpital Robert Debré, sur les bancs de la porte de Clignancourt, dans la gare du Nord, à Château Rouge devant un café, dans les sous-sol de l'hôpital Trousseau, dehors place de la Nation, sous un arbre à Pierrefitte, dans un hall d'immeuble, dehors dans le 11^e, dans des entrées d'immeuble, au métro Louis Aragon, à l'aéroport Roissy Charles de Gaulle, dans une voiture, dans un salon de coiffure à Château d'Eau, dans la gare d'Aubervilliers, de Villiers-le-Bel, de Sarcelles, dans un salon de coiffure de Goussainville, dans la rue porte d'Orléans, place Denfert Rochereau, à la Loge de Necker : en dehors des hébergements proposés par le 115 ou par des tiers, tels sont les divers lieux dans lesquels les familles rencontrées dans le cadre de l'enquête ont dormi cet hiver. Ils combinent des espaces publics - la voie publique et les abris qu'elle ménage, ponts, arbres, devantures de magasins, abribus - des espaces à usage public - les gares, les stations de métro, les aéroports ou les hôpitaux - et des espaces privés, halls d'immeubles, salons de coiffure, voitures.

Des couchages de fortune, sans installation possible

Six familles ont dormi dans le métro au cours de cet hiver, mais de façon très occasionnelle, et cette solution apparaît comme le dernier recours lorsque les autres portes se sont fermées. Ce faible usage du métro par les familles comme abri pour la nuit est cohérent avec les observations menées à plus grande échelle dans le cadre de l'enquête menée en juin 2019 dans l'ensemble du réseau métropolitain (Lebugle et al., 2020) : sur les 704 adultes recensés, 8 étaient accompagnées d'enfants, et toutes étaient en train de mendier, en pleine journée ou dans un cas, entre 20h et 22h, mais aucune famille n'a été recensée la nuit³⁹.

Le plus souvent, les familles combinent plusieurs lieux en fonction des opportunités au jour le jour et des ressources sociales qu'elles acquièrent progressivement. Ces lieux sont soit propres à leur parcours spécifique, dans le quartier de leurs anciens hébergeurs par exemple, au mieux dans l'entrée de l'immeuble, au pire à l'extérieur, sous un pont, etc., soit des lieux où s'abritent prioritairement les familles, comme les hôpitaux pour enfants ou le secteur de Rosa Parks, dans lequel intervient l'association Utopia 56 (cf. *infra*). Leur visibilité dans l'espace public est donc tout à fait intermittente.

D'après les informations recueillies lors de l'entretien⁴⁰, les notes des écoutants du 115 et les signalements, Luka et Maka Lomadze, 33 et 29 ans, ont effectué avec leurs trois garçons

³⁹ Lebugle et al., 2020, *Enquête auprès des sans-abri présents sur le réseau de la RATP*, Observatoire du Samusocial de Paris, p. 29.

⁴⁰ Entretien du 23 janvier 2020, 18h30, Halte Familles Banque de France, Paris 6^e.

de 11, 9 et 3 ans le parcours suivant depuis leur arrivée de Soissons à Paris le 27 septembre 2019 : fin septembre début octobre, ils dorment dans la salle d'attente des urgences de l'hôpital Necker ou de l'hôpital Trousseau, et dans des entrées d'immeubles quand ils se font chasser de ces hôpitaux. En octobre, ils passent un mois dans la même entrée d'immeuble dans le 13^e arrondissement, vers le boulevard Arago, où sont scolarisés les deux aînés. Une habitante de l'immeuble contacte le 115 pour informer de la situation : *“Une voisine appelle pour la famille. La famille dort depuis un mois dans la cage d'escalier de l'immeuble. Cette dame travaille dans le social et comprend mais les autres habitants commencent à montrer de l'impatience face à cette situation”*, précise une note de l'écoutante le 29 octobre. Ils alternent ensuite avec des nuits dans le secteur Rosa Parks, dans le 19^e arrondissement, des nuits aux urgences des hôpitaux, incluant maintenant la Pitié Salpêtrière, puis l'hôpital Lafontaine après avoir été refoulés à deux reprises de la Pitié Salpêtrière, ou dans le métro près de l'école des enfants. Après deux semaines à la Halte Familles Banque de France fin janvier début février, ils dorment à nouveau dans les hôpitaux, une fois à l'aéroport Roissy Charles de Gaulle et retournent même dormir à deux reprises à la Halte Familles sans y avoir été orientés : *“10/02/2020, 20h53. A la demande de la structure, la famille est gardée exceptionnellement pour la nuit”, “15/02/2020, 9h14. La famille a dormi à la Banque de France et a dormi là-bas”*.

Peu visible dans l'espace public la nuit, hormis lorsqu'elle doit se résoudre à dormir dans le métro, la famille, originaire de Géorgie, n'en est pas moins soumise aux risques et à la dureté de la vie à la rue, et subit en particulier les effets du froid et de la fatigue, comme le relèvent à plusieurs reprises les divers interlocuteurs de la famille au 115 au cours de l'hiver. Ne pouvant jamais être assuré d'un abri pour la nuit même, le couple multiplie les lieux de repli possibles, repérés au cours de ces circulations diurnes, en emmenant les enfants à l'école ou à l'hôpital lorsqu'ils tombent malades à cause du froid. Quel que soit l'endroit où il tente de s'installer pour la nuit, le couple, arrivé de Beauvais après avoir été débouté de l'asile et n'ayant aucun contact en région parisienne, doit compter sur la générosité et la compréhension de tiers - les habitants de l'immeuble où il trouve abri, le responsable de la Halte Familles, le personnel des hôpitaux - et la souplesse des établissements concernés, qui dépend beaucoup des circonstances et de l'équipe en service. D'où les va-et-vient d'un endroit à l'autre, sans assurance que ce qui fonctionne une nuit fonctionnera le lendemain Si certaines familles ont un peu plus que les Lomadze recours à l'assistance de proches ou de connaissances, l'ensemble d'entre elles doit changer régulièrement de point de chute pour la nuit.

Entretien avec Bintou Traore, 30 ans, en couple, le 13 février 2020, 17h30, Halte Familles Banque de France, Paris 6^e.

“On s’est retrouvés ici, c’est notre premier hébergement. Avant c’était dans la rue, dans la rue, dans la rue. Dans les gares, les métros, parfois dans les salons de coiffure vu que je me débrouille par moments dans les tresses, donc par moments on me laisse dormir là-bas et tout... Et c’est par ci, par là, qu’on a fait jusqu’à ce qu’on se retrouve ici le 2 janvier [...] A Goussainville et Villiers-le-Bel. Parce que là-bas c’est là que la dame qui me laissait souvent coiffer dans son salon était. Et puis lui aussi [son compagnon] par moments il faisait quelques petites bricoles pour gagner un peu. C’est là-bas en général qu’on avait beaucoup d’avantages. Donc on se déplaçait beaucoup, mais on dormait beaucoup là-bas [...] Dans les salons à Château d’Eau aussi, quatre ou cinq fois [...] A vrai dire je préfère les salons de coiffure [aux gares], parce qu’au moins c’est fermé. Mais bon, la dame [du salon de coiffure de Goussainville] était un peu trop sévère, ce qui faisait que c’est par contrainte que je restais dormir là-bas. J’aimais pas trop. Je travaillais là-bas, en contrepartie elle me laissait dormir, ou me donnait à manger. Dormir ou manger. Pas d’argent, rien, puisque je dormais déjà dans son local, pourquoi me donner de l’argent encore?”

Selon sa résistance à la sévérité de la personne qui l’héberge, selon qu’elle a de quoi manger par ailleurs, et selon sa capacité à affronter le froid en dormant dans une gare, Bintou arbitre, les jours où elle a pu travailler au salon de coiffure, entre y rester dormir pour la nuit ou rejoindre son compagnon pour dormir dans une gare du secteur de Goussainville. Cette étudiante en master de droit à l’Université de Metz, qui n’a pas validé son année et n’a pas été autorisée à se réinscrire, combine deux types de solutions qui l’une comme l’autre ne sont tenables que quelques jours de suite. Enceinte de sept mois au moment de l’entretien, elle doit quitter la Halte Familles le 17 février avec son compagnon, leur prise en charge n’étant pas renouvelée. Le couple retourne dormir dans la gare de Goussainville et continue à appeler le 115 pour renouveler la demande d’hébergement et faire état de la situation : “22/02/2020, 10:19. Le couple dort dans la gare de Goussainville, Madame est très fatiguée et avec le froid, grossesse difficile.” Il trouve ensuite refuge aux urgences de l’hôpital d’Antony, où Bintou est suivie pour sa grossesse, avant d’être hébergé dans un hôtel à partir du 28 février.

Dans cette alternance entre lieux accessibles grâce au réseau - le salon de coiffure pour Bintou, la voiture d’un compatriote pour d’autres - et lieux accessibles à tous et détournés de leur usage principal - les gares, les hôpitaux, les stations de métro, les bus de nuit -, se lit l’incertitude de solutions inégalement disponibles dans le temps et les choix contraints entre les inconvénients associés à chacune de ces solutions. L’hébergement sur le lieu de travail génère, comme l’hébergement chez un tiers, notamment dans le cas des familles qui viennent frapper à la porte de personnes les ayant déjà hébergés et leur ayant demandé de partir, d’importantes tensions et mettent les familles en situation de dépendance et d’incertitude sur les contreparties à fournir. Ce n’est que dans le quotidien des relations hébergeur hébergé que se dessine ou non la possibilité de solliciter à nouveau l’abri pour la nuit.

Les gares, nouveaux lieux de repli

Dans ces conditions, les gares peuvent devenir des lieux de repli les nuits où l'on ne peut compter sur l'aide d'autrui. C'est là que Fatoumata décide de rester le soir où elle s'est fait refuser l'accès d'un hôtel vers lequel le 115 l'avait orientée (cf. infra). C'est aussi là qu'envisagent de dormir Ricardo et Ami Kone le soir où ils sont forcés de quitter l'hôpital Trousseau (cf. infra). Comme les signalements l'ont montré, les gares constituent souvent le premier lieu parisien découvert par les nouveaux arrivants et bénéficient d'un minimum d'abri contre les intempéries et d'équipements pour s'asseoir. Et pour ceux qui bénéficient à l'occasion d'hébergements chez des connaissances en banlieue, la gare de banlieue est souvent le seul lieu connu dans la ville en question.

Pour les familles comme pour les personnes isolées, la gare est donc un repère facilement accessible et préférable à la voie publique. S'il peut sembler plus dangereux pour des familles, comme le suggèrent les personnes rencontrées par le couple Kone à la gare de Lyon, elle peut se révéler plus pratique que d'autres abris lorsqu'il est trop tard pour envisager un nouveau déplacement. Dans les parcours des familles, la gare est souvent évoquée en relation avec un autre lieu : on y dort lorsque l'accès à l'hôpital Lariboisière est refusé, comme Caroline Affoué pendant le temps de sa grossesse, lorsqu'une orientation vers un hôtel de banlieue a échoué comme Fatoumata, ou pour alterner avec un lieu qui n'accueille qu'une partie de la famille, comme le couple Zelimkhan et ses trois enfants qui dorment soit à l'hôpital Necker, le mari devant rester dans la salle d'attente des urgences tandis que sa femme et ses enfants sont accueillis dans une salle dédiée aux familles (cf. infra) soit dans la gare du Nord.

Si l'accès aux gares est plus simple que dans d'autres lieux abrités, il n'est pas pour autant libre. *"On vient vous réveiller, on vous dit de partir. Donc souvent pour dormir faut bien se cacher, pour dormir !"*, précise Carine⁴¹. A la gare du Nord, les services de sécurité font le tour de la gare à la fermeture, à 1h du matin, pour faire sortir toutes les personnes qui s'y trouvent encore. Les familles qui dorment à la gare le font donc en étant interrompus dans leur nuit, entre 1 et 4h30 du matin, ou trouvent des cachettes pour être hors de vision des agents de sécurité, ou des arrangements avec eux⁴².

D'après Odile Girardière, référente sociale SNCF pour les gares du Nord, de l'Est et Saint-Lazare, la présence de familles dans les gares est récente. Elle se souvient avoir rencontré les premières familles dans la gare du Nord en 2018 seulement et avoir été frappée par le fait qu'elles n'étaient pas aisément identifiables comme personnes à la rue. *"Je ne vois pas de situation dégradée"*, affirme-t-elle, *"alors peut-être qu'elles [les familles dans la gare] étaient*

⁴¹ Entretien avec Caroline Affoué, 29 ans, en couple, le 13 février 2020, 16h, Halte Familles Banque de France, Paris 6^e.

⁴² L'enquête n'ayant pu se prolonger au-delà de la mi-mars, n'a pas permis d'établir les conditions précises dans lesquelles les familles dormaient dans la gare du Nord. Certaines familles ont déclaré y passer la nuit, mais la médiatrice XXX de la gare du Nord n'a jamais eu vent que des familles restent pendant la fermeture. Dorment-elles jusqu'à la fermeture puis dès l'ouverture dans la gare? Trouvent-elles des cachettes? Ont-elles des arrangements avec les agents de sécurité? Nous pourrions répondre à ces questions dans une phase ultérieure d'enquête.

là avant 2018 et que c'est à force de marauder que je les vois maintenant"⁴³. A moins de voir une partie de la famille en position de sommeil, rien ne lui permet de distinguer une famille en attente d'un train d'une famille qui cherche un abri pour dormir. Lorsqu'au matin du 19 mars 2019 elle aperçoit une petite fille endormie sur deux grands sacs de supermarché pleins, couverte d'un manteau, au milieu du quai transversal, c'est la première fois qu'elle identifie une famille à l'intérieur de la gare. La première famille, identifiée en 2018, dormait sur le parvis de la gare. Après discussion avec la mère de la petite fille, qui se manifeste lorsque la référente sociale s'approche, la famille, arrivée d'Albanie et présente à Paris depuis quatre jours, est orientée vers un centre de demande d'asile. Les nuits suivantes, la famille vient dormir sur le parvis de la gare lorsqu'elle ne peut s'installer aux urgences de l'hôpital Lariboisière.

Comme les familles rencontrées lors de l'enquête et à travers les notes des écoutants sociaux du 115 et les signalements, la famille trouve dans la gare son premier lieu d'asile, susceptible de l'abriter les premiers jours et de constituer un repli lorsque les autres solutions échouent. Tout aussi exposée au regard des voyageurs que les familles sur la voie publique à celui des passants, elle reste, dans l'enceinte de la gare, susceptible de passer pour une famille en transit, comme certaines sans-abri présents dans le métro qui passent pour des voyageurs et ne sont repérés que par le regard affuté des maraudeurs (Macchi, 2020), d'autant plus que, nous l'avons vu, ces familles trouvant refuge dans les gares sont souvent celles qui viennent d'arriver et ne connaissent pas ou très peu de lieux de substitution. Différents régimes de visibilité affectent donc les refuges des familles à la rue dans Paris, et le plus souvent celles-ci échappent au regard, parce qu'elles s'abritent dans des lieux qui ne sont fréquentés que par un petit nombre de personnes et/ou qu'elles ne se distinguent pas en apparence des autres usagers des lieux concernés.

Les familles qui n'ont aucun réseau sur lequel compter à Paris ni aucune connaissance des dispositifs existants, et ne peuvent bénéficier d'un hébergement chez une connaissance, sont aussi celles qui sont le plus souvent signalées, le temps de trouver des solutions qui leur évitent d'être en pleine voie publique et de solliciter l'aide directe des passants. Au fil des nuits, dans ce temps qui semble s'allonger entre la rue et un hébergement durable, elles trouvent le chemin vers des espaces intermédiaires, qui leur font échapper à l'absence totale d'abri sans pour autant constituer un hébergement durable.

La rue, comme espace de référence dans l'attente d'un hébergement stable

Sur les seize familles rencontrées, dix ont dormi littéralement dans la rue, c'est-à-dire dans l'espace public, à l'extérieur. Comme les familles décrites dans les signalements, elles se déplacent en fonction des lieux de ressources dont elles ont connaissance. Le couple Diop

⁴³ Entretien avec Odile Girardièrre, le 3 mars 2020, 16h30, gare du Nord, Paris 10è.

passé cinq nuits sous le pont du périphérique à la porte de la Chapelle avant d'appeler le 115. Le mari étant arrivé neuf ans avant son épouse, et hébergé dans un foyer de travailleurs maliens, ignore tout des dispositifs d'urgence sociale, et connaît tout au plus les lieux de regroupement des hommes isolés fraîchement arrivés comme la porte de la Chapelle, où il décide de se réfugier avec son épouse enceinte, en l'absence de solution alternative.

Entretien avec Abdou et Khadidiatou Diop, 28 et 20 ans, le 21 janvier 2020, 8h, Halte Familles de l'hôpital Trousseau, Paris 12^e.

“Sous le pont, à porte de la Chapelle. Y’a un pont qui est là-bas, c’est là qu’on dormait. On met le drap sur nous. Y’a deux draps, on met l’autre par terre et l’autre on met comme couverture [...] Là-bas c’est... y’a beaucoup de migrants qui sont là-bas [...] On les connaît même pas. C’est vraiment risqué, là-bas, mais on n’a pas de solution, c’est pour cela qu’on dort là-bas. Y’a des toxicomanes. Et puis souvent y’a des policiers qui viennent là-bas. Mais il sait les bonnes personnes et les mauvaises personnes. S’il voit une personne qui est correcte, ils font rien...”

Sans soutien de l'entourage, et même si elles peuvent représenter un risque, étant également un lieu de trafic et consommation de crack, le couple préfère se rapprocher de zones connues comme étant investies par des migrants, qui sans connaissance des dispositifs se regroupent en plein air ou dans des édifices désaffectés des quartiers populaires (Coutant, 2018). Et contrairement à d'autres familles, dont nous avons vu qu'elles se saisissent rapidement de ressources sociales leur permettant d'être un plus à l'abri des regards et des dangers, certaines restent durablement à même le pavé. Après la première mise à l'abri de la famille à l'hôtel Nuit France 2, près d'un mois après le premier appel au 115 le 16 septembre 2019, le couple revient régulièrement dormir sous le pont de la porte de la Chapelle, presque tout le mois d'octobre, début et fin novembre, début décembre, puis du 31 décembre au 20 janvier, et à nouveau les 13 et 14 février, alors que la femme est enceinte de huit mois. Du fait de la présence importante de migrants dans l'espace public nuit et jour dans cette zone de la porte de la Chapelle, la probabilité d'être signalé au 115, ou plus largement d'être repéré par des personnes susceptibles d'apporter conseils et assistance, est sans doute plus faible. Le réconfort tout relatif trouvé par le couple en occupant cette zone a donc pour contrepartie son isolement plus durable.

Le couple Kone, dont le mari est lui aussi arrivé en premier en France et a été dépanné par des compatriotes vivant dans des foyers, adopte une localisation proche en allant au cours du mois de novembre dormir à Château Rouge, quartier qui fait l'objet de regroupements de sans-abri pour dormir, mais avec une composante plus familiale, et centralité africaine à Paris.

Entretien avec Ami et Ricardo Konate, 29 et 28 ans, parents d'une fille de 3 ans, le 22 janvier 2020, 11h40, Halte Familles de l'hôpital Trousseau, Paris 12^e.

“Quelqu'un nous a dit qu'à Château Rouge on peut facilement atteindre le 115. Quelqu'un nous a dit : “Vous pouvez venir vous débrouiller là!”. C'est là qu'on est arrivés. On n'avait pas d'affaires, on n'en a pas. On a un seul sac, c'est tout. Là-bas on a fait une semaine [...] Quand on a fait une semaine là-bas, on appelle le 115 [...] et c'est là où on nous envoie des messages : y'a tel restaurant, vous pouvez aller manger là-bas, y'a telle association, vous pouvez aller là-bas, c'est par le 115 qu'on a connu les associations. On demande aussi des aides aux gens, souvent [...] Souvent on fait la quête, on va à la Tour Eiffel, mais avec la famille on est plus à Château Rouge, parce qu'il y a beaucoup d'Africains, tout ça...”

Les appels passés au 115 donnent une idée de l'état dans lequel se trouve le couple à ce moment : *“10/11/2019 - 09:06 - Appel de madame - Localisation 18^e. Mise à l'abri + quotidien : Madame nous paraît désemparée et assommée par le froid. Monsieur est parti chercher à manger. Ils ont passé la nuit sous la devanture d'un commerce.”* Après cette phase de grand dénuement où il ne peut s'en remettre qu'à des indications générales et en partie erronées et compter sur la générosité des compatriotes, le couple, grâce aux conseils trouvés sur place et aux contacts donnés par les écoutants du 115, déserte assez rapidement le quartier et trouve des solutions plus abritées. Les nuits où aucune autre solution n'est disponible, il marche dans les rues, ne pouvant se résoudre à s'installer ainsi en pleine rue. *“04/12/2019, 16:09. Madame est très inquiète car il fait très froid, et n'ont pas de prise en charge. Mise à l'abri: Madame dit qu'ils ne dorment pas et qu'ils se promènent”*, précise l'écoutante du 115 le mois suivant. Ces déplacements nocturnes, confirmés par la famille lors de l'entretien, contribuent à la rendre peu visible dans l'espace public. Parfois effectués pour ne pas prendre froid en attendant le matin, ils se transforment d'autres fois en parcours du combattant à l'affût d'un endroit où s'installer.

Entretien avec Ami et Ricardo Konate, 29 et 28 ans, parents d'une fille de 3 ans, le 22 janvier 2020, 11h40, Halte Familles de l'hôpital Trousseau, Paris 12^e.

“Quand on nous a chassés ici, la nuit, tard dans la nuit, [...] on est partis à pied, on a pris le métro 1, on est descendus à la gare de Lyon, et petit à petit quelqu'un nous a dit : “Non, pas ici, [allez] à l'hôpital, c'est là-bas, les gens dorment là-bas aussi!”. On voyait des gens comme nous, on voit des gens qui dorment dans la gare. Ils ont dit : “Non, c'est la famille, y'a un enfant, c'est pas la peine, nous on peut dormir, nous, on est seuls, avec l'enfant il faut aller à l'hôpital La Salpêtrière.”

Une fois l'activité diurne stoppée, la famille entre plus aisément en contact avec d'autres personnes sans solution pour la nuit, qui peuvent l'orienter vers des lieux un peu plus appropriés, leur transmettre les règles informelles de fonctionnement de la débrouille nocturne parisienne, en particulier la géographie des espaces où dorment les personnes isolées et ceux où se réfugient les familles. C'est grâce à ces conseils et à la faveur de

consultations médicales à l'hôpital, que les familles cherchent souvent abri dans les salles d'attente des hôpitaux, mais cette solution n'étant opérante que de manière intermittente et sous certaines conditions (cf. *infra*), les familles l'utilisent en général en combinaison avec une palette d'autres lieux, tout aussi précaires.

Les espaces de repos des famille, entre la rue et le foyer

L'exploration des parcours des familles sans abri durant l'hiver 2019-2020 fait apparaître une gamme de lieux, qui combinent initiatives associatives et bricolages institutionnels, et s'apparentent plus à des zones de retranchement qu'à des espaces d'appropriation. Du campement à la halte ouverte à la hâte, ces dortoirs improvisés s'imposent comme des filières de substitution aux dispositifs usuels d'hébergement des familles, notamment l'hôtellerie d'urgence, qui depuis la fin des années 1990 a absorbé une part de plus en plus grande des demandes d'hébergement, s'imposant comme le mode d'hébergement institutionnel privilégié pour les familles (Le Méner, 2013).

Des rassemblements et des campements militants organisés dans l'espace public

Parmi les lieux parisiens fréquentés par les familles qui n'ont que la voie publique pour passer la nuit, le quartier de Rosa Parks fait l'objet d'une organisation particulière. L'association Utopia 56, créée en 2016 dans la jungle de Calais, donne rendez-vous aux familles sans solution d'hébergement tous les soirs à 18h. Vivant de dons et de mécénats d'entreprise, et n'entrant pas dans le système d'orientation du SIAO, l'association organise chaque soir le recensement des personnes présentes sur l'esplanade le long des voies de tramway et la recherche de potentiels hébergeurs "citoyens" pour elles. En fonction des priorités des familles, des rendez-vous importants qu'elles ont le lendemain matin, les bénévoles cherchent les adresses les plus appropriées et lorsqu'elles trouvent, accompagnent les familles sur place, la plupart ne sachant pas s'orienter dans la ville et ne parlant pas français.

Entretien avec Julie Lavayssière, coordinatrice de l'association Utopia 56, le 27 février 2020, 16h, Paris 18^e.

“Toutes les familles qui viennent là appellent le 115 matin et soir. Entre 18h et 22h [moment où les familles sont regroupées autour des bénévoles d'Utopia 56], on a une solution par le 115 pour la nuit. Avant, on appelait l'UASA, mais on ne le fait plus parce qu'il n'y a plus jamais de places en LIMA. Alors on cherche les hébergements citoyens. Des bénévoles accompagnent les familles et leur font l'itinéraire pour le lendemain matin [vers leur lieu de rendez-vous le cas échéant]. Vers 20h30 21h, on sait s'il reste des solutions. Ceux qui restent, on leur propose l'hôpital, sachant que pour Robert Debré il faut que ce soit des femmes enceintes de plus de trois mois ou des familles monoparentales, donc pour le couple le mari restera à la rue. Sinon on les équipe et on les met à Rosa Parks, on monte un camp éphémère avec des tentes, toutes les nuits entre 22h et 8h du matin, à côté du parc Rachmaninoff.”

Cherchant à tout prix à éviter aux familles les nuits à la rue, à même le trottoir, Utopia 56 ne néglige aucune piste, se rendant même à la sortie des gares au moment de la fermeture pour y rencontrer des familles. La saturation du dispositif d'hébergement est telle que beaucoup d'associations, comme l'ESI Georgette Agutte, gérée par la Société philanthropique, ou la CIMADE, orientent les familles vers Utopia 56, qui joue le rôle d'intermédiaire entre les familles et les diverses solutions possibles, des plus institutionnelles aux moins visibles par les professionnels de l'assistance. Beaucoup arrivent aussi par le bouche-à-oreille, à tel point que l'association fait face à une explosion des demandes. Sur les 86 personnes s'étant présentées à Rosa Parks le 26 février, composant 31 familles, 50 ont pu être hébergées chez des particuliers, les autres ont été installées dans des tentes autour du parc. Ce camp de fortune, installé toutes les nuits dans un quartier très populaire du 18^e arrondissement, semble ainsi le dernier rempart avant l'installation sous un pont ou sous le auvent d'un commerce. Pour certains, las d'appeler le 115 sans succès, le camp éphémère constitue une solution qui se prolonge dans le temps.

Entretien avec Colette Zinga, 40 ans, mère de deux filles de 12 et 11 ans, le 21 janvier 2020, 10h, Halte Familles de l'hôpital Trousseau, Paris 12^e.

“Avant j'étais seule, je dormais... là je suis dans tel hôpital, demain je suis dans la rue, c'est comme ça. Et après les enfants sont venus [du Cameroun], surtout à Rosa Parks parce qu'il fallait un endroit fixe pour eux, on avait les tentes à Rosa Parks, avec eux j'ai commencé à appeler le Samu. On appelait tout le temps : il n'y a pas de place, il n'y a pas d'espace, il y a beaucoup de familles dans la rue [...] On dépose les tentes là, on met la mousse, on met la couette tout ça, on dort avec. Les gens de l'association [Utopia 56] viennent pour partager les tentes, et vous dormez là-bas.”

Pour Colette, arrivée seule du Cameroun en 2017 et rejointe par ses filles en août 2019, l'aide apportée par Utopia 56 permet, si ce n'est de sortir de la rue, d'occuper la voie publique de façon plus sécurisante et avec l'assurance de pouvoir s'installer toujours au même endroit, le

temps qu'une solution plus durable d'hébergement ne s'offre à elle et ses deux filles. De fait, Colette et ses deux filles ont passé quatre mois sous les tentes du parc Rachmaninoff, avant d'obtenir un premier hébergement par le 115 le 26 novembre, alors que les deux filles étaient déjà scolarisées, chacune dans un collège différent. Avant l'entrée au collège, il leur arrivait d'alterner les nuits au parc avec des nuits à l'hôpital Necker ou dans un bus de nuit.

Pour les responsables d'Utopia 56, l'installation de tentes, qui est une façon de proposer coûte que coûte une solution aux familles une fois toutes les autres pistes épuisées, est aussi un acte de mise en visibilité de ces familles se regroupant autour d'Utopia 56, dont le nombre s'est mis à croître fortement depuis l'été 2019. Le procédé n'est pas sans rappeler l'organisation de campements d'étrangers au début des années 1990 (on pense aux "Maliens de Vincennes"). Il s'inscrit clairement dans un contexte de crise de l'accueil des exilés, qui se traduit à Paris depuis 2014 par l'installation, plus ou moins durable, de campements dans l'espace public, où des particuliers, des riverains et des militants ont appris à secourir des étrangers, en essayant de leur donner une forte visibilité, dans une relation parfois méfiante avec les professionnels de l'assistance (Coutant, 2018). Début juillet, l'association avait ainsi suspendu l'hébergement solidaire et installé la soixantaine de familles en demande dans des tentes, sur le boulevard McDonald (Paris 19^e), devant le centre social Rosa Parks. *"Ce n'est pas notre travail de nous retrouver face à cette pression, de devoir choisir, en fonction des vulnérabilités de chacun, qui est-ce qu'on laisse dehors et qui est-ce qu'on héberge [...] On a fait des réunions avec des familles en amont pour leur expliquer dans quelle situation on était. De fait, on n'avait pas de solutions donc on a distribué des tentes et vu que les familles sont tout le temps là, on s'est installé ici [...] On ne pouvait pas s'installer sur la bordure périphérique, il faut être visible sinon ces personnes n'ont pas de solution et l'État s'en désintéresse."*, explique Florent, coordinateur Utopia 56 à un journaliste à la suite de l'évacuation du camp en juillet 2019⁴⁴.

A travers l'arrêt de l'hébergement citoyen et l'utilisation des tentes, la mise en évidence de familles à la rue souvent invisibles permet de souligner l'ampleur du phénomène, et invite à s'interroger sur le nombre réel de familles concernées et la façon de l'évaluer⁴⁵. Car la plupart d'entre elles se réfugie dans des espaces moins exposés aux regards, quitte à les détourner de leur usage principal, comme les hôpitaux.

⁴⁴ Hélène Berkaoui, "Des dizaines de familles évacuées d'un camp dans le 19^e, leur avenir incertain", *Site Bondyblog*, 12 juillet 2019.

<https://www.bondyblog.fr/societe/paris-des-dizaines-de-familles-evacuees-dun-camp-et-lavenir-incertain/>

⁴⁵ A l'occasion de l'installation et de l'évacuation du camp de Rosa Parks, Utopia 56 et la préfecture de Paris ont exprimé leur désaccord à ce sujet. Théo Englebert, "A Paris, l'errance des familles de migrants à la recherche d'un endroit où dormir", *Les Inrocks*, 14 août 2019.

<https://www.lesinrocks.com/2019/08/14/actualite/societe/a-paris-lerrance-des-familles-de-migrants-a-la-recherche-dun-endroit-ou-dormir/>

Les urgences

A la fin de l'été 2019, plusieurs articles relatent la situation alarmante de l'hôpital Lariboisière qui, pour respecter le délai légal de prise en charge des sortantes de maternité sans-abri (un mois), installe des familles dans une pièce de 12 mètres carrés, faute de lits disponibles⁴⁶. Devenu lieux de repli des femmes enceintes, des jeunes mères, mais aussi de nombreuses familles en demande d'hébergement auxquelles le 115 ne peut apporter de solution, les hôpitaux ne parviennent plus à faire face à une situation qui dépasse leur cadre d'intervention, malgré la mise à disposition de locaux de l'AP-HP pour y héberger des sortantes de maternité sans solution d'hébergement. En juillet 2019, un centre d'hébergement ouvre au sein de l'ancien hôpital La Rochefoucauld pour recevoir près de 90 femmes avec leur nouveau-né et 170 femmes en famille. En deux ans, le nombre de places mises à disposition par l'APHP pour l'hébergement d'urgence a plus que doublé, passant de 645 en 2017 à 1400 en juin 2019⁴⁷. Pourtant les salles d'attente des hôpitaux sont toujours occupées par des personnes en demande d'hébergement, obligeant le personnel à trouver des solutions au jour le jour pour faire face à cette situation⁴⁸.

L'hôpital, halte et répit dans un épisode sans abri

Fin novembre 2019, l'hôpital Trousseau, particulièrement touché par la présence de familles sans abri dans son enceinte met à disposition les locaux de son ancien service de pneumologie pédiatrique pour en faire, pendant la période hivernale seulement, une Halte Familles. Celle-ci, gérée par l'opérateur Coallia, accueille 60 personnes orientées par le SIAO à partir des listes fournies par l'AP-HP et des familles en demande d'hébergement via le 115, dont la famille Zenati, rencontrée sur place en janvier :

⁴⁶ Clara Gilles, 30 août 2019, "De plus en plus de mères sans-abri hébergées avec leur nouveau-né à l'hôpital Lariboisière", *Le Monde*. Elodie Soulié, 30 août 2019, "Paris : à l'hôpital Lariboisière, le SOS des mères SDF", *Le Parisien*.

⁴⁷ Communiqué de presse de l'APHP le 30 août 2020, "L'AP-HP toujours mobilisée pour l'accueil des mères ayant accouché dans ses maternités et se trouvant sans solution d'hébergement", *Site Internet de l'APHP*.

<https://www.aphp.fr/contenu/lap-hp-toujours-mobilisee-pour-laccueil-des-meres-ayant-accouche-dans-ses-maternites-et-se>

⁴⁸ Entretien avec Lariboisière

Entretien avec Mohand et Kahina Zenati, 46 et 42 ans, parents d'un fils de 12 ans, le 21 janvier 2020, 12h, Halte Familles de l'hôpital Trousseau, Paris 12^e.

“On a passé la nuit à Charles de Gaulle, à l'aéroport. Après, y'a un compatriote algérien qui est allé en Espagne pour un mois, pour son congé avec sa famille, il nous a laissé son appartement [...] Après on a passé quelques jours à la rue. A côté d'un café, toute la journée, on marchait et tout ça, la nuit on trouve un endroit pour passer la nuit. Dans le métro... [...] Après, on a rencontré un compatriote qui nous a hébergé pendant une semaine à Bondy. Rencontré dans le métro ici à Paris [...] Après, sous le pont de Bondy, pendant deux semaines, les cartons et tout ça, les sacs en plastique [...] On changeait les couches dehors [...] Et après on a découvert les hôpitaux. On passe à l'hôpital, on reste dans la salle d'attente, jusqu'à quatre heures, cinq heures du matin.”

Avec leur fils de 12 ans, paralysé suite à une infection virale et ne se déplaçant qu'en fauteuil roulant, bricolé par son père, le couple trouve dans l'hôpital un refuge bien plus accueillant que le métro ou les ponts qui ont fait son quotidien pendant les deux premiers mois. A l'hôpital Trousseau, où Ryan est suivi médicalement, leur présence est facilitée par leur connaissance des lieux et d'une partie du personnel. Les signes visibles de la pathologie de Ryan assurent en outre une légitimité plus évidente à la présence de la famille dans l'enceinte de l'hôpital, identifiée d'emblée comme famille de patient mineur. La famille Taourga, dont deux des filles sont atteintes d'une maladie neurodégénérative et circulent également en fauteuil roulant, a même pu éviter de passer des nuits sur la voie publique car, contrairement à Ryan qui a d'abord été refoulé de deux hôpitaux avant d'obtenir une prise en charge médicale à l'hôpital Trousseau, les filles du couple ont tout de suite été suivies par une équipe de l'hôpital Robert Debré. Dès lors, tous les cinq sont restés sur place, hormis à l'occasion des deux orientations inadaptées du 115, jusqu'à leur orientation à la Halte Familles de l'hôpital Trousseau, trois mois et demi plus tard.

Extrait d'entretien avec Fayed et Ledha Taourga, 48 et 49 ans, parents de 3 filles de 15, 13 et 9 ans, le 21 janvier 2020, 14h, Halte Familles de l'hôpital Trousseau, Paris 12^e.

“Soit on restait dans la salle d'attente, soit on était dans une chambre qui n'est pas occupée. Parce qu'on a été hospitalisé, donc on connaissait un peu le personnel de l'hôpital. Chaque fois que j'appelle le 115 il me dit : “Vous êtes où ?”, je leur dis que je suis à l'hôpital. Des fois si on trouve une chambre qui n'est pas occupée, donc... on occupe, et le personnel je vais pas les citer, mais ils ferment les yeux. C'est pas légal, c'est pas légal. Mais c'est comme ça ! J'occupe ce bureau, vous savez que je dois pas l'occuper mais vous fermez les yeux et c'est tout. Sinon on reste dans la salle d'attente jusqu'au matin. Mais au moins, comme celle-là elle avait une chambre, donc il y a des gens qui nous connaissent pas mais qui pensent qu'on est hospitalisés, comme elle a une sonde, donc ça posait pas vraiment un problème pour eux [...] C'est pas confortable mais au moins c'est chaud.”

Bénéficiant à la fois du fait que leur usage du lieu comme abri de fortune passe aisément inaperçu et de la complicité d'une partie du personnel, les deux familles peuvent plus durablement et de façon plus continue dormir à l'hôpital que les autres, qui tentent elles aussi de passer inaperçues, comme la famille Kone qui va même jusqu'à se cacher dans les sous-sol de l'hôpital Trousseau, mais sans parvenir à rester bien longtemps.

Une solution provisoire : d'un hôpital à l'autre

La famille Kone, qui s'était rendue à l'hôpital de la Pitié Salpêtrière sur conseils des personnes rencontrées de nuit pendant son errance à la gare de Lyon après avoir été chassée de l'hôpital Trousseau, ne trouve là qu'un abri éphémère. *“La première nuit ça a été bien, mais le coin là n'est pas propice pour l'enfant, là-bas c'est un coin qui est très sale, c'est les diabétiques qui dorment là-bas, c'est là-bas que la varicelle a commencé [...] et puis on nous met dehors”*, précise la mère de famille⁴⁹. Si les salles dans lesquelles les sans-abri parviennent parfois à passer la nuit sont plus abritées que la voie publique, les gares, les halls d'immeuble car mieux protégées des intempéries, les conditions n'y sont pas toujours très sécurisantes pour les familles, et nécessitent parfois le déploiement de stratégies de contournement pour s'y maintenir.

⁴⁹ Entretien avec Ami et Ricardo Konate, 29 et 28 ans, parents d'une fille de 3 ans, le 22 janvier 2020, 11h40, Halte Familles de l'hôpital Trousseau, Paris 12^e.

Extraits de la fiche 115 de la famille Kone, consignant les notes des écoutants, 14 novembre - 11 décembre 2019.

14/11/2019, 23h01. La famille se trouve à l'hôpital [Trousseau]. Du fait qu'elle dorme à même le sol avec les enfants et qu'il fait froid à l'hôpital elle est allée chercher des couvertures dans la journée.

21/11/2019, 22h29. Madame dit avoir été aux urgences de l'hôpital Trousseau ce matin car elle et son fils n'allaient pas bien. Après consultation par le médecin, elles ont reçu un traitement. La famille se trouve actuellement du côté de l'hôpital Trousseau.

25/11/2019, 18h35. Localisation Trousseau. Demande [de prise en charge] déjà relancée.

02/12/2019, 19h10. Madame est devant l'hôpital Trousseau qui ne veut pas la laisser rentrer. Elle espère qu'on pourra la prendre en charge.

04/12/2019, 16h09. Madame est très inquiète car il fait très froid, et ils n'ont pas de prise en charge. Mise à l'abri : Madame dit qu'ils ne dorment pas et qu'ils se promènent.

05/12/2019, 08h28. Mise à l'abri une partie de la nuit à Trousseau.

07/12/2019, 8h20. Mise à l'abri dans la salle d'attente de l'hôpital Trousseau. Adama ne se sent pas bien, les conditions de vie n'améliorent pas la situation.

07/12/2019, 21h19. Toujours à Trousseau. Mais le vigile va les mettre dehors. Demande non pourvue faute de place.

09/12/2019, 21h21. Le fils est malade, il a des problèmes de peau et il tremble la nuit, il a un traitement. Dans l'hôpital Trousseau, la famille se cache pour ne pas se faire voir par les gardiens et se retrouve au sous-sol. Là-bas il fait très froid, courants d'air. Madame est malade, elle n'arrive pas à tourner la tête et elle a mal partout + mal au ventre. Monsieur dit ne pas être allé aux urgences car s'ils quittent l'hôpital [Trousseau est un hôpital pour enfants] et qu'ils ne sont pas de retour avant 12h ils ne peuvent plus y entrer.

10/12/2019, 14h59. La famille passe ses nuits à l'hôpital Trousseau, Madame n'en peut plus, fatigue ++

11/12/2019, 14h44. Mise à l'abri à Trousseau, mais mis dehors à minuit. Famille s'est rapprochée de la Salpêtrière pour mise à l'abri la nuit prochaine.

11/12/2019, 20h37. La famille se trouve dehors entre Nation et Bastille. Elle s'est rendue aux urgences de la Salpêtrière, ont passé la journée là-bas mais ne pouvait pas rester la nuit.

17/12/2019, 09h08. La famille a dormi à Nation et s'inquiète pour l'état de santé du petit avec les conditions dehors.

03/01/2020, 12h23. Mise à l'abri : terminus de la ligne 1 (Château de Vincennes).

Connaissant l'hôpital Trousseau par les conseils des écoutants du 115, et s'y rendant pour des consultations médicales pour leur fils, le couple prolonge ses visites en passant la journée sur place, et la nuit lorsqu'ils y sont autorisés ou parviennent à passer inaperçus. Assez rapidement la famille est repérée par le personnel de l'hôpital, qui lui en limite l'accès, mais continue de s'y rendre quotidiennement, adoptant diverses stratégies pour passer inaperçue, d'abord en arrivant dans les horaires de consultations externes pour passer pour une famille

se rendant à un rendez-vous médical, ensuite en se rendant invisible après avoir trouvé l'accès aux sous-sol de l'hôpital pour s'y cacher. Loin d'être de tout repos et de tout confort, la solution de l'hôpital n'est pas non plus stable. A plusieurs reprises durant leur mois de présence à Trousseau, la famille est mise à la porte, et se trouve prisonnière d'un espace qu'elle a peur de quitter de peur de ne plus pouvoir y accéder. Les jours où elle finit par sortir, c'est pour se rendre à des consultations médicales à Médecins du Monde, faire des démarches de domiciliation auprès d'Afrique Partenaire Services, ou chercher de la nourriture aux Restos du Coeur ou passer un moment à l'ESI Familles.

Comme les Kone qui, chassés de Trousseau, se réfugient à la Salpêtrière, d'autres familles tentent leur chance dans plusieurs établissements hospitaliers, principalement les hôpitaux parisiens pour enfants et ceux où les femmes sont suivies pour leur grossesse, pour multiplier leurs chances de dormir sous un toit et à l'abri des mauvaises rencontres. Malgré les difficultés rencontrées pour y être accepté, cette solution est massivement adoptée par les familles. Parmi les personnes rencontrées dans le cadre de l'enquête, seules deux familles n'y ont pas eu recours.

La venue des familles dans les hôpitaux n'est pas un phénomène nouveau dans l'histoire contemporaine de l'hébergement d'urgence (voir encadré), mais il serait aujourd'hui d'une ampleur inédite. A la longue, les urgences deviennent pour certaines famille une solution de refuge qui se répète. Certaines des familles rencontrées, qui ont connu des périodes d'errance antérieures à cet hiver, en particulier celles qui sont aujourd'hui déboutées de l'asile et ont connu une période sans abri à leur arrivée en France, ont ainsi dormi dans les hôpitaux bien avant le présent hiver. Arrivée en France depuis un mois et hébergée chez un compatriote pendant un temps, Seynabou Ndiaye a ainsi été rencontrée le 20 juillet 2017 par une équipe mobile d'aide (EMA) avec son fils de sept ans devant l'hôpital Trousseau, dont elle venait d'être mise à la porte. Les jours précédents, l'hôpital avait à deux reprises signalé sa présence et une équipe était venue la récupérer. Face à l'afflux des personnes en demande d'hébergement aux urgences des hôpitaux, le personnel hospitalier, dont les pratiques sont guidées par des "protocoles de triage" des patients fondées sur l'urgence médicale, se trouve confronté à des situations paradoxales face à la gestion de l'urgence sociale (Wolff, 2016).

Les familles à la rue aux urgences au début des années 2000

Dès la fin des années 1990, le 115 de Paris dirige des familles vers des hôpitaux (ou des commissariats), la nuit venue, lorsque tous les lits sont "épuisés". L'orientation vers les urgences pédiatriques semble même recommandée pour les familles avec des enfants de moins de deux ans. Ponctuellement des hôpitaux se plaignent de devoir recevoir des familles à la rue. Le problème présente deux aspects : 1) l'hébergement contraint de famille sans abri, ne relève pas des missions de l'hôpital. Cela conduit par exemple l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris à s'inquiéter solennellement auprès des autres administrateurs du groupement d'intérêt public qu'en "septembre 2003 un nombre croissant de familles

*avec enfants – ne justifiant pas de suivi médical – s’est présenté aux urgences des hôpitaux*⁵⁰ ; 2) la situation des femmes sans logement autour de l’accouchement, « *qui sont, sans doute trop tôt, priées de quitter l’hôpital après leur accouchement. Et cela peut entraîner souvent des ré-hospitalisations dans les huit jours* », comme le fait remarquer la Direction des affaires sanitaires et sociales de Paris, lors du même conseil d’administration. L’administration finance d’ailleurs dans la foulée l’ouverture d’une cinquantaine de places spécialement pour des femmes enceintes ou sortant de maternité et sans logement, orientées par l’association gestionnaire (le Centre d’action social protestant), ou par le 115⁵¹. Cette difficile articulation entre le secteur de l’hébergement d’urgence et le monde hospitalier au sujet des familles à la rue conduit à l’émergence de partenariats, associant les moyens des uns et des autres, pour venir en aide à ces familles, conjointement sur le plan de l’hébergement et des soins. Ainsi, fin 2004, apparaît la première équipe mobile dédiée aux familles, qui travaille de concert avec un accueil médicalisé, basé à l’hôpital Rothschild, où peut avoir lieu une première évaluation sociale et sanitaire des nouvelles familles.

Poussant parfois à son paroxysme la tension entre la spécialisation de l’intervention médicale hospitalière et le principe d’ouverture de l’hôpital, héritier d’une conception fondée, jusqu’au XVIII^e siècle, sur l’hospitalité et l’accueil des indigents (Dodier, 1997), la présence de familles dans les urgences des hôpitaux place le personnel face à des dilemmes moraux et à des conceptions différentes et parfois incompatibles du soin. Dans ces conditions, les familles ont des chances fluctuantes de pouvoir se maintenir à l’hôpital, en fonction du personnel présent, du contexte d’urgence médicale, du nombre de personnes déjà présentes, et de la façon dont les diverses équipes ont adapté leur dispositif pour répondre aux demandes relevant de l’urgence sociale.

Malgré tout, dans le parcours des familles à la rue, la découverte de l’hôpital, qui se fait plus ou moins tôt selon les nécessités de consultations médicales et selon les opportunités de contacts avec un entourage susceptible de les y orienter, constitue une étape importante. Quels que soient les aléas, cette solution est toujours privilégiée aux autres ; dans l’attente d’un hébergement stable, on tente sa chance dans les hôpitaux publics.

Bricolages institutionnels

Si la mise à l’abri d’une famille sans logement est certainement plus probable lorsqu’un des ses membres présente des signes manifestes de pathologie, face à l’afflux de personnes en

⁵⁰ Procès-verbal de la séance du 15 octobre 2003 [Conseil d’administration du 19 décembre 2003]

⁵¹ Procès-verbal de la séance du 19 décembre 2003 [Fond 1. Conseil d’administration du 12 mai 2004].

urgence sociale à l'hôpital, même le fait d'obtenir une prise en charge médicale peut devenir difficile dès lors qu'une urgence sociale est détectée. Caroline Affoue doit attendre plusieurs mois avant d'obtenir un suivi de grossesse à l'hôpital Lariboisière. Dans l'intervalle, elle se réfugie le soir dans la salle d'attente de l'hôpital mais doit le plus souvent se replier dans la gare du Nord.

Entretien avec Caroline Affoue, 29 ans, en couple, le 13 février 2020, 16h, Halte Familles Banque de France, Paris 6^e.

“Je dormais souvent à l'hôpital [Lariboisière]. Mais après on nous a chassées. On a dit “Non, on laisse plus personne dormir là-bas!”. Parce que je sais pas, il y a eu des manifestations de filles là, des personnes qui dormaient là-bas, des femmes qui allaient accoucher, et bon selon ce que j'aurais appris, quoi, les femmes avaient manifesté parce qu'elles n'avaient pas d'abri, elles n'avaient pas un endroit où être logées, et après quand on les a logées c'est devenu un petit peu plus compliqué. Même aujourd'hui on ne peut même plus aller là-bas, [dans] la salle où on partait se reposer, là, dans la maternité. Après [je suis allée à] Robert Debré, dans la salle d'attente, là-bas aussi, mais il y a une dame là-bas qui n'était pas du tout gentille, souvent elle nous disait : “Ah mais vous venez ici pour dormir, pourquoi? Allez-y à la porte!”.”

Entre ces solutions institutionnelles et les solutions locales qui se nouent dans les interactions entre les demandeurs et le personnel, de l'expulsion à l'accueil sauvage dans des chambres vides, en passant par le don de nourriture, le prêt de couvertures, etc., des pratiques d'accueil se structurent entre les acteurs et donnent lieu à des arrangements plus ou moins durables. A l'hôpital Necker, les familles qui se présentent dans la salle d'attente des urgences sont conduites dans une salle d'environ 20 mètres carrées, équipée de lits de camp, de draps jetables et de couvertures, pour y passer la nuit. Seules les femmes et les enfants sont acceptées, et les femmes sortant de maternité sans solution d'hébergement y sont accueillies en priorité. Contrairement à la Halte Familles de l'hôpital Trousseau, cette salle ne fait pas partie des dispositifs d'hébergement officiels et le public n'y est pas orienté par le SIAO. Le cadre de nuit de la direction ouvre le local vers 21 heures chaque soir. La seule formalité demandée est de remplir un papier avec les noms et dates de naissance, comprenant un engagement à assurer la surveillance des enfants et *“ne pas troubler le bon fonctionnement des services hospitaliers”*⁵². En octobre 2019, la *“Loge”* a accueilli 461 personnes. Certaines nuits sont particulièrement chargées, comme la nuit du 16 décembre qui a accueilli deux femmes accompagnées chacune de leurs quatre enfants, deux femmes avec chacune leurs deux enfants, une femme et son bébé de huit mois et une femme seule, soit 21 personnes. Après la nuit, les familles doivent quitter la Loge vers 7h, pour permettre au service de nettoyage de passer. Certaines se rendent dans des accueils de jour, d'autres restent à

⁵² Ce document a été mis en place suite à une bagarre entre deux femmes pour l'accès à la prise électrique pour recharger le téléphone portable et pouvoir appeler le 115 le lendemain matin.

l'hôpital et rejoignent le service social, où elles prennent une collation et restent dans le couloir, parfois toute la journée.

L'accueil de ces familles dépend principalement d'initiatives individuelles et ne va pas sans débats au sein du personnel de l'hôpital, comme l'explique l'assistance sociale en chef de Necker :

Entretien avec Claire El Khebir, responsable du service social de l'hôpital Necker, le 6 mars 2020, 15h30, dans son bureau au Service social, Paris 7^e.

“J'ai eu du mal à faire admettre que même si les enfants ne sont pas des patients vus en consultation, c'est notre devoir de ne pas les laisser partir le ventre vide. C'est moi qui achète les gâteaux et les compotes, et depuis quelque temps je me fais rembourser à hauteur de 50 euros par mois par Madame Cochin. Souvent le personnel soignant résiste, “on n'est pas là pour ça”...”

Même si l'Association des malades de l'hôpital Cochin a pour objet la prise en charge, via des dons de vêtements, des aides financières, des achats de traitement et de matériel médical, des seuls patients en situation de grande précarité, sa présidente Sylvie Cochin, descendante d'une famille qui depuis le 18^e siècle administre des hôpitaux et y conduit des oeuvres sociales, en vient, devant les initiatives du personnel hospitalier pour accompagner coûte que coûte ceux qui viennent trouver refuge, à élargir son soutien à l'ensemble de ceux qui s'y réfugient.

Travaillant également dans d'autres hôpitaux, Claire El Khebir remarque que les façons de faire varient d'un hôpital à l'autre et que les marges de manoeuvre sont différentes⁵³. Sur le site de Port Royal, qui dépend de l'hôpital Cochin et abrite la plus importante maternité d'Ile-de-France, les sept à huit femmes qui se présentent chaque nuit, seules ou avec des bébés, se trouvent une place dans l'immense hall du rez-de-chaussée et s'allongent par terre pour la nuit là dans les recoins qu'il ménage, sans qu'il y ait d'interactions avec le personnel de l'hôpital.

En fonction de sa situation, de la taille de la famille et de l'étendue de sa connaissance des lieux de repli accessibles, chacun s'oriente donc, dans la ville et notamment dans les hôpitaux, dans l'endroit où il lui semble avoir le plus de chances de pouvoir y rester la nuit entière. Pour Fatoumata, arrivée de Beauvais à Paris le 8 novembre 2019 après avoir été déboutée de l'asile, après une première période d'errance parisienne en 2017, la Loge de Necker constitue le repli principal entre chaque période d'hébergement par le 115.

⁵³ Pendant tout le mois d'octobre, pour alerter les pouvoirs publics, le service social de l'hôpital Necker a fait pour chaque “sortie sèche” de maternité, c'est-à-dire sans solution d'hébergement, un signalement auprès du Parquet et de la CRIP, cellule de recueil des informations préoccupantes.

Entretien avec Seynabou Ndiaye, mère de deux garçons de 10 et 1 an, le 14 février 2020, 12h, ESI Georges Pitard, Paris 15^e.

“Chaque jour j’appelle le 115. Chaque jour. Quand il me prend pas, je dors à l’hôpital Necker. Ils ont dit, il faut attendre le message, je vais pas avoir le message alors je rappelle, il te dit : “Non, y’a plus de place!”. Donc tu n’as pas un endroit pour partir, tu retournes là-bas [à la Loge] dormir. Y’a une chambre là-bas, on est beaucoup dedans, on dort là-bas.”

Contrairement aux salles d’attente des urgences, la Loge de Necker, qui accueille systématiquement toutes les familles, sous réserve de places disponibles et à l’exclusion des hommes, dispense les femmes de mettre en place des stratégies pour se maintenir à l’intérieur et procure ainsi un moment où la pression de l’incertitude peut se relâcher un peu, tout au moins la nécessité de se rendre invisible. Pour certaines femmes seules avec leur enfant ou enceinte, ce lieu est une soupape de sécurité pendant les ruptures d’hébergement. Sans solution pour la nuit, certains couples, comme les Zelimkhan, y ont recours également pour que les trois enfants du couple puissent être en sécurité pour la nuit, même si cela suppose que le père doive partir de son côté.

Plus qu’une solution pour la nuit, les hôpitaux sont considérés par beaucoup de familles comme des espaces de ressources multiples, répondant à plusieurs de leurs besoins et leur évitant de devoir traverser la ville pour se rendre dans les divers lieux de ressources qui leur sont indiqués. Akissi, après qu’une maraude l’a conduite à l’hôpital Robert Debré alors qu’elle avait passé des mois sous un arbre, a continué à recourir aux hôpitaux en priorité pour ses besoins quotidiens jusqu’à son hébergement à la Halte Familles puis dans un CHU de Villiers-le-Bel.

Entretien avec Akissi Koffi, 38 ans, mère d’un bébé d’un mois à la Halte Familles Banque de France, le 23 janvier 2020, à 17h50, Paris 6^e.

“Quand j’étais là-bas [Robert Debré], il y a une femme qui s’appelle Claire. Si elle me voit, elle sait que je n’ai pas les moyens. Donc elle dit : “Madame Traoré, tu as mangé?”, si j’ai mangé je dis oui, si j’ai pas mangé je dis : “non, vraiment j’ai fait, si tu peux faire quelque chose pour moi...”. Donc souvent elle me donne des petits pots et puis je mange, je reste. [...] C’est dans la salle [d’attente], mais souvent on nous chasse aussi [...] C’est tout dernièrement, on m’a envoyé à Croix Rouge Necker [CHU Necker, pour les femmes enceintes de plus de XX mois], du 6 au 26 novembre. Après je suis partie accoucher. Je me vois au-dehors encore. J’appelle encore [le 115], je suis restée à l’hôpital, j’appelle, je suis restée, j’appelle, j’appelle, j’appelle. Moi-même je crois que c’est l’hôpital qui va chercher quelque chose pour me donner. Mais ça n’a pas marché donc j’ai commencé à appeler là-bas. J’ai dormi dehors dans le 11^{ème} avec mon enfant nouveau-né. Souvent maintenant je fais tout à Necker. Couches, je m’en vais je demande à l’hôpital Necker. Manger je demande à hôpital Necker. Où il y a les hôpitaux, seulement si je suis à côté, c’est là-bas je demande et puis je mange.”

Le recours aux hôpitaux s'inscrit pour Akissi comme pour d'autres personnes en famille, dans une stratégie de survie qui dépasse le seul hébergement et repose sur une centralisation des ressources, combinant des modes d'assistance plus ou moins formalisés présents à l'hôpital : dispositifs en lien avec les partenaires de l'hébergement social (Halte Familles), dispositifs gérés en interne avec les moyens du bord (la Loge), et initiatives individuelles d'assistance par des membres du personnel (accès à des chambres, à des repas, dons de produits d'hygiène).

Car la problématique des familles à la rue dépasse la période nocturne et la question du sommeil. Parce qu'elles sont hébergées en intermittence, et/ou dans des lieux qui ferment durant la journée, ou simplement parce qu'elles doivent récupérer des ressources vitales dans des lieux et horaires précis, les familles doivent sans relâche trouver des espaces où faire halte, où se réchauffer, s'asseoir, poser ses affaires, faire les soins quotidiens, assurer l'hygiène de tous.

Naviguer entre haltes de nuit et accueils de jour

Journal de terrain, première visite à la Halte Familles Banque de France, Paris 6^e, le 10 janvier 2020, 11h.

Dans le sas vitré entre la lourde porte en fer forgé de l'ancien établissement bancaire et l'accès à la salle principale, des feuilles mortes, quelques papiers jaunis, un sol grisé par la poussière dans les coins où le vent la repousse : n'était le sapin de Noël dont on distingue les guirlandes lumineuses, rien ne permettrait de supposer qu'un centre d'hébergement est établi ici depuis le 23 décembre 2019 et accueille chaque nuit 80 personnes. Même impression à l'intérieur : délimitée par deux larges guichets en bois sombre, parallèles aux murs de part et d'autre de l'entrée, l'espace principal désert, à la lumière tamisée et au riche carrelage, comprend, en plus du sapin abondamment décoré, de grandes tables recouvertes de nappes en tissu, des chaises, une table supportant le nécessaire pour le petit déjeuner, un gros sac de boulangerie où restent quelques baguettes, et derrière les tables un grand tapis sur et autour duquel des jouets d'enfants sont éparpillés. Derrière les tables, sur la droite, trois salles vitrées mitoyennes, anciens guichets individuels, ont été transformées en espaces de dortoirs pour les écoliers, nous précise Kamel Dif, responsable de la Halte. Ce n'est qu'en regardant au-dessus des hauts guichets que les deux rangées de lits de camps, l'un contre le mur, l'autre contre la paroi intérieure du guichet, apparaissent. Lits, tapis de sol, duvets, valises et gros sacs contenant des affaires personnelles s'amoncellent dans ces espaces devenus dortoirs, les rangements ménagés sous les guichets pour les fournitures des employés de la banque sont remplis d'habits non sortis des sacs, de chaussures et autres effets personnels. Des points de lumière colorée dansent au plafond. Au fond de la salle, une double porte mène à une grande salle rectangulaire, devenue salle de projection de films. Lorsqu'on s'aventure vers l'ancienne zone de livraison de la banque, au sol bétonné et séparé du boulevard Raspail par une porte cochère qui laisse filtrer bruits de la ville et courants d'air, on découvre de grosses masses de plastique beige, blocs sanitaires préfabriqués conçus pour l'accueil ponctuel de public, contrastant avec l'architecture luxueuse des espaces anciennement consacrés à l'accueil des clients.

Informé le 19 décembre par la direction générale d'Alteralia de l'ouverture de la Halte le 23 de ce même mois, Kamel Dif a dû, en quelques jours, imaginer et réaliser la transformation d'un site bancaire en un "*lieu de vie*" pour 80 personnes. Ici et là, le bâtiment porte encore les traces de sa longue désaffection. Mais le responsable tient beaucoup à ce que malgré la fermeture en journée, l'espace ainsi conçu soit plus qu'une halte, mais un espace de vie, c'est-à-dire un lieu où les familles puissent se sentir chez elles. Sans murs de séparation, il doit se contenter des anciens comptoirs pour tenir lieu de séparations entre les espaces dédiés au repos et celui dédié à l'alimentation. Mais celles-ci ne permettent de ne créer que deux espaces pour dormir, contenant chacun quarante personnes, que ce soit des femmes seules, des couples, des adolescents, des enfants ou des bébés, et la barrière physique les délimitant ne les isole ni du bruit ni de la lumière de l'espace central. Or selon les âges et les habitudes, les rythmes de vie, en particulier de sommeil, sont très divers. Les familles croisées à la Halte au cours de nos visites disent leur épuisement à force de nuits sans sommeil et de journées passées dehors. Pourtant, le responsable a eu à coeur, avec l'équipe, composée en plus de lui de deux soignants et deux animateurs, d'aménager l'atmosphère lumineuse en coupant

certains des néons qui s'allument en série au plafond et en installant guirlandes et systèmes de lumière mobile, afin de créer une atmosphère conviviale et de permettre les circulations nocturnes sans inonder de lumière tout l'étage. Au moment des repas, la Banque de France, avec ses bruits de vaisselle, ses bougies et ses enfants qui courent dans les grands escaliers en pierre ornés d'une épaisse moquette, a bien des allures de grande maison de famille. Tirant parti du cachet du lieu, l'équipe a fait au mieux sans pourtant bénéficier des aménagements nécessaires à la tenue d'un centre d'hébergement. Cela explique sans doute que, contrairement aux tensions manifestes entre les ménages rencontrés à la Halte de l'hôpital Trousseau, improvisée dans l'ancien service de pneumologie dans le bâtiment le plus à l'écart des circulations principales, les relations des occupants de la Banque de France soient placées, à part quelques inévitables accrocs étant donné la promiscuité qui règne en ces lieux, sous le signe de la bonne entente et de la convivialité. Les repas souvent se prolongent par des discussions amicales.

Ces conditions d'hébergement, que les équipes ne peuvent qu'aménager sur un mode qui ressemble plus au maquillage d'un espace pour un événement d'un soir ou pour un tournage, se sont multipliées au cours de cet hiver, avec l'ouverture à la hâte de plusieurs centres destinés à accueillir les familles. Au CHU Houdart, dans le 20^e arrondissement, Sébastien Mauraisin, chef de service des dispositifs d'urgence chez Coallia, a lui aussi dû ouvrir quatre jours seulement après avoir eu accès aux lieux. Le CHU Brantôme, installé dans les locaux d'une ancienne école primaire au pied du Centre Georges Pompidou, se fonde lui aussi dans une architecture non prévue pour cet usage et abrite des rangées de lit dans les anciennes salles de classe. Quelques travaux ont dû être réalisés pour adapter les sanitaires à la nouvelle population⁵⁴. Face aux alertes sur le nombre considérable de familles à la rue à l'automne 2019, les opérateurs ont ouvert en cascade, avec les moyens du bord, des lieux temporaires issus du recyclage de bâtiments désaffectés.

Ouverts dans l'urgence dans des espaces recyclés pour l'occasion, ces établissements rappellent les dispositifs mis en place dans le cadre des plans "pauvreté précarité" des années 1980 pour éviter la mort des SDF dans la rue en hiver (Bruneteaux, 2006). Dans un contexte où il n'est plus possible d'assurer la continuité de l'hébergement, ils assurent un "accueil technique", qui consiste "quelles que soient les bonnes intentions, à colmater rapidement la brèche en proposant « un gîte et un couvert » et en essayant d'être le plus possible « accueillant »" (id., p. 114). Comme ces dispositifs mis en place pour les hommes isolés, les haltes de nuit ouvertes durant l'hiver 2019-2020 sont assortis de durées d'accueil entre une nuitée et une semaine renouvelable, imposent des heures d'arrivée le soir, après laquelle toute sortie est interdite, des heures de départ le matin. Tous les espaces y sont pareillement collectifs, dortoirs ou chambres regroupant plusieurs familles, repas pris ensemble à heure fixe, et n'offrent aucun espace privatif pour les familles. Comme dans les CHU hommes isolés de la fin du 20^e siècle, pourtant conçus pour offrir un temps de répit dans une vie à la rue, le

⁵⁴ Informations extraites de l'observation au CHU Brantôme, et de l'entretien avec Sébastien Mauraisin, le 10 janvier 2020.

sommeil y est constamment perturbé par les réveils des bébés, les cauchemars des enfants et les départs matinaux des travailleurs précaires.

Mais contrairement aux hommes isolés dont les foyers étaient conçus comme une parenthèse protectrice entre deux phases passées principalement dans la rue, les familles hébergées dans les haltes, pas plus que celles qui sont hébergées chez un tiers ou celles qui dorment dehors, ne passent leurs journées sur la voie publique. Qu'elles soient temporairement hébergées dans une halte de nuit ou qu'elles soient sans solution d'hébergement, les familles rencontrées dans le cadre de l'enquête fréquentent toutes les accueils de jour réservés aux familles, vers lesquels les écoutants sociaux et les travailleurs sociaux de diverses associations les orientent dès les premiers appels. Pourtant, face à la saturation des deux accueils de jour dédiés aux familles, l'ESI Bonne nouvelle et l'ESI Georges Pitard, d'autres lieux ont ouvert en décembre 2019 : les accueils de jour Coustou, associé au CHU, et Georgette Agutte, tous les deux dans le 18^e arrondissement. Selon les restrictions d'accueil et les jours de fermeture, les familles doivent souvent naviguer entre ces accueils, et les combiner avec d'autres lieux de ressources et de repli.

Entretien avec Solange, 37 ans, mère d'une fille d'un mois, à la Halte Familles de l'hôpital Trousseau, le 22 janvier 2020, 8h, Paris 12^e.

“Quand on sort, des fois on [elle et son bébé de un mois] s'assoit à l'hôpital pour attendre, ou des fois on va à l'abri de jour, l'ESI Familles pour attendre, dans le 15^e. On reste là-bas, on peut se reposer, on peut manger le matin, puisqu'ici déjà à 10h on doit sortir. Et là-bas, comme c'est une association, on peut passer la matinée, jusqu'à midi [13h], et puis ils ferment. Quand ils ferment, si le 115 ne nous a pas encore envoyé de message, soit on se balade, soit on retourne à Trousseau pour attendre, on reste dans un coin chaud pour attendre le message du 115 comme ça. Avec les bagages c'est pas facile, hein ! Avec la petite, et la césarienne... Ici on peut pas déposer les bagages, et là on sait pas si le 115 va nous ramener le message pour ici, donc du coup on est obligé de transférer [...] J'ai le porte-bébé, et puis les bagages à droite et à gauche, c'est comme ça [...] Avant je travaillais, j'avais souvent 700 euros, maintenant je n'ai plus de revenu, c'est fini. Donc aujourd'hui je revois les associations pour le lait, les couches, des trucs comme ça. Des fois quand on va [à l'ESI Familles] ils donnent des couches, des trucs comme ça. Et puis à Paris Tout P'tit aussi, qui nous a fait le bon, mais c'est pour douze semaines et puis après... Voilà au fur et à mesure on cherche, quand il y a les associations on est obligé de partir pour qu'on nous donne des choses. La dernière fois, ESI familles était fermé, j'ai été obligée de partir à l'association Coustou, c'est dans le 18^e.”

Deux jours par semaine pour Solange, hébergée à la Halte Familles Trousseau pour des périodes de trois jours renouvelables, tous les jours pour les familles non hébergées, il s'agit de trouver où prendre place dans la ville. Après des nuits aux destinations imprévisibles, au gré des orientations du 115 dans toute l'Ile-de-France et des accès précaires aux solutions de fortune les nuits sans orientation, les associations d'aide aux familles, en premier lieu les ESI Familles constituent les seuls points de chute stables sur lesquels les familles, sous réserve

des restrictions mentionnées, peuvent s'appuyer quotidiennement. C'est pourquoi elles n'hésitent pas à s'y rendre, même si cela implique parfois de longs trajets avec enfants et bagages. Douze des seize familles rencontrées y vont régulièrement, certaines quotidiennement les jours d'ouverture.

Extrait d'entretien avec Suzanne, 29 ans, mère d'une fille de 3 semaines, à la Halte Familles de l'hôpital Trousseau, le 22 janvier 2020, 10h, Paris 12^e.

“Je suis partie à Georges Pitard dans le 15^e. Là-bas quand moi j'allais là-bas on déjeunait, au moins je pouvais déjeuner. J'étais aussi souvent là-bas [à l'accueil de jour Coustou], j'avais rencontré aussi une autre fille quand je marchais dans la rue [qui m'a emmenée à Coustou]. Là on perd le temps là-bas, là-bas on te chasse pas, c'est une grande salle et tu peux perdre le temps là-bas en journée pour ne pas trop marcher. Souvent maintenant je l'emmène [bébé de trois semaines] à Georges Pitard, je m'en vais là-bas perdre le temps. [A la Halte Familles] si on demande le lait, ce n'est que le matin, si je demande à midi on te donne pas, on te dit “T'as pas le droit à midi de prendre le lait”. Et la petite elle tôte, elle tôte le sein, souvent j'ai des vertiges, et je me sens léger parce que je mange pas bien. Ils sont gentils mais souvent je demande le lait pour boire, mais ils ont des règles [...]. Pour laver la petite aussi, c'est pas facile. Déjà les toilettes ça pue, tu peux pas entrer là-bas avec l'enfant pour laver l'enfant, c'est tout sale, je la lave pas”.

Suzanne a commencé à fréquenter les accueils de jour avant de se retrouver à la rue, pendant la phase où la personne qui l'hébergeait lui avait laissé un peu de temps pour trouver une autre solution. Elle continue à s'y rendre en étant hébergée, les jours de fin de prise en charge, pour “perdre le temps” mais aussi pour combler des besoins non satisfaits par les lieux d'hébergement : se laver, boire du lait, manger suffisamment. Plus largement, les ESI proposent un éventail de services aux familles, qui leur évite en partie de trop se déplacer pour résoudre les problèmes du quotidien.

Lorsque les personnes arrivent à l'ESI Georges Pitard, en rez-de-chaussée d'un immeuble d'habitation, elles sont reçues par un travailleur social qui fait un premier point sur leur situation : comment vont-elles? où ont-elles dormi la nuit précédente? quels sont leurs besoins particuliers ce jour? Elles entrent ensuite dans la salle principale de l'accueil de jour, très colorée, équipée d'une grande table, de fauteuils, de chaises, et d'un espace jeux pour les enfants. Ceux-ci y sont accueillis par une partie du personnel dans des activités ludiques, et une deuxième borne d'accueil permet aux parents d'échanger sur leur situation, d'être orientés vers des services spécifiques, juristes, médecins, ateliers d'aide à la recherche d'emploi, et d'obtenir des cartes d'alimentation. Cette salle principale distribue d'autres salles consacrées à la satisfaction de différents besoins : une salle à manger pour le petit-déjeuner et la collation, une cuisine, un espace change, des douches, une laverie, un espace informatique et bibliothèque, un vestiaire qui contient des habits issus de dons, essentiellement pour les enfants et les bébés, et un espace repos. L'ensemble de ces espaces est éclairée à la lumière artificielle, les salles ne disposant d'aucune fenêtre sur l'extérieur.

Pour l'équipe encadrante, l'accueil de jour permet surtout une "mise à l'abri psychologique" pour des familles dont les trois quarts arrivaient, avant Noël et l'ouverture de plusieurs centres d'hébergement, directement de la rue et qui avaient besoin de tout le temps du petit déjeuner pour se réchauffer, enlever leur manteau et "*lâcher un peu*"⁵⁵. L'établissement a développé plusieurs prestations, en plus des prestations de base, pour aider les parents à supporter des situations de vie de plus en plus rudes : ostéopathie, sophrologie, et séances avec une psychologue. Mais il ne parvient pas à accueillir tout le monde. Cet hiver, jusqu'à 160 personnes sont venues chaque matin, et certaines déjà installées à l'intérieur ont dû laisser place à d'autres qui se présentaient à l'accueil. Pour pouvoir mener les entretiens et les consultations spécifiques dans de bonnes conditions, l'ESI n'est ouvert de façon inconditionnelle que le matin entre 10h et 13h, les après-midi étant réservés aux entretiens sur rendez-vous.

A l'ESI Bonne nouvelle, géré par le Centre d'action sociale protestant (CASP) et l'Oeuvre de secours aux enfants (OSE), 22 200 passages ont été enregistrés en 2019 contre 16 841 en 2018 et 11 954 en 2017⁵⁶. Comme dans l'autre ESI Familles, un bon nombre des personnes accueillies ont dormi dehors. En 2019, d'après les données recueillies auprès de chaque personne entrant à l'ESI Bonne nouvelle, un tiers environ des personnes accueillies avait dormi "à la rue" la nuit précédente, c'est-à-dire soit sur la voie publique, soit à l'hôpital, soit dans une gare ou une station de métro. Le 2 juillet, l'ESI a accueilli 99 personnes différentes, dont 54 avaient dormi à la rue. Selon les jours, la proportion de familles à la rue est variable. Elle a baissé durant le mois de décembre grâce à l'ouverture de centres d'hébergement accessibles aux familles, mais le 4 décembre, sur les 94 personnes accueillies, 39 avaient dormi la veille à la rue.

Ouvert initialement pour venir en appui aux maraudes de l'UASA et d'Emmaüs pour les situations de mendicité, l'ESI a dû s'ouvrir progressivement à d'autres demandes et se trouve à la fois "*détourné du projet initial, et débordé*"⁵⁷. Progressivement, l'établissement s'est ouvert aux orientations d'autres maraudes, et de la PMI Hors les murs⁵⁸, puis à celles du LIMA 14, du site d'accueil des primo-arrivants Henri IV. Entre août 2017 et octobre 2018, il a accueilli les personnes orientées par les écoutants du 115, qui ont représenté jusqu'à 70% des personnes accueillies. Pour désengorger le dispositif, les écoutants 115 et SIAO n'ont plus été autorisés à orienter vers l'ESI Bonne nouvelle, mais celui-ci a dû intégrer les orientations des LIMA, dont le nombre augmente au fil des années. Depuis la fin des orientations 115, les ESI

⁵⁵ Echanges avec l'équipe le 14 février 2020, durant la matinée, ESI Georges Pitard, Paris 15^e.

⁵⁶ Entretien téléphonique avec Clotilde Mercier, responsable de l'ESI Bonne nouvelle, le 24 janvier 2020, 13h.

⁵⁷ Entretien avec Clotilde Mercier, le 28 janvier 2020, 14h, ESI Bonne Nouvelle, Paris 2^e.

⁵⁸ Hors les Murs est un dispositif de prise en charge des femmes enceintes et des familles à la rue, qui se déploie en dehors des centres de PMI, notamment dans les ESI Familles et dans les maraudes de l'UASA. Elle vise un meilleur suivi médical des femmes enceintes et des enfants, et propose un accompagnement à la parentalité.

pour personnes isolées majeures voient arriver progressivement des familles⁵⁹. Dans les chiffres mensuels de fréquentation des ESI, on constate, lorsque la colonne “*nombre d’enfants*” est renseignée, la présence d’enfants dans plusieurs ESI, comme le Centre René Coty ou la Halle St-Didier.

Formellement, la situation ne semble là encore pas inédite. En 1999, pour la première année (et comme toute les années depuis), la quasi totalité des hébergements accordés aux familles appelant le 115 se fait en hôtel mais les vastes dortoirs collectifs, comme la Mie de Pain, les asiles de nuit du Samusocial et même les lits infirmiers reçoivent quelques familles⁶⁰. Les deux tiers des services d’hébergement, hôtels inclus, utilisés cette année-là, logent à la fois des personnes seules et en familles. Seuls un tiers de ces service est exclusivement réservé aux “*isolés*”. Autrement dit, la mise à l’abri des familles mobilise, peu ou prou, une grande partie du secteur de l’hébergement d’urgence, aujourd’hui comme hier, malgré des logiques de spécialisation par public toujours en vigueur. La multiplication des points de contacts des familles avec le système d’hébergement, y compris dans ses marges, surprend aujourd’hui par son ampleur persistante, que l’on serait tentée de qualifier de chronique si l’on était capable de baliser plus précisément les parcours des familles entre ces services.

D’abris de fortune en hébergements précaires : le labeur de la survie

Si l’ouverture de deux nouveaux accueils de jour cet hiver a permis à un plus grand nombre d’accéder à ces lieux d’assistance réservés aux familles, celles-ci doivent néanmoins combiner plusieurs solutions pour répondre aux besoins de chacun de ses membres, qui ne peuvent tous être comblés par les services et prestations proposées dans les ESI. Pour les familles qui se sont vues fréquemment refuser un hébergement faute de places disponibles au cours de l’hiver 2019-20, l’expérience de la rue se décline ainsi en parcours heurtés entre périodes sans solution institutionnelle et hébergements précaires et de courte durée. Cette sentence n’est autre que celle des hommes et de femmes sans-abri, qui alternent des passages à la rue et en foyer, et qui jonglent entre pour survivre entre ressources occasionnelles et des pratiques de débrouilles qui n’ont jamais la solidité d’un système ou d’une culture. Au sujet des hommes et femmes sans abri sur lesquels il enquête depuis les années 1980 à New York, Kim Hopper décrit la survie comme un “*labeur*” (Hopper, 2003) : un effort visant la subsistance, devant être recommencé jour après jour, sans investissement possible. La période à rallonge qui

⁵⁹ Compte-rendu oral rapporté par Clotilde Mercier de la réunion des responsables ESI du 28 février 2020.

⁶⁰ D’après les analyses de l’Observatoire, jamais détaillées d’ordinaire à ce niveau de précision qu’est le service d’hébergement, dans le cadre d’un contrôle du Samusocial par l’Inspection générale des affaires sociales. Voir Carole Lardoux, sans titre, courrier à « Mme de la Bretèche et ses collaborateurs », 4 août 2000, 4 p. (+ 16 tableaux) », 4 août 2000, dans le carton nommé « Carole. Info DDASS/ Prefecture 2000-01 [Archives de l’Observatoire du Samusocial de Paris].

précède l'obtention d'un hébergement de longue durée pour les familles en difficulté, emprunte bien des traits de ce labeur quotidien.

Comme le laisse supposer l'écart entre le nombre de familles concernées par les demandes d'hébergement, en léger recul par rapport à l'an passé, et le nombre de demandes auxquelles le 115 ne peut donner une suite favorable, en forte augmentation, le temps d'attente entre la première demande d'hébergement et l'obtention d'un hébergement semble s'être allongé. Près de 850 familles ont dû réitérer leur demande plus de 20 fois entre le 1er novembre 2019 et le 29 février 2020 pour obtenir un premier hébergement, contre 550 l'hiver précédent dans le même intervalle de temps⁶¹. Pendant cette attente de plus en plus longue, comment les familles circulent-elles d'un espace d'assistance à l'autre?

Les ratés des premiers hébergements 115

On l'aura compris, les premiers hébergements proposés par le 115 ne signent pas nécessairement la fin de la période où les familles sont livrées à elles-mêmes pour la nuit. Entretiens et notes des écoutants décrivent en effet des problèmes d'aiguillage en début de parcours d'hébergement institutionnel, ainsi que des ruptures d'hébergement après le premier épisode de mise à l'abri.

Entretien avec Mohand et Kahina Zenati, 46 et 42 ans, parents d'un fils de 12 ans, le 21 janvier 2020, 12h, Halte Familles de l'hôpital Trousseau, Paris 12^e.

"La première fois qu'ils ont envoyé, c'est ça l'adresse [me montre un sms sur son téléphone], à Corbeil-Essonne, j'ai les photos... le truc c'est que c'est pas adapté à Ryan, avec des escaliers, des chambres du 1er au 9^e, c'était au deuxième, j'ai dit "c'est pas adapté" [...] y'a pas d'ascenseur, y'a pas de chambre au [rez-de-chaussée]. J'ai été là-bas, je peux pas monter avec l'enfant, il pèse 70 kilos, vous allez voir, moi 70 kilos je peux pas le faire monter avec son... et il ne bouge pas, vous allez voir! A midi j'ai demandé au 115 de quitter l'hôtel, il a parlé avec la réception, il nous a dit de quitter l'hôtel [...]"

Après [un mois après], il nous a envoyé ici. C'est Lima 5. Ca c'est, aussi c'est pas adaptable. Les toilettes c'est au sous-sol, et avec des escaliers tu peux pas accéder."

A la date du 17 novembre, à 11h42, la fiche compilant les notes prises par les écoutants 115 relève les faits suivants : *"Madame nous appelle car elle a reçu un sms pour une pec [prise en charge] hier. Elle n'a pas pu s'y rendre à cause des transports. La famille est actuellement à l'hôtel mais la chambre située au 2^e étage est inaccessible à leur fils qui est en fauteuil roulant, de plus les escaliers étant en "Escargots" le fauteuil est trop gros."* Deux raisons

⁶¹ cf. Partie 1 (Elsa)

successives, la réception tardive de la notification de prise en charge par sms, puis l'absence d'aménagement de l'hôtel pour les personnes à mobilité réduite, empêchent la famille d'accéder à l'hôtel prévu pour eux. Touchant tous les demandeurs, y compris les personnes isolées, la première raison est directement liée à la saturation du dispositif d'hébergement d'urgence qui a conduit à rechercher des hébergements de plus en plus loin de Paris, en grande couronne (E. Guyavarch, E. Garcin, 2014) et qui suppose un temps accru de traitement des demandes, entraînant des notifications tardives. De nombreuses personnes rapportent l'impossibilité matérielle de se rendre dans certains hôtels ou centres dans les horaires de fonctionnement des transports publics. Malgré une chambre réservée pour elle le 16 novembre, la famille Zenati a pour cette raison dormi dans la rue, ainsi que le lendemain après avoir fait le trajet jusqu'en Essonne et découvert que la chambre ne lui était pas accessible. Il lui faut attendre un mois pour recevoir une nouvelle proposition, cette fois dans Paris, mais dans un lieu dans lequel elle ne peut pas plus s'installer, pour les mêmes raisons d'inaccessibilité aux personnes à mobilité réduite. Près de deux mois plus tard, la famille Taourga est elle aussi orientée vers le LIMA 5, et doit renoncer à y passer la nuit, ne pouvant y faire circuler leurs deux filles aînées, en fauteuil roulant.

Malgré tous les efforts et toute l'implication des équipes chargées d'orienter les demandeurs, ces situations extrêmes apparaissent comme les conséquences malheureuses d'un dispositif d'hébergement à bout de souffle, les coordinateurs des plateformes ne parvenant plus, dans l'urgence quotidienne des situations de rue, à faire correspondre les nécessités des familles - nombre de personnes à mettre à l'abri, besoins particuliers, capacité de se rendre à destination en fonction du lieu de départ - et les nombreuses restrictions des lieux - exigences de typologies particulières de familles, horaires d'ouverture, respect ou non des normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. La saturation du parc hôtelier, la rareté relative des places ouvertes à toute famille dans les accueils à bas seuil, peu importe sa composition familiale, et la persistance de critères d'accès sélectifs aux hébergements de substitution, rend compte de parcours d'hébergement fragmentés, rallongés, sans progression apparente, contrairement aux promesses du parcours en escalier auquel ne semblent plus guère pouvoir échapper les familles à la rue.

Les notes des écoutants 115 rapportent ainsi régulièrement des accidents de parcours, quel que soit le type de familles, accidents dont la récurrence contribue à allonger considérablement les temps passés à la rue des demandeurs. Le 27 janvier 2020, Seynabou Ndiaye appelle le 115 à 22h25 parce qu'elle vient d'être refusée à l'hôtel de banlieue où elle s'était rendue avec ses fils de 9 ans et 1 an. Les notes de l'écoutant du 115 ce soir-là relatent ainsi l'événement :

“Mme appelle car l’hôtel a refusé de la prendre en charge car arrivée après 20h. Vu coordi : Horaire non précisé dans sms, proposition de LIMA 5. Mais Mme est épuisée et pleure beaucoup, dit préférer dormir à Gare du Nord car trop compliqué de revenir et se rendre à LIMA 5 (Mme ne sait pas lire). Communication coupée dû aux transports.”

Malgré la solution de remplacement trouvée par la coordination, la mère, qui appelle depuis le train de banlieue qui la ramène à Paris, n’est plus en mesure d’effectuer un nouveau trajet pour s’y rendre. Un déplacement supplémentaire, pour une famille se déplaçant avec des enfants, un stock de bagages, et dépourvue des ressources suffisantes pour s’orienter dans la ville, apparaît parfois comme plus hasardeux qu’une solution de fortune trouvée sur place. Deux jours plus tard, la famille, qui comprend désormais le compagnon de Fatoumata, enregistré dans la composition familiale à la suite du diagnostic social effectué par le SIAO, se rend à St-Ouen L’Aumône, dans le Val d’Oise, où une chambre lui est réservée à l’hôtel Première Classe. Le gérant refusant de la laisser entrer, n’ayant pas été prévenu de l’ajout d’une personne, la famille retourne à Paris. Le lendemain, la famille est orientée vers un hôtel de la commune de Bezons, où le même scénario se produit.

Pour les familles, après l’intermittence des hébergements chez des tiers lorsqu’ils ont eu recours à cette solution, la phase des premiers hébergements proposés par le 115 peut se présenter à son tour comme une période chaotique, où il faut chaque jour trouver un abri, institutionnel ou non, au prix d’un épuisement flagrant.

Si le principe de continuité fait partie des priorités de l’hébergement d’urgence, notamment depuis la circulaire de 2007 qui en rend obligatoire l’application⁶², il ne peut être efficacement mis en pratique sans augmentation conséquente du nombre de places. Confrontés à la pénurie de places, les écoutants sociaux ne peuvent que mettre en oeuvre des principes de justice locale pour attribuer les places disponibles en fonction des priorités établies par le service et d’autres critères de priorité lorsque ceux-ci ne suffisent pas à réduire suffisamment le nombre de candidats (Gardella, 2014). Etre à la rue pour ces familles en demande d’hébergement au 115 est donc une condition qui peut avoir commencé bien avant l’appel au 115 de Paris⁶³, être expérimenté dans les interstices des hébergements chez des tiers, dans les ratés des premières orientations du 115, et se prolonger après les premiers hébergements réussis.

⁶² Circulaire DGAS/1A/LCE n° 2007-90 du 19 mars 2007 relative à la mise en oeuvre d’un principe de continuité dans la prise en charge des personnes sans-abri. Cette circulaire vient en application de la loi du 5 mars 2007, instituant le droit au logement opposable, qui précise dans son article 4 : “Toute personne accueillie dans une structure d’hébergement d’urgence doit pouvoir y demeurer, dès lors qu’elle le souhaite, jusqu’à ce qu’une orientation lui soit proposée.”

⁶³ et qui peut passer par une phase d’appels aux 115 d’autres départements

Trouver refuge, où que ce soit

Parmi les lieux vers lesquels les urgentistes sociaux peuvent orienter les familles, nombreux sont ceux dont l'ouverture est limitée dans le temps, comme c'est le cas tous les ans pour les CHU hivernaux, et comme c'est le cas cet hiver 2019-20 pour les nombreuses structures ayant ouvert entre octobre et décembre, et dont les durées d'ouverture dépendent des contrats passés entre les propriétaires des bâtiments et l'association chargée de la gestion du centre d'hébergement. Ces dispositifs périodiques, s'ils répondent à une urgence de mise à l'abri, créent d'importantes variations de places entre les saisons, qui fragilisent le principe de continuité, d'autant plus que, comme certains dispositifs pérennes comme les LIMA, ils n'accueillent les familles que pour des durées comprises entre une nuit et une semaine.

Kamel Dif, responsable de la Halte Familles Banque de France, qui a ouvert dans l'urgence le 24 décembre 2019, constate au bout de trois semaines qu'il a systématiquement proposé au SIAO la reconduction de toutes les familles présentes à chaque fin de période de prise en charge (sept jours), faute d'orientation alternative à leur proposer. Mais ces allongements de durée de prise en charge et ces reconductions à répétition n'évitent pas des ruptures d'hébergement, qui obligent les familles à retourner à la rue.

Entretien avec Mariama Dieng, 34 ans, en couple, mère d'une fille de 3 ans le 14 février 2020 à 12h15, ESI Georges Pitard, Paris 15^e.

“Quand je suis venue mon mari était chez un ami. Après, comme moi je suis venue, il a commencé avec sa femme, à dire ça l'arrange pas qu'on est deux, avec sa famille. On a demandé pardon, elle s'est calmée. Après, quand la fille est venue, elle dit ça l'arrange pas, elle nous a mis dehors. Quand elle nous a mis dehors on était à la gare, c'est une dame qui m'a vue. Elle m'a donné le numéro du 115, elle m'a dit d'appeler le 115. J'ai commencé à appeler, ça fait bientôt quatre mois [que] j'appelle. Souvent on me prend, on me donne deux jours, souvent on m'a donné deux semaines à la Banque de France, et puis je suis restée jusqu'à lundi. Et puis après, ils m'ont envoyé un message hier, jeudi, de partir à LIMA 5, c'est fini aujourd'hui. Donc le matin j'ai appelé, on dit d'attendre jusqu'à 20h30. Je sais pas, je sais pas je vais faire comment. Je suis avec ma fille, elle va à l'école, je dors avec elle dehors. Je sais pas, je souffre. Je souffre.”

Après l'expulsion du domicile des amis qui les hébergeaient à Sarcelles (95), annoncée à l'arrivée de la mère de famille et accélérée par la venue de la fille du couple, Fanta appelle rapidement le 115 de Paris, sur les conseils d'une femme rencontrée à la gare de Villiers-le-Bel. Elle obtient au bout de 20 jours d'appels réitérés un hébergement pour une nuit à l'hôtel Confort de Meaux (77). Elle doit à nouveau appeler pendant un mois avant qu'une chambre lui soit attribuée pour six jours à l'hôtel Lemon à Vigneux-sur-Seine (91), puis attendre encore onze jours avant d'être orientée vers l'hôtel Nuit France 2 pour trois nuits. Onze jours après,

elle est accueillie pour trois nuits au LIMA 5, puis quatre jours après⁶⁴ à la Halte Familles Banque de France. Depuis cette date, le 30 janvier 2020, la famille n'a plus connu de rupture d'hébergement, même si elle a dû déménager à deux reprises, d'abord pour retourner au LIMA 5 pendant deux nuits, puis pour rejoindre l'Appart City de Poissy (78), qu'elle n'a plus quitté jusqu'au 13 mars⁶⁵. Dans l'intervalle, Fanta a appelé sans relâche le 115, sans que d'autres explications puissent lui être fournies que la saturation du dispositif :

Extraits de la note de la famille Dieng

02/01/2020 - 10:36 - Mme dit être désespérée, ne comprend pas les DNP, expliquons à Mme la saturation du dispositif, elle ne comprend pas, dit qu'on lui demande tous les jours de rapeller mais qu'elle n'a pas de prise en charge. Expliquons à Mme qu'elle doit appeler tous les jours afin de relancer la demande d'hébergement.

Comme la famille de Fanta, plusieurs familles doivent ainsi sillonner l'Île-de-France pour rejoindre les hébergements successifs qui leur sont proposés, et trouver dans l'intervalle des solutions pour passer la nuit, par leurs propres moyens, sans avoir pu anticiper la date à laquelle le retour à la rue allait se produire. Même les familles placées en priorité "rang 1"⁶⁶, comme Carine et son mari en raison des complications de la grossesse et du risque d'accouchement prématuré, connaissent de tels épisodes de retour à la rue. Cette intermittence des prises en charge fait partie du quotidien des familles, qui doivent s'organiser pour être à même d'affronter la rue du jour au lendemain. Même celles qui à la fin de leur période de prise en charge dans un établissement sont soit maintenues dans ce lieu soit orientées ailleurs, n'ont par moment nulle part où loger, et font comme l'expérience d'un retour à la rue, répété, au moins pour quelques heures.

⁶⁴ Son orientation à la Halte Familles était prévue depuis la veille, mais elle n'a pas reçu la notification par sms, raison souvent relevée dans les notes des écoutants sociaux pour expliquer les "ratés" des orientations. Sur ce point, cf. *supra* partie...

⁶⁵ Date d'extraction de l'historique d'hébergement de la famille de la base 115.

⁶⁶ Cette catégorie regroupe les familles jugées les plus vulnérables, comme les personnes qui ont des pathologies lourdes, les grossesses à risques, et d'autres situations considérées comme très risquées à court terme.

Extrait d'entretien avec Fayed et Ledha Taourga, 48 et 49 ans, parents de 3 filles de 15, 13 et 9 ans, le 21 janvier 2020, 14h, Halte Familles de l'hôpital Trousseau, Paris 12^e.

“Par exemple là jeudi, je dois trouver comment faire. Je dois amener la petite à l'école, et je dois sortir les deux [en fauteuil roulant]. Le lundi et le jeudi. A chaque fois on doit se débrouiller comment faire. Celle-là est scolarisée, donc je dois arriver là-bas avant 8h20, et revenir en même temps, et voir comment, où amener celles-là. Donc à 15 heures je dois repartir chercher la petite, et on m'envoie un sms [...] Là ça pose problème parce qu'elle a une sonde nasogastrique. Donc quand on, par exemple hier, on doit aller quelque part, je ne sais pas où exactement parce qu'on doit la brancher constamment sur un matériel médical [...] Donc là on vient juste de la débrancher, mais il faut la rebrancher après.”

En plus des ruptures d'hébergement, les conditions même d'hébergement des établissements tels que les LIMA et certains lieux qui ont ouvert cet hiver, comme les Halte Familles, ne protègent les familles de la rue que de façon précaire. Les journées de rotation, tous les lundi et tous les jeudi à la Halte Familles Trousseau, tous les lundi à la Halte Banque de France, tous les trois jours au LIMA 5, sont des journées d'angoisse pour les familles, dans l'attente d'un sms leur notifiant leur nouvelle orientation ou son absence. Au cours de ces journées, les familles de Trousseau doivent entièrement vider les chambres : nouveaux nés, enfants malades, femmes enceintes, se retrouvent ainsi à la rue avec l'ensemble de leurs affaires personnelles.

A la Halte Banque de France, les familles ont la possibilité de laisser leurs affaires en attendant de savoir si elles pourront rester ou devront partir, mais l'établissement, contrairement à celui de Trousseau, est considéré comme une halte de nuit⁶⁷, un “H12”, fermé entre 8h30 et 18h30. Tous les jours, les 80 occupants doivent trouver des solutions d'attente pour les douze heures qui les séparent du retour à la halte. La situation est moins critique à la Halte de l'hôpital Trousseau, ouvert nuit et jour, mais les familles doivent libérer les chambres tous les matins pour permettre l'entretien des lieux.

Les courtes périodes de prise en charge et les fermetures quotidiennes peuvent générer des tensions importantes entre les personnes hébergées et le personnel des établissements. Au LIMA 5, le hall d'entrée est régulièrement occupé par des familles en attente d'orientation pour la nuit, qui s'installent par terre. Le personnel doit attendre la réception de la liste des familles inscrites en fin de l'après-midi pour autoriser certaines à entrer et refouler les autres. A la Halte Banque de France, les employés de l'équipe encadrante, fraîchement recrutés et peu expérimentés pour la plupart, doivent faire face chaque matin à des familles qui les supplient de les laisser rester à l'intérieur, ou leur attribuent la responsabilité de mettre des personnes fragiles à la rue.

Pour rendre la situation vivable, l'équipe procède à des aménagements par rapport au cadre institutionnel. Le responsable vient ouvrir la halte chaque jour à 17h au lieu de 18h30

⁶⁷ Le fonctionnement change à la fin du mois de janvier, la Halte passant de H12 à H24.

pour éviter une attente trop longue, notamment pour les enfants qui sortent de l'école et doivent pouvoir s'installer pour faire leurs devoirs, dans les anciens guichets individuels vitrés, réaménagés à cet effet⁶⁸. Il arrive également que l'établissement héberge des personnes non inscrites, refusant de remettre à la rue du jour au lendemain des familles qui ont séjourné à la halte. Le 23 janvier vers 17h30, las de les voir vides, il ouvre les chambres du premier étage prévues pour le dispositif grand froid aux familles nombreuses qui s'entassent au rez-de-chaussée avec les femmes enceintes, les nouveaux nés, les familles à un ou deux enfants et les couples sans enfant, et les installe sur les lits qu'il vient tout juste de recevoir en prévision d'une baisse des températures⁶⁹. Malgré des arrangements locaux, les familles hébergées dans ces dispositifs, qui souvent naviguent de l'un à l'autre sans accéder rapidement à une orientation plus stable, et sont considérées de ce fait comme "*familles bloquantes*"⁷⁰ par les gestionnaires de l'hébergement, connaissent des parcours chaotiques entre des mises à l'abri temporaires et précaires et des séjours à la rue.

Mobilité forcée et épuisement capacitaire

Entretien avec Kamel Dif, responsable de la Halte Familles Banque de France, le 10 janvier 2020, 11h, Paris 6^e.

"Ici c'est à H12. Officiellement on est ouvert entre 18h30 et 8h30. Mais j'ouvre à 17h. Les enfants rentrent de l'école, il faut encore goûter, faire les devoirs, je ne vais pas les faire patienter devant la porte. Et les parents ont beaucoup erré, ils sont épuisés [...] Quand j'ouvre plus tôt, ce n'est pas seulement pour que les enfants aient cette plage de détente, c'est aussi pour éviter l'attroupement devant la porte. Je balaie aussi les mégots laissés par les passants qui s'arrêtent pour fumer une cigarette devant la porte, pour qu'on se fasse remarquer le moins possible, qu'on ne prête pas le flanc aux plaintes du voisinage."

Avant que ce centre d'hébergement, improvisé dans les anciens locaux de la Banque de France entre le boulevard Raspail et la rue de Sèvres, soit autorisé à ouvrir nuit et jour (février 2020), les familles qui y étaient hébergées se retrouvaient chaque jour à nouveau dans la rue, tout comme les familles sans hébergement, celles qui sont hébergées dans d'autres centres ouverts seulement la nuit, et une partie de celles hébergées chez des tiers. En journée, c'est donc un nombre plus important de familles que la nuit qui se trouve sans abri. La double protection que leur apporte le responsable de la Halte, contre la fatigue et contre les éventuelles plaintes du voisinage, contribue à rendre invisibles ces parents et ces enfants, qui se fondent dans l'activité diurne de la capitale.

⁶⁸ Entretien avec Kamel Dif à la Halte Familles Banque de France, Paris 6^e, le 10 janvier à 10h45.

⁶⁹ Journal de terrain, observations à la Halte Familles Banque de France, Paris 6^e, le 13 février 2020.

⁷⁰ Entretien avec Sébastien Maurais au CHU Brantôme, Paris 1^{er}, le 10 janvier 2020, 8h30.

En suivant le parcours quotidien des familles dans la ville, on constate une polarité entre des lieux fréquentés par toutes les familles et qui font partie des dispositifs d'urgence réservés aux familles et des lieux répondant à des besoins spécifiques et/ou intégrés dans des stratégies de survie liées aux parcours individuels. Dans les deux cas, les lieux sont investis pour répondre à des besoins, ne serait-ce que celui de devoir être quelque part en attendant une place pour la nuit, et les familles passent beaucoup de temps à se rendre quotidiennement de lieux en lieux en fonction des besoins et des possibilités d'accès. Assurer sa subsistance et celle de ses enfants, préserver autant que possible ces derniers, en s'assurant notamment qu'ils suivent leur scolarité, deviennent les activités organisatrices du quotidien, des activités harassantes :

Extrait d'entretien avec Fayed et Ledha Taourga, 48 et 49 ans, parents de 3 filles de 15, 13 et 9 ans, le 21 janvier 2020, 14h, Halte Familles de l'hôpital Trousseau, Paris 12^e.

“Quand on doit aller quelque part, je sais pas où exactement parce qu'on doit la brancher constamment avec un matériel médical, c'est pas évident de se trimbaler avec tout le matériel. C'est vraiment pas facile. Des fois c'est la petite qui pousse, sa soeur, mais comme elle est scolarisée, des fois on se retrouve avec Madame qui doit pousser les deux poussettes en même temps, avec tout le matériel qu'on a. Soit on va, on prend le tram jusqu'à Robert Debré quand y'a pas assez de monde, des fois on est au centre commercial, mais c'est pas vraiment... brancher la petite au centre commercial... J'achète des repas froids, donc on mange dans une salle d'attente d'un hôpital, je leur achète des sandwiches. Parce qu'ils montrent l'adresse pour manger, mais le problème c'est le déplacement jusque là-bas [...] Les Restos du Coeur... comment aller jusque là-bas chaque jour? [...] J'ai changé de fauteuil roulant, il n'est pas adapté mais il est mieux que l'autre. Donc là c'est une association qui est dans le 14^e, j'ai cherché, ils m'ont donné un fauteuil gratuitement [...] La sonde, on doit la changer tous les quinze jours. Donc dans les quinze jours je dois appeler, ils vont me dire par exemple : demain à telle heure. Après, je dois prendre un taxi, je dois amener les deux, parce que je peux pas laisser la grande ici et emmener la petite. A chaque fois on doit se débrouiller comment faire. Je dois amener celle-là qui est scolarisée [près de Rosa Parks], donc je dois arriver avant 8h20, et revenir en même temps, et voir comment, où amener celle-là. Donc à 15h je dois repartir chercher la petite, et on m'envoie un sms, par exemple hier, et je dois aller chercher les sondes là-bas. Je laisse les autres dans le centre commercial pour aller chercher la petite.”

Pour ces parents accompagnant des enfants malades et nécessitant des équipements sanitaires imposants, se rendre dans les ESI Familles est quasiment impossible. La distance est trop importante et les modes de transport pour s'y rendre ne sont pas ou très difficilement accessibles en fauteuil roulant. La dispersion des lieux de ressources alimentaires, sanitaires ou éducatives, qui oblige toutes les familles à beaucoup se déplacer dans la journée, est pour eux d'autant plus grande que l'accès aux établissements réservés aux familles, qui regroupent un certain nombre de ces ressources, leur est fermé. Nourrir tout le monde, respecter les horaires scolaires, se procurer le matériel médical nécessaire, faire des démarches administratives sont des activités quotidiennes qui chargent les emplois du temps et exigent

de trouver des astuces pour mener tout de front. Pour les Taourga, c'est en laissant une partie de la famille à proximité du lieu d'hébergement temporaire, que le père parvient, malgré sa mobilité réduite, à accomplir toutes ses missions quotidiennes.

Les parents de Ryan ne se risquent pas non plus à prendre le métro, dont quelques stations seulement sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Après une tentative malheureuse, au cours de laquelle Ryan est resté coincé avec son fauteuil entre les portes du métro, ils ne prennent plus que le tram, ou le bus en dehors des heures de pointe ou des grèves, comme celle du mois de décembre qui les a empêchés d'accéder dans des bus bondés. Un peu allégés par l'aide des deux compatriotes qui les ont hébergés dans un premier temps et conservent chez eux une partie de leurs affaires, ils passent leur temps à marcher dans les rues, pour atteindre l'accueil de jour Coustou qui leur fournit des repas, se doucher dans les associations qu'ils connaissent, trouver un coin abrité pour faire les soins de Ryan... Dès lors qu'ils trouvent le chemin de l'hôpital Trousseau, ils y restent le plus souvent possible, de nuit comme de jour, et la prise en charge à la Halte Familles améliore un quotidien passé les autres nuits aux urgences du même hôpital. Pourtant ils doivent fréquemment se déplacer : le 12 décembre, l'académie de Paris ne leur ayant pas apporté de réponse, ils se rendent à Evry suite à la convocation du service départemental de l'Education Nationale de l'Essonne, pour que Ryan passe le test préalable à l'inscription scolaire. Suite à ce test, il est accepté en UP2A à Juvisy-sur-Orge, où l'un de ses parents au moins devra l'accompagner et revenir le chercher quotidiennement. Les jours où ils n'ont pas d'autre contrainte, ils se rendent à Intermèdes Robinson, le centre social de Chilly Mazarin⁷¹, qu'ils ont découvert en étant hébergés chez un compatriote, et qui leur apporte une aide alimentaire, des fournitures pour Ryan, des produits d'hygiène, et leur apporte beaucoup d'autres ressources.

Entretien avec Mohand et Kahina Zenati, 46 et 42 ans, parents d'un fils de 12 ans, le 21 janvier 2020, 12h, Halte Familles de l'hôpital Trousseau, Paris 12^e.

"Ils amènent Ryan au cinéma, à la bibliothèque. Ils ont payé un abonnement pour le tennis de table, pendant une année ils l'emmènent avec eux. Il y a une femme aussi qui lui apprend le français, tout ça [...] Même les médicaments de Ryan, ça sera à l'association. Ils envoient les médicaments, les sondages, par courrier à l'association. Parce qu'au 19^e [où il a sa domiciliation] il n'y a que le jeudi pour récupérer le courrier. L'association, elle, est ouverte de 8h jusqu'à 18h et demi. Quand on a un temps vide, on part directement chez eux, on passe la journée chez eux."

Même éloigné de Paris, le centre social de Chilly Mazarin apparaît comme une solution avantageuse pour Ryan et ses parents, qui ont trouvé le moyen d'y accéder en tram et bus à ce lieu qui réunit un bon nombre des conditions de leur survie au quotidien. La durée du trajet est compensée par cet accès à des ressources diverses, qui contribue à résoudre les

⁷¹ <http://www.intermedes-robinson.org/>

problèmes d'emploi du temps liés aux amplitudes horaires limitées des différents lieux où trouver ces ressources à Paris.

La famille Pyagbara, arrivée en France en juin 2017 et déboutée de l'asile depuis 14 mois, dispose également d'un réservoir de ressources mobilisables dans un organisme unique, ici le mouvement religieux "Celestial Church". Comme les Zenati, les Pyagbara peuvent compter sur les liens qu'ils ont tissés au fil des semaines avec les principaux intervenants, qui leur assurent des réponses plus personnalisées. Affiliés à deux paroisses différentes de banlieue⁷², le couple, dont l'homme exécute des tâches de nettoyage en échange de 20 ou 30 euros, et joue des percussions lors de la messe, s'arrange chaque dimanche avec des paroissiens pour qu'ils viennent les chercher pour les conduire à l'église, limitant ainsi le désagrément de la distance à parcourir avec les trois enfants et les bagages de tous. Il reçoit des dons de nourriture, et bénéficie d'un téléphone fourni par le pasteur. L'abonnement téléphonique et la cantine des deux enfants scolarisés sont financés par l'église.

Si les familles dont aucun membre n'est malade et/ou à mobilité réduite ont plus de facilité à se déplacer et à accéder aux lieux de ressources, la satisfaction des besoins exige néanmoins une forte mobilité quotidienne, plus intense et plus entravée que pour une personne seule. Plus intense parce les membres de la familles peuvent avoir des besoins différents, qui augmentent la liste des lieux à fréquenter. Les filles de Colette sont scolarisées dans deux collèges différents du 17^e arrondissement, ce qui oblige leur mère à trouver un circuit optimal lui permettant, depuis le camp de Rosa Parks dans le 19^e, d'accompagner en partie celle qui a le trajet le plus simple, en totalité celle qui doit faire plus de changements. La situation se complique lorsque la famille est hébergée en hôtel : entre fin novembre et mi janvier, elle dort dans sept hôtels différents, situés dans les Yvelines, en Essonne ou dans le Val d'Oise, pour des durées allant d'une à quatre nuitées, et doit parcourir deux fois par semaine des trajets longs et chaque fois différents. Ces trajets s'ajoutent à ceux qui conduisent à l'ESI Pitard pour le petit déjeuner, les laveries, les bains douches, les dons de vêtement, et à ceux qui servent à ne pas prendre froid : *"Comme on n'a pas de lieu fixe, il faut marcher, il faut marcher, donc on a un peu des trucs pour le froid, quoi! Le peu qu'on a, on n'a pas le choix que de le transporter [...] Elles ont des sacs avec leurs affaires, elles mettent tout dedans, elles partent avec [à l'école]"*, explique Colette.

Obligations scolaires, consultations médicales, recherche de travail, règlement de la situation administrative, démarches pour l'obtention d'une couverture sociale, quête de denrées alimentaires, de lait et de couches pour les bébés, de vêtements, de matériel médical, trajets vers et depuis des hébergements dispersés : tout concourt à multiplier les allers et venues des familles sans abri sur le territoire parisien, entravées par le poids des bagages, qui comprend les affaires personnelles de chacun mais aussi le matériel scolaire des enfants, le matériel de soins des bébés. Cela conduit certains à renoncer certains jours à se rendre dans les lieux d'assistance où ils trouveraient pourtant des ressources indispensables, et privilégier

⁷² Le nom des villes prononcées en anglais par notre interlocuteur n'est pas suffisamment audible pour permettre de deviner les communes concernées.

des lieux proches de là où il se trouve, même s'ils ne sont pas destinés à les accueillir aussi longtemps et ne peuvent leur offrir qu'une chaise pour y passer la journée. Lorsqu'elles doivent quitter la Halte Familles Banque de France à 8h30, Akissi et Alma, sa voisine de lit de camp, n'ont pas toujours la force ni l'argent de se déplacer dans un autre quartier, et craignent d'exposer leur nouveau-né au froid.

Entretien avec Akissi Koffi, 38 ans, et Alma, 35 ans, toutes deux mères de bébés d'un mois, le 23 janvier 2020, 18h30, Halte Familles Banque de France, Paris 6^e.

“(Akissi) Souvent même si on quitte ici, souvent on va à la PMI [dans la même rue]. Moi-même je suis partie à la PMI pour expliquer, j’ai dit : “Vraiment il y a d’autres qui ont un coin pour partir, moi je n’ai pas un coin pour partir. Si on peut m’aider vraiment ça va me faire plaisir. On me dit donc : “Tu peux rester avec Mariam”. Souvent je vais aussi avec l’enfant à l’association [ESI Pitard]. Mais à partir de 9h, si on arrive là-bas à 9h, à midi on sort... Donc souvent on vient à l’hôpital Necker”

“(Alma) Le matin, sortir avec l’enfant qui est tout petit comme ça, et qui a le problème pour respirer... parce qu’avec le vent, il fait froid dehors, c’est pas facile. On marche partout, sans direction. Pour sortir, il faut avoir le ticket pour payer le transport, s’il faut aller quelque part, on n’a pas.”

Selon les situations individuelles, des arbitrages se font entre des déplacements énergivores pour s’assurer un bon accès aux ressources, et des maintiens à proximité du refuge de nuit, au prix de restrictions dans la satisfaction des besoins et des capacités d’action.

Entretien avec Abdou et Khadidiatou Diop, 28 et 20 ans, le 21 janvier 2020, 8h, Halte Familles de l’hôpital Trousseau, Paris 12^e.

“Dans la journée on restait, si je suis pas parti pour chercher du travail on restait dans la rue sur des bancs, ou bien dans le jardin pour prendre un peu de temps et passer [du temps à] beaucoup de choses, comment trouver un logement, des trucs comme ça. Une femme enceinte elle est obligée de marcher, si elle marche pas elle va être fatiguée. On va dans les magasins pour regarder les vêtements comme ça, après on sort encore. Après, on va dans un autre magasin pour regarder encore, pour prendre le temps. Entre temps si elle a froid, on part à porte de la Chapelle pour prendre des couvertures pour emmener sur nous [...] Des fois je travaille [à la journée dans des restaurants], j’ai 30 euros, des fois 20 euros. On part au café aussi, on boit un café, on prend un peu de temps au café aussi. [On mange] au foyer [africain à Château Rouge], parce qu’au foyer le plat c’est 2 euros. Si j’ai de l’argent, j’achète le plat à 2 euros. ou bien aussi, à l’endroit que le 115 nous a envoyé, dans le 10^e. C’est l’espace solidaire, mission évangélique. Ah oui c’est différent, à chaque fois ils vous envoient dans des endroits différents [il parcourt les sms reçus par le 115] : Espace solidarité Ramay, la Boutique sans argent, l’hôtel Nuit France 2, Restos du Coeur, le LIMA, oui vous en avez plein (rires)!”

Pendant le temps passé sans hébergement, le couple a ainsi dû circulé entre la distribution de repas des Restos du Coeur à Bastille (Paris 11^e), celle de Barbès (Paris 18^e), le foyer africain à Château Rouge (Paris 18^e), l'accueil de jour Coustou (18^e), les bains douches de la rue Oberkampf (Paris 11^e), la Boutique sans argent vers la porte Dorée (Paris 12^e), l'hôpital Lariboisière pour le suivi de grossesse de Madame, et divers lieux pour accomplir des démarches administratives.

Si l'on remarque peu les familles sans abri dans les rues parisiennes, c'est avant tout parce qu'elles s'affairent à résoudre les problèmes qu'elles rencontrent. Même lorsqu'elles ont des creux dans leur emploi du temps, elles se protègent des risques d'une présence trop statique dans l'espace public en allant de magasin en magasin ou en effectuant des trajets en bus, comme Suzanne, sans destination précise mais pour "perdre le temps".

Noyées dans le flot des passants, les familles sans abri sont pourtant bien présentes en divers points de la capitale, prises dans des circulations à géométrie variable et devant accomplir chaque jour l'ensemble des étapes nécessaires à la survie de tous ses membres.

Conclusion

Pour les acteurs de terrain, il ne fait aucun doute que pèse une tension exceptionnelle sur l'hébergement des familles durant l'hiver 2019-2020. En première ligne, le numéro d'urgence ne répond plus. Les familles, qui étaient hébergées de façon systématique jusqu'au début des années 2010, qui bénéficiaient depuis plusieurs années de saturation du parc hôtelier de l'ouverture d'un nombre important de places en période hivernale, se trouvent massivement recalées aux portes de l'hébergement d'urgence. Elles doivent réitérer leurs demandes, parfois des mois durant, avant d'obtenir une mise à l'abri. A la rue, les familles circulent entre une multiplicité d'espaces où elles trouvent où s'abriter, où se reposer, et répondre à des besoins de première nécessité – largement définis par ceux des enfants. Les parents (et les couples doivent parfois se séparer la nuit venu) alternent des passages à la ru, des séjours chez des tiers, dans des camps de fortune, dans des locaux de sommeil improvisés dans des hôpitaux, ou encore dans des accueils institutionnels de courte durée.

Les familles interrogées résident dans des hébergements d'urgence pensés comme des sas dans l'attente d'un placement à durée indéterminée en hôtel. Toutes ces familles, certes peu nombreuses (n=16), mais sans exception, ont déjà dormi à la rue. L'induction est ici énumérative, mais il semble bien que la fréquence d'un épisode sans abri *stricto sensu* soit plus importante aujourd'hui qu'hier - comme le suggèrent du reste les analyses des données du 115 réalisées par Pierre Eloy en contexte (moindre) de pénuries hôtelière (Eloy, 2019). De même, l'hébergement chez un tiers n'est plus seulement l'étape qui précède l'obtention d'une chambre d'hôtel, c'est une solution démultipliée entre divers hôtes, dans les brèches de l'hébergement. En apprenant petit à petit à circuler dans le circuit des hébergements encadrés par des associations (comme les placements "citoyens" ou le campements au parc Rosa Parks organisés par l'association Utopia 56) et des institutions, pas toujours préparées à l'installation de sans-abri (on pense évidemment aux hôpitaux), les familles évitent toutefois autant que possible de dormir à la rue et d'abuser de l'hospitalité de proches. C'est comme si elles cherchaient à s'approcher de la case hébergement de longue durée, mais cette approche s'apparente bien à un jeu de l'oie (Damon, 2002), et certains pas conduisent en arrière – quand on est mis à la porte d'un hôpital et que l'on passe quelques nuits à la rue ne sachant où aller.

L'attente d'un hébergement a donc une dimension profondément incertaine, qui caractérise la vie au jour le jour des familles rencontrées. La vie, ou la survie, devrait-on dire, tant la satisfaction des besoins de base implique de solliciter des ressources elles-mêmes incertaines, des "expédients" (Hopper, 2013) dont on s'accommode faute de mieux. Cette enquête laisse donc apercevoir une extension inquiétante du domaine de la survie, aux familles défavorisées. Bloquées de plus en plus longtemps aux seuils de l'hébergement d'urgence, ces familles doivent, pendant un temps significatif, composer pour répondre à des nécessités immédiates entre les ressources offertes par la ville et l'espace public, et les subsides de l'assistance.

Annexe - Inventaire des sources et générique de l'enquête

Cette enquête, comme l'analyse démographique des familles appelant le 115 entre novembre 2019 et février 2020 (Lebugle et al., 2020) a été commandée en décembre par Christine Laconde, directrice générale du Samusocial de Paris, financée sur fonds propres.

Odile Macchi a réalisé des entretiens avec 23 parents (tous membres de "familles", au sens de l'assistance), correspondant à 17 familles différentes, entre le 21 janvier et le 14 février 2020. Ces entretiens ont été menés dans accueils de jour ou de nuit ouverts en cette période hivernale pour des familles à la rue. Les personnes interrogées ont été rencontrées sur place, parfois par l'intermédiaire d'intervenants sociaux, et ont répondu aux questions de l'enquêtrice sur la base du volontariat. Les entretiens suivants ont été menés (la référence de l'entretien ne mentionne que les enfants présents avec les parents, les couples sans enfant sont ceux dont la femme est enceinte :

A la Halte Familles de l'hôpital Trousseau :

- Entretien avec Abdou et Khadidiatou Diop, 28 et 20 ans, le 21 janvier 2020, 8h, Halte Familles de l'hôpital Trousseau, Paris 12è.
- Entretien avec Colette Zinga, 40 ans, mère de deux filles de 12 et 11 ans, le 21 janvier 2020, 10h, Halte Familles de l'hôpital Trousseau, Paris 12è.
- Entretien avec Mohand et Kahina Zenati, 46 et 42 ans, parents d'un fils de 12 ans, le 21 janvier 2020, 12h, Halte Familles de l'hôpital Trousseau, Paris 12è.
- Extrait d'entretien avec Fayed et Ledha Taourga, 48 et 49 ans, parents de 3 filles de 15, 13 et 9 ans, le 21 janvier 2020, 14h, Halte Familles de l'hôpital Trousseau, Paris 12è.
- Entretien avec Solange, 37 ans, mère d'une fille d'un mois, à la Halte Familles de l'hôpital Trousseau, le 22 janvier 2020, 8h, Paris 12è.
- Extrait d'entretien avec Suzanne, 29 ans, mère d'une fille de 3 semaines, à la Halte Familles de l'hôpital Trousseau, le 22 janvier 2020, 10h, Paris 12è.
- Entretien avec Ami et Ricardo Kone, 29 et 28 ans, parents d'une fille de 3 ans, le 22 janvier 2020, 11h40, Halte Familles de l'hôpital Trousseau, Paris 12è.
- Entretien avec Mercy et Kingsley Pyagbara, le 22 janvier 2020, 13h30, parents de trois garçons de 5 ans, 3 ans et 15 mois, Halte Familles de l'hôpital Trousseau, Paris 12è.

A la Halte Familles Banque de France :

- Entretien avec Akissi Koffi, 38 ans, mère d'un bébé d'un mois à la Halte Familles Banque de France, le 23 janvier 2020, à 17h50, Paris 6è.

- Entretien avec Akissi Koffi, 38 ans, et Alma, 35 ans, toutes deux mères de bébés d'un mois, le 23 janvier 2020, 18h30, Halte Familles Banque de France, Paris 6è.
- Entretien avec Maka et Luka Lomadze, 29 et 33 ans, parents de trois garçons de 11, 9 et 3 ans, le 23 janvier 2020, 18h30, Halte Familles Banque de France, Paris 6è. Les propos des parents ont été traduits du géorgien en français par le fils aîné du couple.
- Entretien avec Aslam et Asma Zelimkham, 38 et 29 ans, parents de deux garçons de 9 et 8 ans et d'une fille de 10 mois, le 23 janvier 2020, 20h, Halte Familles Banque de France, Paris 6è.
- Entretien avec Caroline Affoue, 29 ans, en couple, le 13 février 2020, 16h, Halte Familles Banque de France, Paris 6è.
- Entretien avec Bintou Traore, 30 ans, en couple, le 13 février 2020, 17h30, Halte Familles Banque de France, Paris 6è.

A l'ESI Bonne nouvelle :

- Entretien avec Sonia, mère d'une fille de 4 ans, ESI Bonne nouvelle, le 28 janvier 2020, 15h30.

A l'ESI Georges Pitard :

- Entretien avec Seynabou Ndiaye, mère de deux garçons de 10 et 1 an, le 14 février 2020, 12h, ESI Georges Pitard, Paris 15è.
- Extrait d'entretien avec Mariama Dieng, 34 ans, en couple, mère d'une fille de 3 ans le 14 février 2020 à 12h15, ESI Georges Pitard, Paris 15è.

La plupart des familles parlaient français, sauf un couple nigérian avec lequel l'entretien a été mené en anglais, un couple géorgien dont les propos ont été traduits par le fils aîné et un couple tchéchène dont les propos ont été en partie traduits par le fils aîné, mais dont les parents pouvaient s'exprimer sommairement en français.

D'autres sources ont été utilisées pour documenter les situations de rue des familles :

Données d'activité du SSP

Notes des écoutants sur les familles rencontrées en entretien : 15 notes.

Notes des écoutants sur des familles signalées durant l'hiver.

Fiches de signalement de familles entre le 1er novembre 2019 et le 28 février 2020

Tableau des signalements de familles entre le 1er novembre 2019 et le 10 mars 2020.
Fourni par Elsa Garcin.

Tableau des personnes non isolées rencontrées par les EMA entre le 1er novembre 2019 et le 30 mars 2020. Fourni par Nicolas Sarlotte.

L'enquête a bénéficié d'éclairages d'intervenants sociaux, de personnels hospitaliers, de militants, intervenant à des titres divers auprès des familles. Certains d'entre eux ont accordé des entretiens à l'ethnographe :

- Entretien avec Sébastien Maurais, chef de service des dispositifs d'urgence chez Coallia, le 10 janvier 2020, 8h, CHU Brantôme, Paris 1er.
- Entretien avec Kamel Dif, responsable de la Halte Familles Banque de France, le 10 janvier 2020, 11h, Halte Familles Banque de France, Paris 6è.
- Entretien avec Charkiaa Issihaka, coordinatrice SIAO Urgence, le 20 janvier 2020, 13h, Samusocial de Paris, Ivry-sur-Seine.
- Entretien avec Alice Dewachter, médiatrice sociale, et Bruno Gallichon, chef du service des urgences, le 23 janvier 2020, 11h, Hôpital Lariboisière, Paris 10è.
- Entretien téléphonique avec Clotilde Mercier, responsable de l'ESI Bonne nouvelle, le 24 janvier 2020, 13h.
- Entretien avec Clotilde Mercier, le 28 janvier 2020, 14h, ESI Bonne Nouvelle, Paris 2è.
- Entretien avec Michel Rey, responsable de l'UASA, le 3 février 2020, 16 h, au siège de l'UASA, Paris 18è.
- Echanges avec l'équipe le 14 février 2020, durant la matinée, ESI Georges Pitard, Paris 15è.
- Entretien avec Nicolas Iodice et Hélène Garrigues, travailleurs sociaux à l'UASA, le 17 février à 14h30, Observatoire du Samusocial, Paris 11è.
- Entretien avec Julie Lavayssière, coordinatrice de l'association Utopia 56, le 27 février 2020, 16h, Paris 18è.
- Entretien avec Odile Girardièrre, référente sociale Paris Nord à la SNCF, le 3 mars 2020, 16h30, gare du Nord, Paris 10è.
- Entretien avec Claire El-Khebir, responsable du service social de l'hôpital Necker, le 6 mars 2020, 15h30, dans son bureau au Service social, Paris 7è.
- Echange téléphonique avec Amandine Werich, coordinatrice 115 SIAO Urgence, le 24 avril 2020, 17h.

Les entretiens, que ce soit avec des parents ou avec des intervenants, ont été menés autant que possible dans des lieux d'accueil de familles, où à cette occasion et à d'autres des observations directes des espaces, des activités et des personnes ont été menées et dûment consignées dans un Journal d'enquête, s'appuyant sur les 9 journées ou nuits d'observations :

- le 10 janvier 2020 à la Halte Familles de la Banque de France.
- le 11 janvier 2020 au CHU Brantôme, Paris 1er.
- le 17 janvier 2020 à la Halte Familles de l'hôpital Trousseau.
- le 26 janvier 2020 à l'ESI Bonne nouvelle.
- le 14 février 2020 à l'ESI Georges Pitard.
- le 3 février dans les rues parisiennes, avec la maraude de nuit de l'UASA.
- le 10 février dans les rues parisiennes (Paris 18è), avec une équipe mobile d'aide du Samusocial de Paris.
- le 21 février dans les rues parisienne, avec la maraude Mosquées de l'UASA (Paris 18è).
- le 5 mars dans la gare du Nord.

Le rapport a été rédigé par Odile Macchi, relu et complété de quelques paragraphes provenant d'une enquête sur l'histoire de l'hébergement d'urgence des familles étrangères, réalisée à partir d'archives du Samusocial de Paris, par Erwan Le Méner.

L'auteure remercie toutes les familles qui ont participé à l'enquête, à travers les entretiens et toutes les discussions sur les lieux d'enquête. Elle remercie également tous les intervenants qui travaillent au contact des familles et qui ont bien voulu lui accorder des entretiens et se sont montrés disponibles pendant les observations in situ.

Elle remercie Erwan le Méner pour la qualité de ses suggestions lors de la rédaction, et pour ses éclairages précieux sur l'histoire de l'hébergement, qui ont grandement enrichi le développement de ce texte, Elsa Garcin et Nicolas Sarlotte pour les données de la base du 115 qu'ils lui ont soigneusement triées et transmises et les réponses précises qu'ils lui ont apportées, et Charlotte Dion pour les chiffres qu'elle lui a fournis.

Bibliographie

Yohanna Andriamanisa, Stéphane Baciocchi, Catherine Cavalin, Erwan Le Méner, Emilie Ségol, 2020, *Enquête de la coordination des maraudes*, Observatoire du Samusocial de Paris, à paraître.

APUR, *Les personnes en situation de rue à Paris la nuit du 15-16 février 2018. Analyse des données issues du décompte de la Nuit de la Solidarité*, rapport, octobre 2018

APUR, *Les personnes en situation de rue à Paris la nuit du 7-8 février 2019. Analyse des données issues du décompte de la 2e édition de la nuit de la solidarité*, rapport, décembre 2019

Juliette Baronnet, Sarah Faucheux-Leroy, Didier Vanoni, 2012, « Les conditions d'émergence et de reconnaissance sociale et institutionnelle d'une catégorie particulière de mal-logés. Les personnes hébergées dans le logement d'un tiers », *Recherche sociale*, 3/203, p. 7-127.

Marc Bernardot, 2006, "Les foyers de travailleurs migrants à Paris. Voyage dans la chambre noire", *Hommes et Migrations*, n°1264, p. 57-67.

Cécile Brousse, 2006, "Devenir sans-domicile, le rester : un problème lié à l'accès au logement ou à la rupture des liens sociaux et familiaux ?", *Economie et statistique*, n°391-392, p. 35-64.

Pascal Bruneteaux, 2006, "L'hébergement d'urgence à Paris ou l'accueil en souffrance", *Sociétés contemporaines*, 3/63, p. 105-125.

Isabelle Coutant, 2018, *Les migrants en bas de chez soi*, Paris, Seuil, 222 p.

Julien Damon, 2002, *La question SDF : critique d'une action publique*, Paris, Presses Universitaires de France, 277 p.

Nicolas Dodier, Agnès Camus, 1997, "L'hospitalité de l'hôpital", *Communications*, 65, p. 109-119.

Pierre Eloy, 2019, *Héberger les vulnérables, éloigner les indésirables. Trajectoires de prise en charge des familles immigrées sans abri à Paris*, thèse de doctorat sous la direction de Patrick Simon, Paris 1 Panthéon Sorbonne.

Edouard Gardella, « L'urgence comme chronopolitique », *Temporalités*, 19 | 2014.

Kim Hopper, 2003, *Reckoning with Homelessness*, Cornell University Press, 271 p.

“L'inconditionnalité : un socle à préserver”, *F, le magazine de la FAS*, n°19, printemps 2019.

Mireille Eberhard, Elsa Garcin et al., 2018, *Les femmes seules dans le dispositif de veille sociale*, Observatoire du Samusocial de Paris.

Emmanuelle Guyavarch, Erwan Le Méner, Stéphanie Vandentorren (dir.), 2014, *Enfants et familles sans logement personnel en Ile-de-France*, 2014, p. 119-120, Observatoire du Samusocial de Paris, 359 p.

Emmanuelle Guyavarch, Elsa Garcin, 2014, « Publics hébergés par le 115 de Paris : une forte progression des familles », *Informations sociales*, Caisse nationale d'allocations familiales, 2/182, p. 142-149.

Mohand Khellil, 1994, “Kabyles en France, un aperçu historique”, *Hommes et Migrations*, n°1179, Les Kabyles. De l'Algérie à la France, p. 12-18.

Lebugle Amandine, Andriamanisa Yohanna, Arnaud Amandine, Dion Charlotte, Magnier Axelle, Segol Émilie, avec la participation de Macchi Odile et Potier Gaëlle, 2020, *Enquête auprès des sans-abri présents sur le réseau de la RATP, Rapport de l'enquête*, Paris : Observatoire du Samusocial de Paris, 245 p.

Erwan Le Méner, 2013, “L'hôtellerie sociale : un nouveau marché de la misère ? Le cas de l'Île-de-France”, *Politiques sociales et familiales*, n°114. Logement : enjeux d'actualité, p. 7-18.

Odile Macchi, *Les sans-abri présents dans le métro parisien. Parcours, usages, interactions*. Observatoire du Samusocial de Paris, 2019.

Odile Macchi, Nicolas Oppenheim, *Adolescents sans logement. Grandir dans une chambre d'hôtel avec sa famille*, rapport de l'Observatoire du Samusocial de Paris pour le Défenseur des droits, 2019.

Aïssatou Mbodj-Pouye, « « On n'ignore pas la solidarité ». Transformation des foyers de travailleurs migrants et recompositions des liens de cohabitation », *Genèses*, 2016/3 (n° 104), p. 51-72.

Raquel Rico Berrocal, Erwan Le Méner, 2014, *La grossesse et ses malentendus. Rapport du volet anthropologique du projet RéMI*, rapport de l'Observatoire du Samusocial de Paris pour l'Agence régionale de santé d'Île-de-France.

Samusocial de Paris, *Le Bottin de l'Urgence Sociale. A l'usage des intervenants du champ médico-psycho-social parisien*, septembre 1999 [Archives de l'Observatoire du Samusocial de Paris].

Mahamet Timéra, 2000, « Hospitalité et hébergement dans un réseau migratoire d'Afrique de l'Ouest », Lévy-Vroelant C. (dir.), *Logements de passage. Formes, normes, expériences*, Paris, L'Harmattan, Habitat et sociétés, 297 p.

Valérie Wolff, 2016, "Le sens de l'urgence à l'hôpital", *BioéthiqueOnline*, 5.